

Société Anonyme au capital de 10 000 000 de dinars
Siège social : 11, Rue Hédi Nouira - 1001 TUNIS-
R.C. : N° B111820/1996

Arab International Lease est notée, sur l'échelle nationale, **BBB(tun)** à long terme avec perspective d'évolution **stable** et **F3 (tun)** à court terme par l'agence de notation **FITCH RATINGS** en date du 19 avril 2007.

PROSPECTUS D'EMISSION ET D'ADMISSION AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE

EMPRUNT OBLIGATAIRE AIL 2007

Emis par Appel Public à l'Epargne

DE 10.000.000 DE DINARS

Durée : 5 ans

Taux d'intérêt : 6,875% brut l'an

Prix d'émission : 100 dinars

Notation de l'emprunt :

La présente émission a reçu la note « **BBB(tun)** » sur l'échelle nationale par l'agence de notation **FITCH RATINGS** en date du 29 juin 2007

Visa n°.....**07.576**..... du **30 AOUT 2007**..... du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information :

M. Med Farhat ELGAFSI, Directeur Financier à l'AIL

Tel. : 71 349 100 / Fax : 71 349 940

e-mail : ail.finance@planet.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération :

شركة الاستشارة والوساطة المالية

Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière

Intermédiaire en Bourse وسيط لدى البورصة

Sise au 11, rue Abderrahmen Azzem, Complexe Kheireddine Pacha 1002 Tunis

Tél : 843 655 Fax : 849 417 e-mail: scif@gnet.tn

août 2007

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE	6
FLASH EMPRUNT OBLIGATAIRE AIL 2007	8
CHAPITRE 1 – RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	10
CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EMISSION	12
2.1 - Renseignements relatifs à l'émission	12
2.1.1 - Décisions à l'origine de l'emprunt	12
2.1.2 - Renseignements relatifs à l'opération	12
2.1.3 - Période de souscriptions et de versements	12
2.1.4 - Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public	12
2.1.5 - But de l'émission	13
2.2 - Caractéristiques des titres émis	13
2.2.1 - Nature, forme et délivrance des titres	13
2.2.2 - Prix de souscription et d'émission	13
2.2.3 - Date de jouissance des intérêts	13
2.2.4 - Date de règlement	13
2.2.5 - Taux d'intérêt	13
2.2.6 - Intérêts	14
2.2.7 - Amortissement et remboursement de l'emprunt obligataire AIL 2007	14
2.2.8 - Prix de remboursement	15
2.2.9 - Paiement	15
2.2.10 - Taux de rendement actuariel	15
2.2.11 - Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt	15
2.2.12 - Notation	15
2.2.13 - Mode de placement	23
2.2.14 - Fiscalité des titres	23
2.3 - Renseignements généraux	23
2.3.1 - Etablissement chargé du service financier de l'emprunt	23
2.3.2 - Marché des titres	23
2.3.3 - Prise en charge par la STICODEVAM	23
2.3.4 - Tribunaux compétents en cas de litige	23
CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	24
3.1 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	24
3.1.1 - Dénomination sociale	24
3.1.2 - Forme juridique et législation particulière applicable	24
3.1.3 - Date de constitution et durée	24
3.1.4 - Objet social	24
3.1.5 - Numéro du registre de commerce	24
3.1.6 - Exercice social	24
3.1.7 - Clauses statutaires particulières	24
3.1.8 - Nationalité	26
3.1.9 - Capital social	26
3.1.10 - Matricule fiscal	26
3.1.11 - Régime fiscal	26
3.1.12 - Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société	26

3.1.13 - Responsable chargé de l'information et des relations avec les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	26
3.2 - Renseignements de caractère général concernant le capital de la société	27
3.3 - Evolution du capital social	27
3.4 - Répartition du capital social et des droits de vote au 06 juin 2007	27
3.4.1 - Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 06 juin 2007	28
3.4.2 - Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 06 juin 2007	28
3.4.3 - Nombre d'actionnaires	28
3.5 - Description sommaire du Groupe BTK	28
3.5.1 - Présentation Générale du groupe BTK	28
3.5.1.1 - Présentation des sociétés du groupe BTK au 31 décembre 2006	28
3.5.1.2 - Schéma du groupe BTK au 31/12/2006	33
3.5.1.3 - Les évènements récents modifiant le schéma financier du groupe en 2006	34
3.5.1.4 - Les changements éventuels qui toucheront le schéma financier du groupe en 2007	34
3.5.1.5 - Participations réciproques entre les sociétés du groupe BTK au 31/12/2006	34
3.5.1.6 - Les chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2006	34
3.5.1.7 - Les engagements financiers du groupe BTK au 31/12/2006	35
3.5.1.8 - L'encours des emprunts obligataires du groupe au 31/12/2006	35
3.5.1.9 - Politique actuelle et future de financement inter société du groupe	36
3.5.2 - Relations avec les sociétés du groupe BTK au 31/12/2006	36
3.5.3 - Relations commerciales entre la BTK et les sociétés du groupe durant l'exercice 2006	38
3.5.3.1 - Chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe	38
3.5.3.2 - Les achats ou les ventes d'immobilisations corporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe	38
3.5.3.3 - Prestations de services reçues ou données	38
3.5.3.4 - Les contrats de gestion	39
3.5.3.5 - Contrats de location	39
3.5.3.6 - Les fonds gérés	39
3.5.4 - Relations de l'AIL avec les sociétés du groupe BTK au 31/12/2006	39
3.5.4.1 - Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe	39
3.5.4.2 - Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe	39
3.5.4.3 - Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe en 2006	40
3.5.4.4 - Dividendes encaissés par l'AIL et distribués par les sociétés du groupe en 2006 au titre de l'exercice 2005	40
3.5.4.5 - Dividendes distribués par l'AIL et encaissés par les sociétés du groupe en 2006 au titre de l'exercice 2005	40
3.5.4.6 - Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe	40
3.5.4.7 - Le chiffre d'affaires réalisées avec les sociétés du groupe	40
3.5.4.8 - Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe	41
3.5.4.9 - Les prestations de services reçues ou données	41
3.5.4.10 - Les contrats de gestion	41
3.5.4.11 - Les contrats de location	41
3.5.4.12 - Les fonds gérés	41

3.5.5 - Relation avec les autres parties liées autres que les sociétés du groupe BTK au 31/12/2006	41
3.5.5.1 - Information sur les engagements de l'AIL avec L' UIB	41
3.5.5.2 - Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues de l'UIB	41
3.5.5.3 - Relations commerciales	41
3.5.5.4 - Les prestations de services reçues ou données	42
3.5.5.5 - Transferts de ressources	42
3.5.5.6 - Engagement des dirigeants par rapport à l'AIL	42
3.6 - Dividendes	42
3.7 - Marché des titres	42
CHAPITRE 4 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'AIL	43
4.1 - Présentation de l'Arab International Lease	43
4.2 - Organisation de la société	43
4.3 - Contrôle interne	44
4.4 - Système d'information	44
4.5 - Politique sociale et évolution de l'effectif de la société	44
4.6 - Description de l'activité au 31 décembre 2006	45
4.6.1 - Situation de l'Arab International Lease dans le secteur de leasing au 31/12/2006	45
4.6.2 - Performance de l'Arab International Lease au 31 décembre 2006	45
4.6.3 - Evolution des engagements	45
4.6.4 - Evolution des mises en force	46
4.6.5 - Evolution de l'encours financier	47
4.6.6 - Analyse des engagements sur la clientèle	48
4.7 - Indicateurs semestriels d'activité arrêtés au 30 juin 2007	49
4.8 - Facteurs de risques et nature spéculative de l'activité	49
4.9 - Litige ou arbitrage	49
4.10 - Politique d'investissement de la société	50
CHAPITRE 5 – PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS	51
5.1 - Patrimoine de la société au 31 décembre 2006	51
5.1.1 - Immobilisations destinées à la location	51
5.1.2 - Immobilisations Financières	52
5.2 - Etats financiers comparés au 31 décembre	52
5.2.1 - Bilans comparés au 31 décembre	53
5.2.2 - Etats de résultats au 31 décembre	55
5.2.3 - Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre	56
5.2.4 - Schéma des soldes intermédiaires de gestion et Notes aux états financiers définitifs arrêtés au 31 décembre 2006	56
5.3 - Engagements hors bilan des trois derniers exercices	99
5.4 - Engagements financiers au 31 décembre 2006	100
5.5 - Encours des crédits contractés par l'AIL au 31/12/2006	101
5.5.1 - Encours des emprunts obligataires émis par l'AIL	101
5.5.2 - Encours des emprunts bancaires contractés par l'AIL	101
5.5.3 - Encours des billets de trésorerie émis par l'AIL	101
5.6 - Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire AIL 2005	101
5.7 - Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre	102
5.8 - Tableau de mouvement des capitaux propres	103
5.9 - Affectation des résultats des trois derniers exercices	104
5.10 - Evolution du revenu net de leasing et du résultat d'exploitation	104

5.11 -	Evolution du résultat net	104
5.12 -	Evolution des dividendes	105
5.13 -	Evolution de la marge brute d'autofinancement	105
5.14 -	Evolution de la structure financière	105
5.15 -	Indicateurs de gestion et ratios	106
CHAPITRE 6 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES		108
6.1 -	Conseil d'Administration	108
6.1.1 -	Membres des organes d'administration	108
6.1.2 -	Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société	108
6.1.3 -	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années	108
6.1.4 -	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	108
6.1.5 -	Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent	109
6.2 -	Intérêts des dirigeants dans la société	109
6.2.1 -	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2006	109
6.2.2 -	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction	109
6.3 -	Commissaires aux Comptes	109
6.4 -	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec :	110
6.4.1 -	Les membres du conseil d'administration ou de direction	110
6.4.2 -	Un candidat à un poste de membre du conseil ou avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital	110
CHAPITRE 7 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR		111
7.1 -	Evolution récente et orientation	111
7.1.1 -	Evolution récente	111
7.1.2 -	Orientations stratégiques	113
7.2 -	Perspectives d'avenir	113
7.2.1 -	Hypothèses de base	113
7.2.2 -	Bilans prévisionnels	116
7.2.3 -	Comptes d'exploitation prévisionnels	117
7.2.4 -	Etats des flux de trésorerie prévisionnels	118
7.2.5 -	Etats des cashflows prévisionnels	126
7.2.6 -	Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels	126
7.2.7 -	Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par l'AIL	127
BULLETINS DE SOUSCRIPTION		

PRESENTATION RESUMEE DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE

L'Arab International Lease – AIL – est un établissement de crédit spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers. L'AIL a été créée le 12 décembre 1996 à l'initiative de la BTK, de l'UIB et de la BTEI.

L'AIL a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche ou de service.

L'AIL est détenu à hauteur de 49,999% par la Banque Tuniso-Koweïtienne « BTK » et 19,999% par l' Union Internationale de Banques « UIB ». L'AIL figure dans le périmètre de consolidation de la BTK et de l'UIB. Elle est consolidée par la méthode d'intégration globale par la BTK et par la méthode de mise en équivalence par l'UIB.

A noter que la méthode d'intégration globale requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Alors que, selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée au coût historique. Ce coût est par la suite ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la société mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

Il est à préciser que l'AIL n'a pas des relations directes avec l'UIB, à l'exception de l'aval de l'emprunt obligataire AIL 2002 qui a été totalement remboursé le 1^{er} juillet 2007 et des jetons de présence accordés aux administrateurs représentant l'UIB.

A fin 2006, les mises en force de l'AIL se sont élevées à 26,9 millions de dinars en progression de 12,9%. La part de marché de l'AIL est passée de 4,38% en 2004 à 5,33% en 2005 pour se stabiliser à 5,07% en 2006.

Mises en Force	2004	2005	2006
AIL (MD)	21,7	23,8	26,9
Evolution	31,7%	9,8%	12,9%
Secteur (MD)*	495,5	446,8	530,3
Part de marché (%)	4,38	5,33	5,07

(*) Source : CIL

Les encours de leasing se sont élevés, à fin 2006, à 46,4 millions de dinars soit une progression de 11,5% par rapport à l'année 2005.

Les revenus bruts de leasing ont par conséquent grimpé de 8,2% passant de 24,1 millions de dinars en 2005 à 26,1 millions de dinars au 31/12/2006.

Parallèlement, les résultats nets de l'AIL ont augmenté de 48,6% passant de 0,767 millions de dinars au 31/12/2005 à 1,140 millions de dinars au 31/12/2006 contre un résultat déficitaire de 0,658 million de dinars en 2004.

La rentabilité d'AIL a été très fluctuante sur la période 2000-2006, avec des pertes en 2002 et 2004 dues à des lourdes dotations aux provisions sur créances classées. Depuis 2005, la croissance de la production, combinée à la réduction des dotations aux provisions, a permis à l'AIL d'afficher des indicateurs de rentabilité en nette amélioration.

L'AIL a entamé en 2003 un plan de restructuration, dans le cadre duquel ont été revues l'ensemble de ses procédures opérationnelles et de son organisation afin de renforcer la gestion du risque de crédit et le recouvrement. D'autre part, à l'instar de ses concurrentes, l'AIL a décidé de réduire son appétit au risque et a introduit depuis 2004 des limites de financement sur des biens jugés plus risqués tels que l'immobilier ou les équipements spécifiques et s'est orientée vers le financement de matériel roulant standard avec une prédilection pour les crédits de petits montants.

En MD	2004	2005	2006
Mise en force	21,691	23,823	26,886
<i>Evolution</i>	<i>31,07%</i>	<i>9,83%</i>	<i>12,86%</i>
Revenus bruts de leasing	21,457	24,089	26,057
<i>Evolution</i>	<i>12,08%</i>	<i>12,27%</i>	<i>8,17%</i>
Immobilisations données en leasing	39,047	40,401	44,867
<i>Evolution</i>	<i>13,58%</i>	<i>3,47%</i>	<i>11,05%</i>
Résultats nets	-0,658	0,767	1,14
<i>Evolution</i>	-	-	<i>48,63%</i>

En termes d'engagements financiers, le total des créances courantes (classes 0 et 1) est passé de 35,399 millions de dinars au 31/12/2005 à 39,591 millions de dinars au 31/12/2006, soit une augmentation de 11,8% et le montant des créances classées est passé de 13,063 millions de dinars au 31/12/2005 à 11,481 millions de dinars au 31/12/2006, soit une nette diminution de 12,1%. Cette amélioration est expliquée, principalement par, la radiation des créances de quatre relations pour un montant de 1,040 millions. Cette opération a été réalisée selon un programme qui vise la radiation de 4 millions de dinars des créances classées durant la période 2006-2009 conformément à la décision du conseil d'administration tenu le 18 octobre 2006.

Ainsi le ratio des créances classées (créances classées /total engagements) s'est amélioré en passant de 27,0% au 31/12/2005 à 22,5% au 31/12/2006.

En MDT	2004	2005	2006
Créances courantes (Classes 0 et 1)	34,201	35,399	39,591
<i>Evolution (en %)</i>	<i>21,5%</i>	<i>3,5%</i>	<i>11,8%</i>
Créances Classées (Classes 2, 3 et 4)	12,128	13,063	11,481
<i>Evolution (en %)</i>	<i>-10,0%</i>	<i>7,7%</i>	<i>-12,1%</i>
Total des créances	46,329	48,462	51,072
Ratio des créances classées	26,20%	27,00%	22,50%
Cumul des produits réservés et des provisions	7,248	7,820	7,292
Ratio de couverture des créances classées (Cumul des produits réservés et des provisions/créances classées)	59,80%	59,90%	63,50%

Au cours de l'année 2007, l'AIL a fait recours pour la première fois à une agence de notation pour l'obtention d'un rating lui permettant d'avoir une appréciation sur sa capacité à honorer ses engagements.

Le 19 avril 2007, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a attribué à l'AIL la note à long terme nationale BBB (tun) avec perspective d'évolution « Stable » et la note à court terme nationale F3 (tun).

Les notes nationales attribuées à AIL sont fondées sur le soutien que pourrait lui apporter, en cas de nécessité, son actionnaire majoritaire, la Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK. Le capital de l'AIL est contrôlé à hauteur de 50% par la BTK, elle-même détenue à 50% par l'Etat tunisien. Fitch est convaincue que la BTK souhaiterait apporter à AIL son soutien en cas de nécessité. Toutefois, la capacité de la BTK à soutenir AIL étant limitée, la probabilité d'un tel soutien est jugée modérée par Fitch.

FLASH

EMPRUNT OBLIGATAIRE AIL 2007

L'emprunt obligataire « AIL 2007 » est émis pour un montant de **10 000 000 de dinars** divisés en **100 000 obligations** de **100 dinars** de nominal à un taux annuel brut de **6,875%**

- ▀ Dénomination de l'emprunt : AIL 2007
- ▀ Montant : 10 000 000 de dinars divisés en 100 000 obligations.
- ▀ Nominal : 100 dinars par obligation.
- ▀ Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.
- ▀ Prix d'émission : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.
- ▀ Prix de remboursement : 100 dinars par obligation
- ▀ Date de jouissance : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture, soit le **17/12/2007**, seront décomptés et payés à cette date. La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **17/12/2007**, soit la date limite de clôture des souscriptions.
- ▀ Taux d'intérêt : Taux annuel brut de **6,875%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ▀ Taux de rendement actuariel : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,875% l'an pour le présent emprunt.
- ▀ Durée : Les obligations seront émises pour une durée de 5 ans.
- ▀ Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement, puis divisées par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour le présent emprunt.
- ▀ Duration à l'émission : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fractions d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left(\sum_{t=1}^T t.F_t / (1+i)^t \right) / \sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t$$

où :

- T est le nombre de périodes
- F_t est le flux de la période t
- i est le taux d'intérêt par période

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,75 années.

- ▀ **Amortissement** : Toutes les obligations seront remboursables à partir de la première année de la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale de chaque obligation (cf. tableaux d'amortissement de la page 14)
L'emprunt sera amorti en totalité le **17/12/2012**.
- ▀ **Souscriptions et versements** : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **17/09/2007** auprès de la **Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF - Intermédiaire en Bourse**, sise au 11, Rue Abderrahman AZZAM, complexe K. Pacha – 1002 Tunis.
- ▀ **Clôture des souscriptions** : Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, et au plus tard le **17/12/2007**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission au **17/12/2007**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.
- ▀ **Paiement** : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **17 décembre** de chaque année.
 - Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **17/12/2008**.
 - Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.
- ▀ **Régime Fiscal** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations
- ▀ **Etablissement domiciliaire** : L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et le service financier des obligations **AIL 2007** seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF, Intermédiaire en Bourse.
- ▀ **Notation de l'emprunt** : La présente émission a reçu la note « BBB(tun) » par l'agence de notation FITCH RATINGS, sur l'échelle nationale, en date du 29/06/2007.
- ▀ **Cotation en Bourse** : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'Arab International Lease demandera l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis.
- ▀ **Prise en charge par la STICODEVAM** : L'Arab International Lease s'engage dès la clôture de l'emprunt « AIL 2007 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.
- ▀ **Tribunaux compétents en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, le paiement et l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

CHAPITRE 1- RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 - Responsables du prospectus


- **Monsieur Sahbi KNANI** : Le Président du Conseil ;
- **Monsieur Chokri BEN AYED** : Le Directeur Général.

1.2 - Attestations des responsables du prospectus

A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres émis ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

L'Arab International Lease – AIL

Le Président du Conseil
Sahbi KNANI



Le Directeur Général
Chokri BEN AYED



1.3 - Responsables du contrôle des comptes

- **Etats financiers 2006** :
 - a. Société **FINOR**, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par monsieur Mustapha MEDHIOUB.
Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.
 - b. Société **Financial Auditing & Consulting**, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI.
Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 – Ariana.
- **Etats financiers 2005** : Société **FINOR**, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par monsieur Mustapha MEDHIOUB.
Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.
- **Etats financiers 2004** : Société **FINOR**, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par monsieur Fayçal DERBEL.
Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.

Attestation des Commissaires aux Comptes :

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus d'émission en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées.

Opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2004

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2004, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par Société **FINOR**, représentée par monsieur Fayçal DERBEL, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2005

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2005, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par Société **FINOR**, représentée par monsieur Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2005, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par Société **FINOR**, représentée par monsieur Mustapha MEDHIOUB, et la Société Financial Auditing & Consulting, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Les Commissaire aux Comptes



1.4 - Attestation de l'Intermédiaire en Bourse chargé du montage de l'opération

Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du prospectus.

La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF – Intermédiaire en Bourse

Le Président Directeur Général

Jamel HAJJEM



1.5 - Responsable de l'information

- Monsieur Mohamed Farhat ELGAFSI : Directeur Financier de l'AIL
- Tel. : 71 349 100 / Fax : 71 349 940

La Notice légale est publiée au JORT n° 82 du 04/09/2007



CHAPITRE 2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMISSION

2.1 - Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1 - Décisions à l'origine de l'emprunt

Lors de sa réunion tenue le 6 juin 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire de L'Arab International Lease "AIL" a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires durant les années 2007 et 2008 d'un montant total ne dépassant pas 20 millions de dinars et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les caractéristiques et les conditions des émissions envisagées.

Le Conseil d'Administration réuni le même jour a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de dix millions de dinars sur une durée de 5 ans avec un taux annuel brut ne dépassant pas 7%.

2.1.2 - Renseignements relatifs à l'opération

Nombre de titres émis : 100 000 obligations

Valeur nominale des titres : 100 dinars

Produit brut de l'emprunt : 10 000 000 de dinars

Produit net de l'emprunt : Le produit brut de l'emprunt est de 10 000 000 dinars.

Les frais de montage du dossier et les commissions de placement et de gestion s'élèvent à 92 500 dinars, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 5 750 dinars, les frais de la BVMT sont de 7 250 dinars, les frais de la STICODEVAM pour la durée de vie de l'emprunt sont de 8 150 dinars, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopie... etc sont estimés à 2 000 dinars, soit un total de frais approximatifs de 115 650 dinars et un produit net de l'emprunt de 9 884 350 dinars.

(En DT)

Désignation	Produit global	Produit par obligation
Produit brut	10 000 000	100
Total des frais	115 650	1,157
Produit Net	9 884 350	98,844

Ces frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt et donnés à titre indicatif. Le total de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt.

2.1.3 - Période de souscriptions et de versements

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **17/09/2007** au siège de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF, intermédiaire en bourse sise au 11, Rue Abderrahman AZZAM, complexe Kheireddine Pacha – 1002 Tunis.

Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées sans préavis au plus tard le **17/12/2007**, les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis.

En cas de non placement intégral de l'émission au **17/12/2007**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la Société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

2.1.4 - Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **17/09/2007** auprès la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF, intermédiaire en bourse sise au 11, Rue Abderrahman AZZAM, complexe Kheireddine Pacha – 1002 Tunis.

2.1.5 - But de l'émission

L'AIL a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant le renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

L'émission de cet emprunt obligataire permettrait à l'AIL :

- de consolider la part de ses ressources à taux fixes ;
- de réduire les charges financières en effectuant le remboursement par anticipation du crédit contracté auprès de la BEI pour un montant de 5,727 millions de dinars, au taux de 8,25% (Le principal est remboursable en bloc le 20 février 2013 alors que les intérêts sont payables semestriellement) ;
- de consolider les fonds permanents en remboursant partiellement les certificats de leasing souscrits par BEST Bank pour un montant total de 10 MD.

Il est à noter que le certificat de leasing est un mode de financement islamique mis en place par la BEST BANK assimilable au billet de trésorerie. Les intérêts sont présentés comme une participation au profit et sont payables à terme échu.

2.2 - Caractéristiques des titres émis

2.2.1 - Nature, forme et délivrance des titres :

- ▀ **Dénomination de l'emprunt** : AIL 2007
- ▀ **Nature des titres** : Titres de créances
- ▀ **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- ▀ **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous titre 5, Chapitre 3 des obligations.
- ▀ **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- ▀ **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par le centralisateur des titres, la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF – Intermédiaire en Bourse, dès la clôture de l'émission.

2.2.2 - Prix de souscription et d'émission :

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

2.2.3 - Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture, soit le **17/12/2007**, seront décomptés et payés à cette date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **17/12/2007** soit la date limite de clôture des souscriptions.

2.2.4 - Date de règlement :

Les obligations sont payables en totalité à la souscription

2.2.5 - Taux d'intérêts :

Les obligations du présent emprunt portent intérêts au taux annuel brut de 6,875% l'an calculés sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

2.2.6 - Intérêts :

Les intérêts sont payés à terme échu le **17 décembre** de chaque année, la dernière échéance est prévue le **17/12/2012**. Le montant total des intérêts serait de 2 062 500 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité.

2.2.7 - Amortissement et remboursement de l'emprunt obligataire « AIL 2007 »

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. L'emprunt sera amorti en totalité le **17/12/2012**.

Tableaux d'amortissement de l'emprunt

- ▀ **Nombre d'obligations** : 100 000 obligations
- ▀ **Valeur nominale de l'obligation** : 100 dinars
- ▀ **Date de jouissance servant de base pour la cotation en Bourse** : **17/12/2007**
- ▀ **Date du premier remboursement du capital** : **17/12/2008**
- ▀ **Date du premier paiement des intérêts** : **17/12/2008**
- ▀ **Date de la dernière échéance** : **17/12/2012**
- ▀ **Taux d'intérêt nominal** : 6,875% brut l'an
- ▀ **Amortissement** : Annuel constant de 20 dinars par obligation correspondant à un cinquième de la valeur nominale à compter de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions.

AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT

Tableau d'amortissement de l'emprunt :

En dinars

Échéance	Montant	Amortissement	Capital restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2007	10 000 000				
2008		2 000 000	8 000 000	687 500	2 687 500
2009		2 000 000	6 000 000	550 000	2 550 000
2010		2 000 000	4 000 000	412 500	2 412 500
2011		2 000 000	2 000 000	275 000	2 275 000
2012		2 000 000	0	137 500	2 137 500
TOTAUX	10 000 000	10 000 000		2 062 500	12 062 500

Tableau d'amortissement d'une obligation :

En dinars

Échéance	Montant	Amortissement	Capital restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2007	100,000				
2008		20,000	80,000	6,875	26,875
2009		20,000	60,000	5,500	25,500
2010		20,000	40,000	4,125	24,125
2011		20,000	20,000	2,750	22,750
2012		20,000	0,000	1,375	21,375
TOTAUX	100,000	100,000		20,625	120,625

2.2.8 - Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2.2.9 - Paiement

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **17 décembre** de chaque année.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **17/12/2008**.

Le paiement des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

2.2.10 - Taux de rendement actuariel

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 6,875% pour le présent emprunt.

2.2.11 - Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt

Durée totale : les obligations de l'emprunt obligataire AIL 2007 sont émises pour une durée de 5 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

2.2.12 - Notation

■ Notation de l'emprunt

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 29 juin 2007 sur l'échelle nationale, la note «BBB(tun)» à long terme avec perspective d'évolution « Stable » à l'emprunt « AIL 2007 » objet du présent prospectus.

La note BBB(tun) indique une qualité des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances dans les catégories supérieures. (cf. échelle de notation page 22)

L'AIL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de vie de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

■ Notation de la Société

En date du 19 avril 2007, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a attribué à la société Arab International Lease (AIL) sur son échelle nationale, les notes suivantes :

- Note long terme : BBB (tun)
- Note court terme : F3 (tun)
- Perspective : Stable

Les notes nationales attribuées à la société Arab International Lease (AIL) sont fondées sur le soutien que pourrait lui apporter, en cas de nécessité, son actionnaire majoritaire, la Banque Tuniso- Koweïtienne (BTK). Le capital d'AIL est contrôlé à hauteur de 50% par la BTK, elle-même détenue à 50% par l'Etat tunisien. Fitch est

convaincue que la BTK souhaiterait apporter à AIL son soutien en cas de nécessité. Toutefois, la capacité de la BTK à soutenir AIL étant limitée, la probabilité d'un tel soutien est jugée modérée par Fitch (cf. rapport de notation page 19).

Signification des notes nationales

BBB (tun) : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.

F3 (tun) : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings, a attribué à l'émission suivante de la société Arab International Lease (AIL), la note « **BBB(tun)** » avec perspective d'évolution «Stable ».

Emetteur	: ARAB INTERNATIONAL LEASE
Désignation de l'émission	: Emprunt obligataire « AIL 2007 »
Montant	: 10.000.000 de dinars tunisiens
Prix d'émission unitaire	: 100,000 dinars tunisiens
Taux nominal	: 6,875 %
Durée	: 5 ans
Amortissement	: annuel constant et par cinquième de la valeur nominale.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de cet emprunt et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 29 juin 2007


Ikbel BEDOUI
Directeur Général
Fitch North Africa



LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings a attribué à la Société Arab International Lease (AIL), sur son échelle de notation nationale, les notes initiales suivantes :

- Note long terme : **BBB(tun)**
- Note court terme : **F3(tun)**
- Perspective de la note long terme : **Stable**

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la société AIL à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société AIL et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 19 avril 2007



Ikbel BEDOUI
Directeur Général
Fitch North Africa



Tunisie

Arab International Lease

Notes

Arab International Lease

Notes Nationales

Long Terme	BBB(tun)
Court Terme	F3(tun)
Perspective	Stable

Risque Souverain

NDE* LT en monnaie étrangère	BBB
NDE* LT en monnaie locale	A-
Perspective	Stable

*NDE – Note de Défaut Emetteur

Données Financières

Arab International Lease

	31 dec 06	31 dec 05
Total bilan (USDm)	38,7	36,2
Total bilan (TNDm)	50,8	49,3
Fonds propres (TNDm)	11,4	10,4
Résultat net (TNDm)	1,1	0,8
ROA (%)	2,20	1,72
ROE (%)	10,09	8,00
Ratio de solvabilité (%)	25,53	24,40

Analystes

Sonia Trabelsi, Tunis
+216 71 840 902
sonia.trabelsi@maghrebrating.com.tn

Philippe Lamaud, Paris
+33 1 44 29 91 26
philippe.lamaud@fitchratings.com

Fondements des notes attribuées

- Les notes nationales attribuées à Arab International Lease (AIL) sont fondées sur le soutien que pourrait lui apporter, en cas de nécessité, son actionnaire majoritaire, la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK).
- La BTK intervient dans le contrôle d'AIL au travers du conseil d'administration et de sa participation aux comités de crédit et d'audit. En 2006, 10% de la production d'AIL étaient issus du fonds de commerce des banques actionnaires (dont 7% seulement de la BTK).
- La rentabilité d'AIL a été très fluctuante sur la période 2000-2006, avec des pertes en 2002 et 2004 dues à de lourdes dotations aux provisions sur créances classées. Depuis 2005, la croissance de la production, combinée à la réduction des dotations aux provisions, a permis à AIL d'afficher des indicateurs de rentabilité en nette amélioration.
- Dans le cadre de son plan de restructuration entamé en 2003, AIL a revu ses procédures opérationnelles et son organisation afin de renforcer la fonction de recouvrement. D'autre part, à l'instar de ses concurrentes, AIL a décidé de réduire son appétit au risque et s'est orientée vers le financement de matériel roulant standard avec une prédilection pour les crédits de petits montants (moins de 50.000 TND). Elle a introduit depuis 2004 des limites de financement sur des biens jugés plus risqués tels que l'immobilier ou les équipements spécifiques.
- La qualité des actifs d'AIL est faible. Son portefeuille de crédits est concentré. Le volume de créances classées, qui devrait baisser à l'avenir compte tenu de 3 Mio TND de radiations prévues sur les 3 prochaines années, représentait 21% des encours bruts à fin 2006 et étaient couvertes à 64% par les provisions (secteur: 14% et 73% respectivement). AIL applique des règles de classification d'actifs et de couverture par les provisions moins strictes que nombre de ses pairs.
- Les sources de financement d'AIL sont diversifiées et principalement à moyen terme (70% de ses financements) avec en 2006, un recours accru aux ressources à court terme moins coûteuses. Sa liquidité est tendue mais confortée par le fait que la maturité moyenne des crédits est inférieure à celle des financements, et par la disponibilité de lignes de crédit bancaires non utilisées. Compte tenu de la qualité d'actifs d'AIL, Fitch estime que le ratio de solvabilité est tout juste adéquat.

Soutien Extérieur

- Le capital d'AIL est contrôlé à hauteur de 50% par la BTK, elle-même détenue à 50% par l'Etat tunisien. Fitch est convaincue que la BTK apporterait à AIL son soutien en cas de nécessité. Toutefois, la capacité de la BTK à soutenir AIL pouvant être limitée, la probabilité d'un tel soutien est jugée modérée par Fitch.

Perspective et Eléments déterminants des Notes

- La perspective de la note à long terme d'AIL est stable. Fitch n'anticipe pas de changements majeurs dans l'actionnariat d'AIL dans un futur proche. Toutefois, une variation de l'actionnariat induisant la perte de contrôle de la BTK pourrait amener une révision à la baisse des notes. Réciproquement, un relèvement des notes pourrait être motivé par une nette amélioration de la capacité de la BTK à soutenir AIL.

Généralités

- Hormis la BTK, l'Arab Investment Company (société d'investissement supranationale) et l'Union Internationale de Banques (filiale locale de la Société Générale) détiennent respectivement 19,9% et 20% du capital d'AIL. AIL, 8ème société de leasing locale par son total bilan, détenait à fin 2006 une part de marché de 5% en termes d'encours.

30 mai 2007

Copyright © 2007 Fitch, Inc., Fitch Ratings, Ltd. et leurs filiales, One State Street Plaza, NY, NY 10004.
Téléphone: 1-800-733-4624, (212) 908-0500. Fax: (212) 480-4435. Toute reproduction ou réimpression ou tout ou partie est interdite sans autorisation. Tous droits réservés. Toutes les informations contenues ci-dessus sont établies à partir d'informations reçues des sources que Fitch considère fiables. Fitch ne réalise pas d'audit ni ne vérifie la véracité ou l'exactitude desdites informations. En conséquence, les informations contenues dans le présent rapport sont fournies "telles quelles" sans aucune interprétation ni garantie d'aucune sorte. Une note Fitch est une opinion sur la qualité de crédit d'un titre de créance. Les notes ne sont pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver aucun titre de créance.

www.fitchratings.com

Balance Sheet Analysis
ARAB INTERNATIONAL LEASE

	31 Dec 2006				31 Dec 2005				31 Dec 2004				31 Dec 2003			
	Year End USDm Original	Year End TNDm Original	As % of Assets Original	Average TNDm Original	Year End USDm Original	As % of Assets Original	Year End TNDm Original	As % of Assets Original	Year End USDm Original	As % of Assets Original	Year End TNDm Original	As % of Assets Original	Year End USDm Original	As % of Assets Original		
A. LOANS																
1. Trade Receivables	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00		
2. Overdrafts	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00		
3. Other Loans	0.0	0.0	-	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	-		
4. Leasing assets	35.4	45.5	91.54	44.4	42.3	85.00	41.2	83.05	37.4	76.13	37.4	80.13	37.4	80.13		
5. Loan Loss Reserves (deducted)	0.0	0.0	-	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	-		
6. Loan Loss Reserves (memo)	5.6	7.3	14.37	7.0	7.8	15.82	7.2	14.40	5.7	13.73	5.7	13.73	5.7	13.73		
TOTAL A	35.4	46.3	91.54	44.4	42.3	85.80	41.2	83.85	37.4	76.13	37.4	80.13	37.4	80.13		
B. OTHER EARNING ASSETS																
1. Deposits with Banks	1.2	1.8	3.15	2.5	3.0	7.10	6.4	0.91	1.8	4.34	1.8	4.34	1.8	4.34		
2. Investments in securities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	1.81	0.1	0.23	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00		
3. Other Investments	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00		
4. Equity Investments	0.0	1.1	2.17	1.0	1.3	2.64	1.1	2.31	1.1	2.65	1.1	2.65	1.1	2.65		
TOTAL B	2.2	2.9	5.71	4.1	5.3	10.79	1.8	4.19	3.9	7.23	3.9	7.23	3.9	7.23		
C. TOTAL EARNING ASSETS (A+B)	37.6	49.4	97.24	48.5	47.6	96.59	43.0	87.35	41.3	83.36	41.3	87.36	41.3	87.36		
D. FIXED ASSETS	8.1	8.1	0.29	9.2	9.2	0.41	0.1	0.23	0.2	0.48	0.2	0.48	0.2	0.48		
E. NON-EARNING ASSETS																
1. Cash and Due from Banks	9.0	9.0	-	9.0	9.0	-	9.0	-	9.0	-	9.0	-	9.0	-		
2. Other	1.0	1.3	2.56	1.4	1.5	3.04	0.8	1.82	0.3	2.17	0.3	2.17	0.3	2.17		
F. TOTAL ASSETS	38.7	58.8	100.00	59.1	49.3	100.00	43.9	100.00	41.5	100.00	41.5	100.00	41.5	100.00		
G. DEPOSITS & MONEY MARKET FUNDING																
1. Demand Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00		
2. Savings Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00		
3. Time Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00		
4. Inter-bank	7.6	10.0	19.89	7.5	9.0	19.14	9.0	13.67	1.0	2.41	1.0	2.41	1.0	2.41		
TOTAL G	7.6	10.0	19.89	7.5	9.0	19.14	9.0	13.67	1.0	2.41	1.0	2.41	1.0	2.41		
H. OTHER FUNDING																
1. Long-Term Borrowing	18.8	24.3	47.83	25.9	29.8	59.84	23.4	53.30	27.4	66.03	27.4	66.03	27.4	66.03		
2. Subordinated Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00		
3. Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00		
I. OTHER (Non-Int. bearing)	5.9	5.1	10.04	4.8	4.4	8.90	4.9	11.14	3.9	7.23	3.9	7.23	3.9	7.23		
J. LOAN LOSS RESERVES (not deducted from assets)	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00		
K. OTHER RESERVES	8.0	8.0	0.00	8.0	8.0	0.00	8.0	0.00	8.0	0.00	8.0	0.00	8.0	0.00		
L. Equity	8.1	11.4	22.44	10.9	10.4	21.16	9.4	21.47	10.1	24.54	10.1	24.54	10.1	24.54		
M. TOTAL LIABILITIES & EQUITY	38.7	58.8	100.00	59.1	49.3	100.00	43.9	100.00	41.5	100.00	41.5	100.00	41.5	100.00		
Exchange Rate		USD1 = TND 1.3122			USD1 = TND 1.3824			USD1 = TND 1.1994		USD1 = TND 1.2093						

Arab International Lease: mai 2007

Income Statement Analysis
ARAB INTERNATIONAL LEASE

	31 Dec 2006		31 Dec 2005		31 Dec 2004		31 Dec 2003	
	Income Thous Original	As % of Total AV Earning Assets Original	Income Thous Original	As % of Total AV Earning Assets Original	Income Thous Original	As % of Total AV Earning Assets Original	Income Thous Original	As % of Total AV Earning Assets Original
1. Interest Received	25.3	54.23	24.3	53.54	21.7	52.04	19.4	47.95
2. Interest Paid	23.7	50.87	22.1	48.75	19.8	47.68	17.7	43.76
3. NET INTEREST REVENUE	1.6	3.36	2.2	4.79	1.9	4.36	1.7	4.20
4. Net Commission Income	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Other Operating Income	0.1	0.21	0.1	0.22	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Other Income	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.1	0.25
7. Personnel Expenses	0.6	1.24	0.5	1.10	0.5	1.20	0.5	1.24
8. Other Non-Interest Expenses	0.4	0.82	0.4	0.88	0.4	0.96	0.3	0.74
9. PRE-PROVISION OPERATING PROFIT	1.7	3.55	1.4	3.09	1.6	3.40	1.6	3.47
10. Provisions for Loan Losses	0.0	0.00	0.0	0.00	1.6	3.84	0.0	0.00
11. OPERATING PROFIT	1.7	3.47	1.4	3.09	0.0	-1.44	1.6	3.47
12. Extraordinary Items	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.1	0.25
13. PRE-TAX PROFIT	1.7	3.47	1.4	3.09	0.0	-1.44	1.7	3.47
14. Taxes	0.1	0.21	0.0	0.00	0.1	0.24	0.1	0.25
15. NET INCOME INCLUDING MINORITY INTEREST	1.6	3.27	1.4	3.09	-0.1	-1.68	1.6	3.22

Ratio Analysis

ARAB INTERNATIONAL LEASE

		31 Dec 2006		31 Dec 2005		31 Dec 2004		31 Dec 2003	
		Original	Original	Original	Original	Original	Original		
I. PROFITABILITY LEVEL									
1. Pre-Profit Co. Profit/Total Assets (av.)	%	3.45	3.00	3.34	2.59				
2. Operating Profit/Total Assets (av.)	%	3.45	1.72	-1.41	0.34				
3. Net Income/Equity (av.)	%	10.09	8.00	-0.11	1.01				
4. Net Income/Total Assets (av.)	%	3.22	1.72	-1.64	0.24				
5. Non-Int. Rev./Net Interest Rev. + Other Operating Income	%	27.04	29.13	47.37	47.68				
6. Net Interest Rev./Total Assets (av.)	%	5.19	4.72	4.48	4.08				
II. CAPITAL ADEQUACY (year end)									
1. Interest Capital Generation	%	10.09	8.00	-7.11	1.01				
2. Equity/Total Assets	%	22.44	21.10	21.87	24.34				
3. Equity/Loans	%	24.82	24.89	23.30	27.01				
4. Capital/Risk - Tier I	%	26.83	24.40	24.10	26.80				
5. Capital/Risk - Total	%	26.83	24.40	24.10	26.80				
III. LIQUIDITY (year end)									
1. Liquid Assets/Deposits & Money Not Funding	%	16.00	70.00	6.87	180.00				
2. Liquid Assets & Marketable Debt Sec./Deposits and Money Not Funding	%	16.00	80.00	8.33	180.00				
3. Loans/Deposits & Money Not Funding	%	488.00	848.00	686.87	3,742.00				
IV. ASSET QUALITY									
1. Prov. for Loan Losses/Loans gross (av.)	%	0.96	1.22	3.80	2.11				
2. Prov. for Loan Losses/Pre-Profit Co. Profit	%	29.41	42.86	180.00	90.00				
3. Spec. & Nonmarket Debt/Loan Loss Res. (included Loans gross or Loan Loss Res.)	%	64.04	69.54	69.80	42.82				
4. Loan Loss Reserves / Loans gross	%	13.87	16.87	14.88	13.23				
5. Net Chargeoffs / Loans gross (av.)	%	0.8	0.8	0.8	0.8				
6. Included Loans gross / Loans gross	%	21.18	24.18	28.80	31.88				
7. Included Loans net / Equity	%	35.96	62.96	61.04	77.23				

Arab International Lease: mai 2007

ECHELLE DE NOTATION NATIONALE TUNISIENNE**NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)**

F1+(tun) F1(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marque de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)

AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) AA(tun) AA-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) A(tun) A-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) BBB(tun) BBB-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) BB(tun) BB-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) B(tun) B-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) CCC(tun) CCC-(tun) CC(tun) C(tun)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(tun) DD(tun) D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de "positive" pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de "négative" pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Maghreb Rating sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Maghreb Rating ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Maghreb Rating pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

2.2.13 - Mode de placement

L'emprunt obligataire objet du présent prospectus est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF, intermédiaire en Bourse.

2.2.14 - Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30 décembre 1996, portant loi des finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Les intérêts à percevoir annuellement par les détenteurs d'obligations sont déductibles de la base imposable de l'impôt sur les revenus des personnes physiques dans la limite de 1.500 dinars, et ce conformément aux dispositions de l'article 30 de la loi n° 91-98 du 31 décembre 1991 portant loi de finances pour la gestion 1992.

2.3 - Renseignements généraux

2.3.1 - Etablissement chargé du service financier de l'emprunt

L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et le service financier des obligations de l'emprunt obligataire AIL 2007 seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF – Intermédiaire en Bourse.

2.3.2 - Marché des titres

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilière de Tunis à savoir l'emprunt obligataire AIL 2005.

Par ailleurs il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers. L'Arab International Lease s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire AIL 2007 au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3 - Prise en charge par la STICODEVAM

L'Arab International Lease s'engage dès la clôture de l'emprunt « AIL 2007 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits

2.3.4 - Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

3.1 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

3.1.1 - Dénomination sociale :	Arab International Lease – AIL.
Siège Social :	11, Rue Hédi Noura - B.P 280 - 1001 TUNIS
Tel. :	71 349 100
Fax :	71. 349 940
e-mail :	ail.finance@planet.tn

3.1.2 - Forme juridique et législation particulière applicable : L'AIL est une société anonyme régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée par la loi 2006-19 du 02/05/2006. Elle est également régie par la loi 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing et par la loi 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

3.1.3 - Date de constitution et durée : Le 12 décembre 1996 pour une durée de 99 ans.

3.1.4 - Objet social :

La société a pour objet principal :

- ★ d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche, de service ou autre ;
- ★ La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achats de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ;
- ★ Elle peut également effectuer toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

3.1.5 - Numéro du registre du commerce : B 111820/1996.

3.1.6 - Exercice social : Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

3.1.7 - Clauses statutaires particulières :

Répartition statutaire des bénéfices : (article 45 des statuts tel que modifié par l'AGE du 21 juin 2001).

Les produits annuels de la Société constatés par l'inventaire, après déduction des dépenses d'exploitation, des frais généraux, des charges fiscales, sociales et financières, de tous amortissements, de toutes provisions pour risque divers, constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices, il est prélevé :

- 1- 5 % (Cinq pour Cent) au moins pour la constitution du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserve a atteint une somme égale à un dixième du capital social, mais reprend son cours si cette réserve vient à être entamée.
- 2- La somme nécessaire pour servir aux actionnaires un premier dividende de 6 % maximum sur le capital libéré et non amorti.

- 3- Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire a le droit, sur la proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables pour la création de fonds de réserves.
- 4- Le surplus des bénéfices sera ainsi réparti :
- 90 % aux actionnaires à titre de super dividende.
 - La somme que fixe l'Assemblée, sur proposition du Conseil d'Administration, au titre de tantième. La répartition de cette somme est, toutefois, subordonnée à la distribution d'un premier dividende aux actionnaires.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la période, les modalités et le lieu de paiement des dividendes.

L'AIL s'engage à conformer l'article 45 de ses statuts aux articles 206 et 287 du code des sociétés commerciales en matière d'affectation des bénéfices.

Assemblée Générale : (article 30 des statuts tel que modifié par l'AGE du 29/09/2005)

L'assemblée générale ordinaire, doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce pour :

- contrôler les actes de gestion de la société.
- Approuver selon le cas, les comptes de l'exercice écoulé.
- Prendre les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport, du conseil d'administration ou de celui du directoire et de celui du commissaire aux comptes.

Est nulle la décision de l'assemblée générale portant approbation du bilan et des comptes si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des du commissaire aux comptes.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration ou par le directoire. En cas de nécessité, elle peut être convoquée par :

- Le ou les commissaires aux comptes.
- Un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins quinze pour cent du capital social.
- Le liquidateur.
- Les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre public de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Toute assemblée dont la convocation n'est pas conforme aux modalités ci-dessus mentionnées peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires y étaient présents ou représentés.

Droit de siéger à une Assemblée et représentation : (article 32 des statuts tel que modifié par l'AGE du 29/09/2005)

Tout actionnaire a le droit d'assister à l'assemblée Générale sur justification de sa identité, à condition que ses actions soient libérées des versements exigibles et inscrites en son nom.

Un actionnaire peut mandater une autre personne et ce en vertu d'un pouvoir déposé au siège de la société

Convocation des Assemblées Générales : (article 31 des statuts tel que modifié par l'AGE du 29/09/2005)

L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours avant la

date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Elle ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions donnant droit au vote.

A défaut de quorum, une deuxième assemblée est tenue sans qu'aucun quorum ne soit requis. Entre la première et à la deuxième convocation un délai minimum de quinze jours doit être observé.

L'assemblée générale statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Tout actionnaire peut voter par correspondance ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

Droit de vote (article 34 des statuts) :

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées. Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Toute action confère à l'actionnaire un vote dans les assemblées d'actionnaires.

Transmission des actions (article 14 des statuts) :

Les cessions des actions seront effectuées conformément aux dispositions de la législation en vigueur régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne et particulièrement la loi n° 94-117 portant réorganisation du marché financier et les textes d'application correspondants.

3.1.8 - Nationalité : Tunisienne.

3.1.9 - Capital social : le capital social de l'Arab International Lease s'élève, actuellement, à 10.000.000 de dinars divisé en 1.000.000 d'actions de nominal 10 dinars, entièrement libérées.

3.1.10 - Matricule fiscal : 578857 A A M 000 du 9 décembre 1996.

3.1.11 - Régime fiscal : Droit commun et particulièrement la loi 94-90 portant dispositions fiscales relatives au leasing.

3.1.12 - Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société : 11, Rue Hédi Nouria - 1001 TUNIS.

3.1.13 - Responsable chargé de l'information et des relations avec les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM :

M. Med Farhat ELGAFSI, Directeur Financier à l'AIL
Tel. : 71 349 100 / Fax : 71 349 940

3.2 - Renseignements de caractère général concernant le capital de la société :

- Capital social : 10.000.000 de dinars
- Nombre d'actions : 1.000.000 d'actions
- Libération : Intégrale
- Jouissance : 1^{er} janvier 2007
- Nominal : 10 dinars
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie : Ordinaire

3.3 - Evolution du capital social

Nature de l'opération	Organe de décision	Montant de l'opération en dinars	Capital en circulation	
			Montant en dinars	Nombre d'actions
Capital initial	AG Constitutive du 12/12/1996	10.000.000	10.000.000	1.000.000

3.4 - Répartition du capital social et des droits de vote au 06 juin 2007

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et des droits de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
ACTIONNAIRES RESIDENTS	5	750 000	7 500 000	75,000%
Personnes morales	3	749 980	7 499 800	74,998%
Ayant 3% et plus	3	749 980	7 499 800	74,998%
Ayant plus de 0,1% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,1%	0	0	0	0,000%
Personnes physiques	2	20	200	0,002%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,1% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,1%	2	20	200	0,002%
ACTIONNAIRES NON RESIDENTS	2	250 000	2 500 000	25,000%
Personnes morales	2	250 000	2 500 000	25,000%
Ayant 3% et plus	2	250 000	2 500 000	25,000%
Ayant plus de 0,1% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,1%	0	0	0	0,000%
Personnes physiques	0	0	0	0,000%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,1% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,1%	0	0	0	0,000%
Total	7	1 000 000	10 000 000	100,000%

3.4.1 - Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 06 juin 2007

Actionnaires	Nombre d'actions et des droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Banque Tuniso-Koweïtienne	499 990	4 999 900	49,999%
The Arab Investment Company - TAIC	200 000	2 000 000	20,000%
Union Internationale de Banques	199 990	1 999 900	19,999%
Société Tunisienne des Banques	50 000	500 000	5,000%
The Arab Fisheries Company - AFC	50 000	500 000	5,000%
Total	999 980	9 999 800	99,998%

3.4.2 - Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 06 juin 2007

Actionnariat	Nombre d'actions	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Président du Conseil			
Sahbi KNANI	10	100	0,001%
Administrateurs			
Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK	499 990	4 999 900	49,999%
The Arab Investment Company - TAIC	200 000	2 000 000	20,000%
Union Internationale de Banques	199 990	1 999 900	19,999%
Société Tunisienne des Banques	50 000	500 000	5,000%
The Arab Fisheries Company - TFC	50 000	500 000	5,000%
Boubaker ESGHAYER	10	100	0,001%
Total	1 000 000	10 000 000	100,000%

3.4.3 - Nombre d'actionnaires

Au 6 juin 2007, le capital social de l'Arab International Lease est réparti entre 7 actionnaires :

- 5 personnes morales dont deux personnes morales étrangères ;
- 2 personnes physiques.

3.5 - Description Sommaire du Groupe BTK

3.5.1 - Présentation Générale du Groupe BTK au 31 décembre 2006

3.5.1.1 -Présentation des sociétés du groupe BTK au 31 décembre 2006

Le groupe BTK regroupant, outre la Banque Tuniso-Koweïtienne, dix autres sociétés dont cinq exerçant dans le secteur financier, et le reste dans le secteur immobilier et touristique.

Le périmètre de consolidation comprend toutes les sociétés sur lesquelles la BTK exerce un contrôle exclusif ou une influence notable.

La consolidation est effectuée sur la base de deux méthodes différentes : l'intégration globale pour les sociétés contrôlées de manière exclusive par la BTK, et la mise en équivalence pour les sociétés sous influence notable de la banque ou celles contrôlées exclusivement, mais qui n'appartiennent pas au secteur financier.

A noter que la méthode d'intégration globale requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Alors que, selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée à son coût. Ce coût est par la suite ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la société mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

Au cours de l'année 2006, le groupe BTK a été renforcé par la création de la Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels - STPI dont l'objet principal est la création d'une zone industrielle pilote pour un volume d'investissement estimé à 15 MD.

DENOMINATION SOCIALE	Méthode de consolidation	Capital social 31/12/2006 (en DT)	Participation de la BTK (en DT)	Taux de participation De la BTK
Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK	Intégration globale	100 000 000		
Société de Recouvrement de Créances – El Istifa	Intégration globale	300 000	300 000	100,00%
Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF	Intégration globale	1 000 000	799 400	79,94%
Société Univers Invest Sicar	Intégration globale	5 000 000	3 200 000	64,00%
Arab International Lease – AIL	Intégration globale	10 000 000	4 999 900	49,999%
Société Univers Participations SICAF	Intégration globale	500 000	495 000	99,00%
Société Générale de Tourisme – SGT	Mise en équivalence	7 445 000*	2 552 891	34,29%
Société Immobilière et Touristique – Le Ribat	Mise en équivalence	7 100 000	1 490 000	20,99%
Société Tunis Center	Intégration globale	10 000 000	2 275 000	22,75%
Société Sousse Center	Mise en équivalence	14 000 000	5 109 800	36,50%
Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels - STPI	Intégration globale	1 000 000	1 000 000	100,00%

(*) dont 2 900 000 DT non libéré.

1- La Banque Tuniso-Koweïtienne BTK

• Secteur :	Financier
• Objet :	Promouvoir le développement économique du pays par l'identification et le financement des projets industriels, agricoles, touristiques, immobiliers et autres jugés économiquement fiables et financièrement rentables.
• Capital Social:	100 000 0000 DT
• Date de constitution :	25 février 1981
<p>La Banque Tuniso-Koweïtienne BTK a été officiellement créée le 25 février 1981 en application de la convention conclue le 29 octobre 1980 entre le gouvernement de la République Tunisienne et celui de l'Etat du Koweït. Elle est considérée comme un outil efficace dans le domaine du partenariat entre les deux pays frères. Ses activités sont régies par le code des sociétés commerciales et la réglementation bancaire tunisienne. Le 21 mai 2004, la BTK a obtenu l'autorisation de la Banque Centrale de Tunisie pour opérer comme une banque universelle, conformément aux dispositions de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.</p> <p>Ses principales activités actuellement sont l'identification, la promotion et le financement des projets industriels, agricoles, touristiques ou de services à fortes valeurs ajoutées.</p> <p>Dans le cadre de la privatisation de la BTK, par la cession de 60% du capital, huit banques et groupes financiers ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé, au mois de mai 2007. L'ouverture des plis, effectuée le mardi 05/06/2007 a enregistré 8 manifestations d'intérêt de 6 pays différents à savoir : le Bahreïn, le Koweït, les Emirats Arabes Unis, l'Egypte, la France, le Liban et le Maroc. La date limite de remise des offres a été prévue pour le 2 octobre 2007.</p>	

2- Arab International Lease - AIL

• Secteur :	Financier
• Objet :	Le leasing immobilier et mobilier
• Capital Social :	10 000 000 de dinars, divisé en 1 000 000 actions pour un nominal de 10 dinars.
• Date de constitution :	12 décembre 1996
• Agrément :	Ministère des Finances en date du 14 octobre 1996
<p>Le financement engagé au 31/12/2006 s'élevant à 186,7 MD. Les mises en force au 31/12/2006 s'élèvent à 178 MD dont 26,9 MD relatifs à l'année 2006. Le nombre des projets financés au 31/12/2006 s'élève à 3452 projets dont 602 projets financés en 2006. Le total des produits d'exploitation en 2006 s'élève à 5,048 MD contre 4,683 MD en 2005. L'exercice 2006 a été clôturé par un résultat bénéficière de 1,140 MD contre un résultat bénéficière de 0,767 MD en 2005.</p>	

3- SOCIETE DE RECOUVREMENT DES CREANCES – EL ISTIFA

• Secteur :	Financier
• Objet :	Acquisition des créances pour son propre compte et recouvrement des créances pour le compte de tiers
• Capital Social :	300 000 DT, divisé en 30 000 actions pour un nominal de 10 dinars.
• Date de constitution :	18 septembre 2000
• Agrément :	Ministère des Finances en date du 6 juin 2000
<p>- L'ensemble des créances cédées par la BTK à la société s'élève, au 31/12/2006, à 220,9 MD et concerne 103 entreprises. - Le total des recouvrements réalisés par la société au 31/12/2006 s'est élevé à 23,094 MDT dont 8,4 MD au titre de l'an 2006. - La société EL ISTIFA a payé, en 2007, à la BTK un montant de 6,0 MDT au titre de dividendes pour l'exercice 2006.</p>	

4- UNIVERS PARTICIPATIONS SICAF

• Secteur :	Financier
• Objet :	La gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières
• Capital Social :	500 000 DT, divisé en 50 000 actions pour un nominal de 10 dinars.
• Date de constitution :	15 août 2003
• Valeur du portefeuille participation cédé par la BTK :	23 MDT

5- SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE – SCIF

• Secteur :	Financier
• Objet :	L'intermédiation en Bourse et le montage financier
• Capital Social :	1 000 000 de dinars divisé en 10 000 actions pour un nominal de 100 dinars.
• Date de constitution :	8 décembre 1995
<p>• Depuis sa constitution, la SCIF a monté et placé dix emprunts obligataires en faveur d'entreprises et de Banques, totalisant 146,6 MDT • La SCIF assure la gestion de l'Univers Obligations Sicav, SICAV obligataire créée par la BTK, dont l'actif net à fin 2006 s'élève à 31,8 MDT.</p>	

6- UNIVERS INVEST SICAR

• Secteur :	Financier
• Objet :	Participation pour son compte ou pour le compte de tiers dans le cadre d'une convention de rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises.
• Capital Social :	5 000 000 de dinars, divisé en 1 000 000 actions pour un nominal de 5 dinars.
• Date de constitution :	12 septembre 2001
<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des approbations de financement au 31/12/2006 s'est élevé à 11,831 MDT contre 9,713 MDT en 2005, soit une augmentation de 2,118 MDT, représentant les approbations au titre de l'année 2006. A noter que le total de ces approbations concerne 41 projets opérant dans divers secteurs économiques. • Les engagements au 31/12/2006 s'élèvent à 7,363 MDT, soit 66,7% de l'ensemble des approbations et concernent 29 projets. • L'ensemble des placements au 31/12/2006 s'élève à 7,249 MDT contre 5,743 MDT à fin 2005. 	

7- LA SOCIETE GENERALE DE TOURISME

• Secteur :	Immobilier et touristique
• Objet :	La promotion immobilière et Touristique
• Capital Social:	7 445 000 dinars, divisé en 744 500 actions pour un nominal de 10 dinars.
• Date de constitution :	16 janvier 1990
• Principaux projets réalisés :	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet intégré touristique et immobilier « Jinène Hammamet » sis à Hammamet sud, sur un terrain de 26 ha. - Bâtiment résidentiel et commercial dans la zone Al-Nasr II. - Lotissement d'un terrain à Rades de 8 ha. - Projet immobilier économique à Sousse.
• Projets en cours de réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - Projet immobilier à Rades.
• Projets en cours d'étude :	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de deux immeubles à la zone du lac - Projet dans la zone de Hergla. - Complexe résidentiel et commercial à El Mourouj. - Projet Immobilier dans la zone des Jardins El Menzah.
<ul style="list-style-type: none"> • Projets en cours d'étude : Le stock immobilier de la société s'élève à fin 2006 à 11,5 MDT contre 6,3 MDT pour l'année précédente. • La société a réalisé au titre de l'exercice 2006 un chiffre d'affaires de 0,885 MDT. • En 2006, la structure du capital de la SGT a été modifiée. En effet, un actionnaire a consolidé sa part au capital de la société pour atteindre 65% de son capital. 	

8- SOCIETE TUNIS CENTER

• Secteur :	Immobilier et touristique
• Objet :	La promotion de projets immobiliers et commerciaux.
• Capital Social :	10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 actions pour un nominal de 100 dinars.
• Date de constitution :	16 janvier 1990
• Principaux projets réalisés :	Le complexe immobilier et commercial "le PALMARIUM"
<ul style="list-style-type: none"> • L'activité de la société se limite actuellement à l'exploitation du complexe « le Palmarium ». • La société a réalisé au titre de 2006 un chiffre d'affaires de 3,686 MDT contre 3,096 MDT pour l'année précédente. 	

9- SOCIETE SOUSSE CENTER

• Secteur :	Immobilier et touristique
• Objet :	promotion et exploitation de projets touristiques et immobiliers.
• Capital Social :	14 000 000 de dinars, divisé en 280 000 actions pour un nominal de 50 dinars.
• Date de constitution :	12 septembre 1984
• Principaux projets réalisés :	Complexe touristique et immobilier « Abou Nawas Boujaafar » situé au centre de la ville de sousse.
• La société a réalisé au titre de l'exercice 2006 un chiffre d'affaires de 5,871 MDT contre 5,598 MDT en 2005.	
• Le résultat d'exploitation de la société au titre de 2006 s'est élevé à 0,625 MDT contre 0,584 MDT en 2005.	

Par ailleurs, la société Sousse Center désignera une banque d'affaire pour le suivi de son programme de privatisation.

10- SOCIETE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE « LE RIBAT »

• Secteur :	Immobilier et touristique
• Objet :	promotion et exploitation de projets touristiques et immobiliers.
• Capital Social :	7 100 000 dinars, divisé en 1 420 000 actions pour un nominal de 5 dinars.
• Date de constitution :	30 novembre 1982
• Principaux projets réalisés :	<ul style="list-style-type: none"> - Un complexe touristique composé de l'hôtel HABIB et l'hôtel le RIBAT. - Un complexe immobilier composé de 53 appartements et 31 locaux commerciaux, vendus en totalité.

Depuis la fin de l'année 2001, et suite à la fin des contrats de location de ses deux hôtels, la société immobilière et touristique « Le Ribat » a mis un programme d'investissement dans un objectif d'améliorer ses produits et d'éviter les insuffisances observées durant 15 années d'exploitation.

Dans ce cadre, l'hôtel Habib est entré en exploitation durant le mois de juin 2006. Cette unité est actuellement gérée par le groupe espagnol « Globalia ».

11- Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels - STPI

Au cours de l'année 2006, le groupe BTK a été renforcé par la création la Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels - STPI dont l'objet principal est la création d'une zone industrielle pilote pour un volume d'investissement estimé à 15 MD

• Secteur :	Promotion immobilière et industrielle
• Objet :	la création d'une zone industrielle pilote pour un volume d'investissement estimé de 15 MD.
• Capital Social :	1 million de dinars.
• Date de constitution :	28 juillet 2006
• la Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels – STPI a été créée en 2006, par la BTK, avec un capital initial d'un million de dinars	
• En 2007, le capital de la STPI a été augmenté de 3 millions de dinars pour atteindre 4 millions de dinars. L'augmentation du capital de la STPI a été souscrite par des institutions financières (dont 200 mille dinars ont été souscrits par la BTK).	

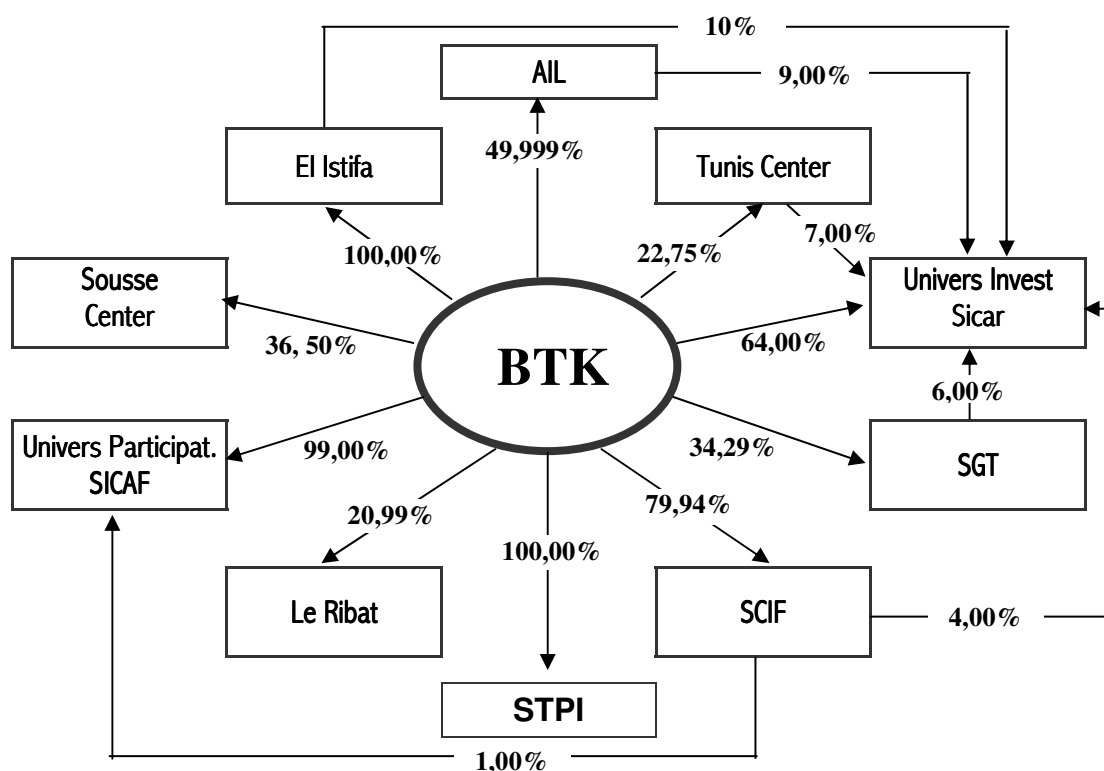
**Tableau récapitulatif des sociétés du groupe
Au 31/12/2006**

En 1000 DT

	Date de création	% d'intérêts	Capital Social	Capitaux propres avant affectation	Résultat Net
La Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK	25/02/1981	100,00%	100 000	132 985	5 367
L'Arab International Lease – AIL	12/12/1996	50,00%	10 000	11 433	1 140
La société de Recouvrement de Créances – El Istifa	18/09/2000	100,00%	300	6 493	5 911
La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF	08/12/1995	79,94%	1 000	1 639	238
La Société Univers Invest Sicar	12/09/2001	85,347%	5 000	6 007	259
La Société Univers Participations SICAF	15/08/2003	99,79%	500	508	-25
La Société Générale de Tourisme – SGT	16/01/1990	34,29%	7 445(*)	6 940(*)	-271
La Société Immobilière et Touristique – Le Ribat	30/11/1982	20,99%	7 100	1 173	-1 134
La Société Tunis Center	16/01/1990	22,75%	10 000	22 469	833
La Société Sousse Center	12/09/1984	36,50%	14 000	14 142	-147
La Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels - STPI	28/07/2006	100,00%	1 000	951	-49
TOTAUX			156 345	204 740	12 122

(*) Sans prise en considération du capital non libéré

3.5.1.2 - Schéma financier du groupe BTK au 31/12/2006



3.5.1.3 - Les évènements récents modifiant le schéma financier du groupe en 2007

En 2007, une augmentation du capital de la Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels – STPI a été effectuée pour un montant de 3 MD. La BTK a participé à cette augmentation à raison de 200 mille dinars portant ainsi sa part au capital de la STPI de 100% à 30%.

3.5.1.4 - Les Changements éventuels qui toucheront le schéma financier du groupe en 2007

Un appel d'offre international a été lancé pour la privatisation de la société Sousse Center. Le dernier délai pour la réception des offres a été fixé pour la date du 12 mai 2007. Cet appel d'offre a été infructueux et un nouvel appel sera lancé à une date ultérieure.

Dans le cadre de la privatisation de la BTK, par la cession de 60% du capital, huit banques et groupes financiers ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé, au mois de mai 2007. L'ouverture des plis, effectuée le mardi 05/06/2007 a enregistré 8 manifestations d'intérêt de 6 pays différents à savoir : le Bahreïn, le Koweït, les Emirats Arabes Unis, l'Egypte, la France, le Liban et le Maroc.

La date limite de remise des offres a été prévue pour le 2 octobre 2007.

3.5.1.5 - Participations réciproques entre les sociétés du groupe BTK au 31/12/2006

SOCIETES ACTIONNAIRES	SOCIETES										
	BTK	AIL	El Istifa	SCIF	Univers Invest Sicar	Univers Participat. SICAF	SGT	Le Ribat	Tunis Center	Sousse Center	STPI
BTK	-	50,00%	100,00%	79,94%	64,00%	99,00%	34,29%	20,99%	22,75%	36,50%	100,00%
AIL	-	-	-	-	9,00%	-	-	-	-	-	-
El Istifa	-	-	-	-	10,00	-	-	-	-	-	-
SCIF	-	-	-	-	4,00%	1,00%	-	-	-	-	-
Univers Invest Sicar	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Univers Participat. SICAF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SGT	-	-	-	-	6,00%	-	-	-	-	-	-
Le Ribat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tunis Center	-	-	-	-	7,00%	-	-	-	-	-	-
Sousse Center	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
STPI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

3.5.1.6 - Les chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2006

EN 1000 DT

	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'Affaires (produits d'exploitation)	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes Globales (Total passifs)	Charges financières	Dividendes relatifs à l'exercice 2005	Dividendes relatifs à l'exercice 2006
BTK	132 985	24 050	5 329	5 367	168 459	7 495	4 500	2 000
Arab International Lease – AIL	11 433	5 048	1120	1140	39 422	2 437		
El Istifa	6 493	8 361	7 835	5 912	2 310	1	4 500	6 000
SCIF	1 639	736	295	238	450	0		60
Société Univers Invest Sicar	6 007	474	248	258	6 483*	0		
Société Univers Participations SICAF	508	30	25	25	18	0		
Société Générale de Tourisme	6 940	885	317	-271	6 752	109	411	274
Le Ribat	1 174	1012	-659	-1134	13 919	789		
Société Tunis Center	22 469	3 686	917	833	1 425	6	600	136
Société Sousse Center	14 142	5 871	625	-147	14 402	859		
STPI	951	0	-18	-49	3 635	31		

(*) Dont 4 463 mD de fonds gérés.

3.5.1.7 - Les engagements financiers du Groupe BTK au 31/12/2006

EN 1000 DT

Désignation	Crédits extérieurs	Fonds gérés	Emprunt et ressources spéciales	Billets de trésorerie	Crédits bancaires et découverts bancaires	Emprunts Obligataires	Leasing	Total
Banque Tuniso-Koweitienne – BTK	84 230				18 340	8 000		110 570
Arab International Lease – AIL				5 000	18 728	10 000		33 728
Société de Recouvrement de Créances – El Istifa								0
Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF								0
Société Univers Invest Sicar		4 463	1 550					6 013
Société Univers Participations SICAF								0
Société Générale de Tourisme – SGT					3 615			3 615
Société Immobilière et Touristique – Le Ribat					12 703			12 703
Société Tunis Center								0
Société Sousse Center					12 109			12 109
Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels – STPI*					3 339			3 339
Total Général	84 230				21 679	8 000		113 909

(*) société en phase de démarrage

3.5.1.8 - L'Encours des emprunts obligataires du groupe au 31/12/2006

EN DT

Désignation	Montant En DT	Taux d'intérêt	Dernière échéance	Principal restant dû au 31/12/2006
Banque Tuniso-Koweitienne – BTK				
▪ BTKD 1998	20 000 000	8%	01/12/2008	4 000 000
▪ BTKD 2002	20 000 000	7,4%	20/11/2007	4 000 000
▪ BTKD 2006	40 000 000	6,25%	18/12/2011	40 000 000
Total	80 000 000			48 000 000
Arab International Lease – AIL				
▪ AIL 2002	10 000 000	7,4%	01/07/2007	2 000 000
▪ AIL 2005	10 000 000	6,5%	15/08/2010	8 000 000
Total	20 000 000			10 000 000
Total Général	100 000 000			58 000 000

3.5.1.9 - Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe :

La BTK n'a pas défini une politique de financement inter sociétés du groupe, néanmoins, les financements se feront par la société mère qui continuera à soutenir ses filiales, à leur accorder des prêts et à avaliser leurs emprunts obligataires et billets de trésorerie.

3.5.2 - Relations avec les sociétés du groupe BTK au 31/12/2006 :

✓ Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :

Crédits reçus : Néant

Par ailleurs, le bilan de la BTK comprend au 31/12/2006 des dépôts des sociétés de groupe à savoir :

- l'Arab International Lease :	1 206 mDT
- Univers Invest SICAR :	115 mDT
- Univers Participation SICAF :	15 mDT
- Société El Istifa :	324 mDT
- Société STPI :	198 mDT

Prêts Octroyés :

- La BTK a accordé à l'AIL un emprunt de 3 000 mDT sur 5 ans au taux d'intérêt contractuel de TMM + 1,75%.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2006 un compte courant débiteur de SCIF, société détenue à hauteur de 79,94%, pour un montant de 122 mDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2006 des engagements en faveur de la STPI comme suit:
 - Compte courant débiteur : 198 mDT
 - Crédit relais (3 mois) : 3 500 mDT
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2006 des engagements en faveur de la SGT comme suit:
 - Compte courant débiteur: 1 594 mDT
 - Encours de crédit à MT: 2 927 mDT
- L'encours du crédit accordé à la société Sousse Centre s'élève au 31/12/2006 à 5 751 mDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2006 des engagements en faveur de la société le RIBAT comme suit:
 - Compte courant débiteur : 166 mDT
 - Encours de crédit à MT: 8 930 mDT

✓ Les créances et les dettes commerciales inter sociétés du groupe :

Dettes commerciales : Néant.

Créances commerciales : Néant.

✓ Les apports en capital :

Reçus : Néant.

Donnés :

En 2006, la BTK a créée la société STPI avec un capital initial d'un million de dinars détenu à 100% par la BTK et totalement libéré.

- ✓ Les dividendes et autres rémunérations encaissés par la BTK et distribués par les sociétés du groupe en 2007 au titre de l'exercice 2006 :

Société	Nombre d'actions détenues par la BTK au 31/12/2006	Dividende par action (en DT)	Dividendes encaissés par la BTK au titre de l'exercice 2006 (en DT)	Jetons de présence perçus par la BTK (en DT)
Arab International Lease – AIL	500 000	0,000	0	10 000
El Istifa	3 000	2 000,000	6 000 000	50 000
SCIF	8 000	7,500	60 000	0
Société Univers Invest Sicar	640 000	0,000	0	5 000
Société Univers Participations SICAF	49 500	0,000	0	0
Société Générale de Tourisme – SGT	255 300	1,075	274 320	5 000
Société Immobilière et Touristique – Le Ribat	298 000	0,000	0	2 000
Société Tunis Center	22 749	6,000	136 494	9 600
Société Sousse Center	102 195	0,000	0	7 500
STPI	10 000	0,000	0	0
Total	1 888 744		6 470 814	89 100

- ✓ Dividendes distribués par la BTK aux sociétés du groupe : Néant

- ✓ Garanties, sûretés réelles, cautions données ou reçues des sociétés du groupe :

- **Garanties et sûretés réelles :**

- Données

La BTK a accordé en 2005 son aval à l'AIL concernant la tranche B de l'emprunt obligataire émis par cette dernière pour un montant de 5 000 mDT dont la première annuité de 1 000 mDT a été remboursée au 15 août 2006. Cet aval s'étale jusqu'au 15 août 2010.

- Reçues :

- Société Le Ribat : hypothèque sur le terrain et les constructions et nantissement des équipements pour un montant de 6 740 mD ;
 - Société Sousse Center : hypothèque sur le terrain et les constructions et nantissement des équipements pour un montant de 5 762 mD ;
 - Société Générale de Tourisme « SGT » : hypothèque sur les terrains pour un montant de 1 345 mD ;
- Les hypothèques ont été reçues en garantie des crédits octroyés à ces sociétés.

- **Cautions :**

- Données :

- La BTK a avalisé en 2005 les billets de trésorerie que l'AIL, société détenue à hauteur de 49,999%, a émis sur le marché monétaire pour un montant de 2 000 mDT. Cet aval s'étale jusqu'au 03 Janvier 2010.

- Reçues : Néant

3.5.3 - Relations commerciales entre la BTK et les sociétés du groupe durant l'exercice 2006

3.5.3.1 -Chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe

✓ Encaissé

En dinars	
Filiales	31/12/2006
Société de Recouvrement de Créances – El Istifa ;	70 960
Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF ;	9
Société Univers Invest Sicar ;	5 200
Arab International Lease – AIL ;	214 980(*)
Société Univers Participations SICAF	1 245
Société Générale de Tourisme – SGT ;	113 872
Société Immobilière et Touristique – Le Ribat ;	0
Société Tunis Center ;	10 007
Société Sousse Center.	0
Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels - STPI	0
Total	416 273

(*) Hors jetons de présence pour un montant de 10 mD

✓ Décaissé

Filiales	31/12/2006
Société de Recouvrement de Créances – El Istifa ;	0
Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF ;	337 300*
Société Univers Invest Sicar ;	0
Arab International Lease – AIL ;	1 955
Société Univers Participations SICAF	0
Société Générale de Tourisme – SGT ;	11 660
Société Immobilière et Touristique – Le Ribat ;	15 553
Société Tunis Center ;	0
Société Sousse Center.	0
Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels - STPI	0
Total	366 468

(*) dont 60 990 DT ont été comptabilisé en tant que charges relatives à l'exercice 2006 le reliquat représente les frais sur émission de l'emprunt obligataire BTKD 2006 qui sera résorbé sur toute la durée de vie de l'emprunt.

3.5.3.2 -Les achats ou les ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe

- Achat : Néant
- Vente : Néant

3.5.3.3 -Prestations de services reçues ou données

- Reçues : Néant
- Données :
- Univers Participation SICAF occupe, depuis 2003, des locaux appartenant à la BTK et ce à titre gratuit ;

- Au cours de l'exercice 2006, la BTK a facturé au profit des sociétés du groupe, au titre d'affectation de cadres salariés en tant que directeur général, les montants suivants :
 - Arab International Lease : 80 mDT
 - El Istifa : 77 mDT
 - Univers Participations SICAF : 11 mDT
 - Société Générale de Tourisme : 71 mDT
 - Tunis Center : 48 mDT
 - Univers Invest SICAR : 13 mDT

3.5.3.4 -Les contrats de gestion

Néant.

3.5.3.5 -Contrats de location

- La société « EL ISTIFA » occupe actuellement des locaux au sein de la BTK depuis le 1^{er} juin 2004. Le loyer de l'exercice 2006 facturé par la BTK s'élève à 21 mDT.
- La BTK a conclu, en 2002, avec l'Arab International Lease un contrat de location d'un local à usage administratif pour un montant annuel de 47 mDT.
En 2005, un avenant au contrat de location a été conclu suite à l'extension des surfaces louées portant le montant annuel du loyer à 52 mDT.

3.5.3.6 -Les fonds gérés

Néant.

3.5.4 - Relations de l'AIL avec les sociétés du groupe BTK au 31/12/2006

3.5.4.1 - Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

✓ Crédits reçus :

Au 31/12/2006, l'encours des crédits de l'AIL contractés auprès de la BTK se représente comme suit :

(en Dinars)

Montant	Taux	Durée
3 000 000*	TMM +1.75	5 ans (dont une année de franchise)

(*) Crédit remboursable trimestriellement (le 31/03,30/06,30/09 et 31/12)

✓ Prêts octroyés :

Au 31/12/2006, les dépôts de l'AIL chez la BTK totalisent 1,206 MD.

3.5.4.2 - Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe

✓ Créances sur les sociétés du groupe :

Crédit leasing au profit de la société Tunis center (voiture 206)

(en Dinars)

Montant de la mise en force	Taux	Durée	Encours	Loyers à échoir TTC
16 952	11%	3 ans (36 loyers)	2 701	3 244
Total			2 701	3 244

✓ Dettes envers les sociétés du groupe :

Néant

3.5.4.3 - Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe en 2006

✓ Reçus : Néant

✓ Donnés : Néant

3.5.4.4 - Dividendes encaissés par l'AIL et distribués par les sociétés du groupe en 2006 au titre de l'exercice 2005

(en Dinars)

Titres de participation	Capital libéré au 31/12/2006	Taux de participation	Dividendes au titre de l'exercice 2005
UNIVERS INVEST SICAR	450 000	11.25%	27 000

3.5.4.5 - Dividendes distribués par l'AIL et encaissés par les sociétés du groupe en 2006 au titre de l'exercice 2005

Néant

3.5.4.6 - Les garanties, suretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

✓ Reçues :

La BTK a avalisé la tranche B de l'emprunt obligataire AIL 2005 émis pour un montant total de 10 millions de dinars. De même l'AIL a reçu l'aval de quatre billets de trésorerie émis pour un montant global de 2 millions de dinars. L'encours des avals reçus, au 31/12/2006, se présente comme suit :

(en Dinars)

Montant	Encours	Durée	taux	Echéance
Garantie de l'emprunt obligataire AIL 2005 tranche B (5 000 000)	4 000 000	5 ans	6.5%	15 août (2006-2010)
Aval billets de trésorerie 2005 (2 000 000)	2 000 000	5 ans		3 janvier 2010
Total	6 000 000			

✓ Données :

Néant

3.5.4.7 - Le chiffre d'affaires réalisées avec les sociétés du groupe

✓ Encaissé

Le montant encaissé au titre des intérêts créditeurs servis par la BTK s'élève à 1 955 dinars.

✓ Décaissé

Le montant décaissé, durant l'année 2006, au titre des prestations fournies par la BTK s'élève à 224 980 dinars et se détaille comme suit :

- Commissions d'aval sur emprunts obligataires et billets de trésorerie	47 346
- Commissions bancaires sur versement effets	12 178
- Commissions bancaires sur versement chèques	1 201
- Intérêts sur découvert bancaire	74 364
- Intérêts sur crédit bancaire	28 216
- Charges locatives	51 675
- Jetons de présence	10 000
Total	224 980

3.5.4.8 - Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe

✓ Achats :

Néant

✓ Ventes :

Néant

3.5.4.9 - Les prestations de services reçues ou données

✓ Reçues :

Le montant des prestations fournies par la BTK au titre d'affectation d'un cadre salarié de la Banque en tant que Directeur Général de l'AIL s'élève à 80 mDT.

✓ Données :

Néant

3.5.4.10 - Les contrats de gestion

Néant

3.5.4.11 - Les contrats de location

La BTK a conclu, en 2002, avec l'Arab International Lease un contrat de location d'un local à usage administratif pour un montant annuel de 47 mDT.

En 2005, un avenant au contrat de location a été conclu suite à l'extension des surfaces louées portant le montant annuel du loyer à 52 mDT

3.5.4.12 - Les fonds gérés

Néant

3.5.5 - Relation de l'AIL avec les autres parties liées autres que les sociétés du groupe BTK au 31/12/2006

3.5.5.1 - Information sur les engagements de l'AIL avec L'UIB

L'AIL n'a pas d'engagement avec l'UIB à l'exception de la garantie de la tranche A de l'emprunt AIL 2002 pour un montant de 5 millions de dinars totalement échu le 1er juillet 2007.

3.5.5.2 - Les garanties, suretés réelles et cautions données ou reçues de l'UIB

(en Dinars)

Montant	Encours au 31/12/2006	Durée	taux	Echéance
Aval de l'emprunt AIL 2002 tranche A	1 000 000	5 ans	7.4%	1 ^{er} juillet (2003-2007)
Total	1 000 000			

3.5.5.3 - Relations commerciales

Au cours de l'exercice 2006, le montant décaissé au titre des prestations fournies par l'UIB s'élève à 15 343 dinars et se détaille comme suit :

- Commissions d'aval sur emprunts obligataires	10 343
- Jetons de présence	5 000
Total	15 343

3.5.5.4 - Les prestations de services reçues ou données

✓ Reçues : Néant

✓ Données : Néant

3.5.5.5 - Transferts de ressources

✓ Reçues : Néant

✓ Données : Néant

3.5.5.6 - Engagement des dirigeants par rapport à l'AIL

Néant

3.6 - Dividendes

Exercice	2004	2005	2006
Résultat Net (en dinars)	(657 961,681)	767 459,686	1 139 956,009
Dividende Global (en dinars)	0	0	0
Dividende par Action (en dinars)	0	0	0
Date de mise en paiement	-	-	-

L'AIL n'a pas distribué de dividendes sur les résultats des exercices 2004, 2005 et 2006.

3.7 - Marché des titres

Les actions de l'Arab International Lease sont négociables sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe un emprunt obligataire émis par l'AIL coté sur le marché obligataire, il s'agit de l'emprunt « AIL 2005 » émis pour un montant de 10 millions de dinars souscrit en totalité avec un taux fixe de 6.5% brut l'an. L'encours de l'emprunt obligataire AIL 2005 est de 8 MD au 30 juin 2007.

CHAPITRE 4- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'AIL

4.1 - Présentation de l'Arab International Lease

L'Arab International Lease – AIL – est un établissement de crédit spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers. L'AIL a été créée le 12 décembre 1996 à l'initiative de l'UIB, la BTK et la BTEI.

L'AIL a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche ou de services.

4.2 - Organisation de la société

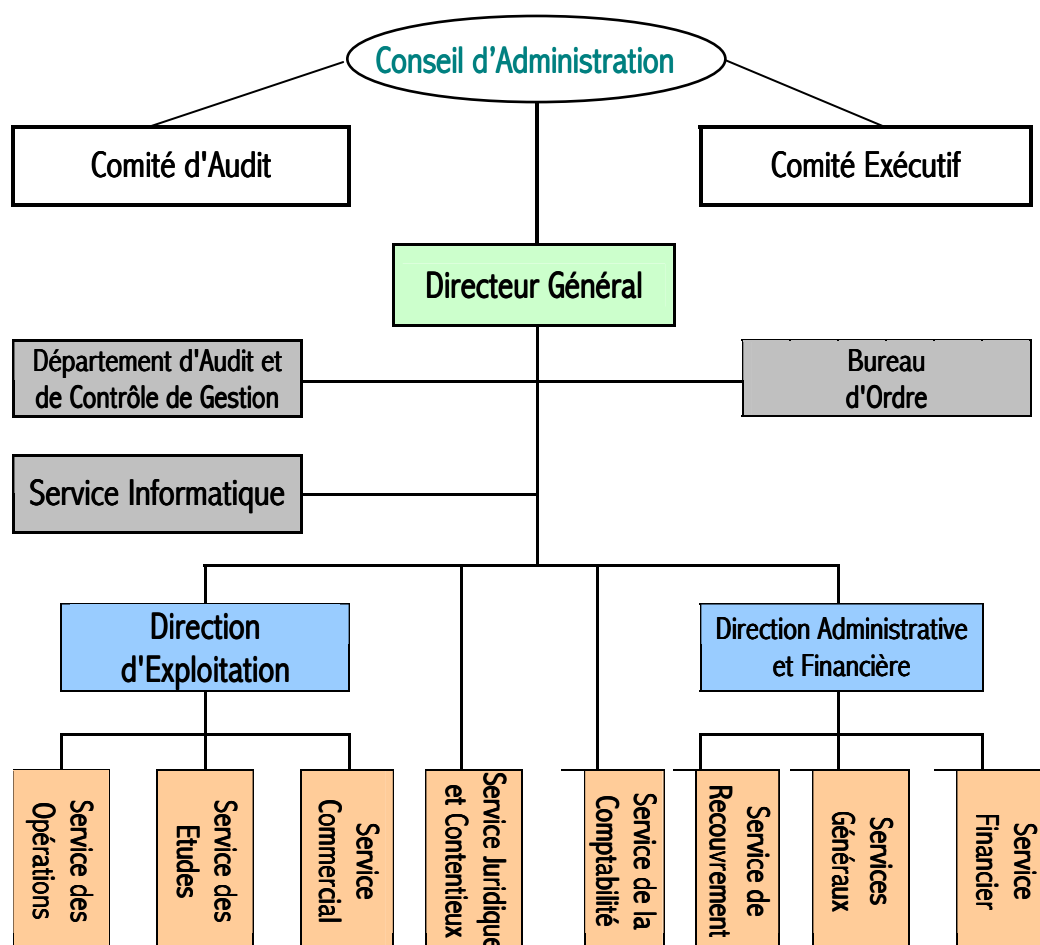
En 2004 l'AIL a chargé un bureau d'étude pour l'élaboration et la mise en place d'un manuel de procédures et d'un plan comptable annoté. La mission du bureau a pour objectif :

- la création d'une entité de contrôle interne et de suivi du budget ;
- la formalisation des logiciels et des applications informatiques utilisées.

La mission a débuté le 31 mai 2004 et s'est achevé le 26 janvier 2005 par la remise des manuels d'organisation et des procédures ainsi que les supports et les fiches de fonction.

Sur proposition du bureau d'étude, la direction générale de l'AIL a présenté à son conseil d'administration un projet d'un nouvel organigramme de la société.

Le nouvel organigramme a été approuvé par le conseil d'administration tenu le 30/09/2004 et se présente comme suit :



4.3 - Contrôle interne

Une cellule d'audit interne a été mise en place en février 2005 et un comité d'audit a été créé en juin 2005.

Le Conseil d'administration tenu le 6 juin 2006, a procédé à la reconstitution du comité permanent d'audit et du comité exécutif du crédit.

Le comité d'audit est composé par cinq membres permanents :

- Monsieur Boubaker ESSGHAIER : représentant de la Banque Tuniso-Koweïtienne ;
- Monsieur Taher HEDRICHE : représentant de l'Union Internationale de Banques -UIB ;
- Monsieur Lamine DIDI ; représentant de l'Arab Investment Company – TAIC ;
- Monsieur Mohamed TRIFA ; représentant de la Société Tunisienne des Banques-STB ;
- Monsieur Khaled Ben Med ABBOODI : représentant de l'Arab Fisheries Company – AFC.

Le comité exécutif du crédit est composé par un président, deux membres permanents et par le Directeur Général de l'AIL :

- Monsieur Sahbi KNANI : représentant de l'Union Internationale de Banques -UIB ;
- Monsieur Chokri BEN AYED : Directeur Général de l'AIL ;
- Monsieur Wahid MELLAK : représentant de la Banque Tuniso-Koweïtienne ;
- Monsieur Abdellatif ELWESSIF ; représentant de l'Arab Investment Company – TAIC ;

4.4 - Système d'information

Sur le plan informatique, l'application Winlease a été complétée par un module de gestion des traites et un autre pour la gestion des paiements, de même un module scoring a été développé et des verrouillages ont été opérés sur l'application permettant d'éviter les écarts entre contrat, échéancier et traites. En parallèle un guide d'utilisateurs complet est en cours de finalisation.

4.5 - Politique sociale et évolution de l'effectif de la société

La rémunération du personnel de l'AIL est régie par la convention collective des établissements financiers et banque.

Par ailleurs, en 2007 et à titre exceptionnel, sur proposition du conseil d'administration, une prime a été accordée au personnel relative à l'exercice 2006.

Catégories	2004	2005	2006
Personnel de direction	3	3	3
Personnel d'encadrement	8	7	9
Personnel d'exécution	7	7	8
Total	18	17	20

4.6 - Description de l'activité au 31 décembre 2006

4.6.1 - Situation de l'Arab International Lease dans le secteur du leasing au 31/12/2006

En MD	Ensemble du Secteur			Part de Marché de l'AIL		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006
Approbations	658,4	557,1	679,1	3,86%	3,97%	4,25%
Mises en force	495,5	446,8	530,3	4,38%	5,33%	5,07%
Encours	954,8	819,4	885,7	4,22%	5,07%	5,24%

Source : CIL

Entrée en activité en 1997, les mises en force de l'AIL ont évolué de manière positive jusqu'à l'an 2000, pour stagner depuis. Ainsi sa part de marché, qui a atteint 4,8% en 2000, a baissé depuis cette date passant de 4,2% en 2001 à 3,9% en 2003. A fin 2004, l'activité de la société a évolué et sa part s'est améliorée pour atteindre 4,38% puis 5,33% en 2005 et 5,07% à fin 2006.

4.6.2 - Performance de l'Arab International Lease au 31 décembre 2006

En MD	2004	2005	2006
Mise en force	21,691	23,823	26,886
<i>Evolution</i>	-	9,83%	12,86%
Revenus bruts de leasing	21,457	24,089	26,057
<i>Evolution</i>	-	12,27%	8,17%
Immobilisations données en leasing	39,047	40,401	44,867
<i>Evolution</i>	-	3,47%	11,05%
Résultats nets	- 0,658	0,767	1,14
<i>Evolution</i>	-	-	48,63%

4.6.3 - Evolution des engagements

A fin décembre 2006, le volume total des engagements (volume global des demandes de financement approuvées et matérialisées par des contrats) a atteint la somme de 28,852 MD contre 22,120 MD en 2005, enregistrant ainsi une hausse de 30,43%.

Ces engagements ont été accordés pour le financement de 651 opérations de leasing réparties comme suit :

Répartition des Engagements par type de bien

(en MD)

Répartition des Engagements par Type	2004		2005		2006		Variations 2006/2005
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	%
Leasing Immobilier	2,485	9,78%	3,324	15,03%	2,619	9,08%	-21,21%
Leasing mobilier	22,929	90,22%	18,796	84,97%	26,233	90,92%	39,57%
	25,414	100,00%	22,120	100,00%	28,852	100,00%	30,43%

La progression des engagements a touché tous les secteurs, à l'exception du secteur agriculture qui a subi une baisse de 18% pour clôturer l'année 2006 à un niveau de 949,8 mille dinars contre 1 158,2 mille dinars réalisé en 2005.

Le volume des engagements du secteur du transport ont totalisé 7 134,9 mille dinars en 2006 soit 24,7% du volume total des engagements suivi par le secteur du tourisme et du commerce qui totalisent, successivement

6 335,5 mille dinars et 6 203,0 mille dinars soit 22,0% et 21,5% du total du volume des engagements de l'année 2006.

Répartition sectorielle des Engagements

(en 1000 MD)

Année	2004			2005			2006			Variations 2006/2005 %
	Secteur	Nbre.	Montant	%	Nbre.	Montant	%	Nbre.	Montant	
Agriculture	55	1 410,3	5,5	44	1 158,2	5,2	39	949,8	3,3	-18,0
Industrie	101	4 233,9	16,7	78	4 121,4	18,6	98	4 693,8	16,3	13,9
Commerce	150	5 270,5	20,7	117	5 457,3	24,7	158	6 203,0	21,5	13,7
Autres Services	46	2 560,3	10,1	35	986,7	4,5	39	1 971,3	6,8	99,8
Transport	180	5 355,6	21,1	193	5 408,1	24,5	225	7 134,9	24,7	31,9
Bâtiment et Travaux publics	43	3 001,3	11,8	32	1 283,5	5,8	29	1 563,4	5,4	21,8
Tourisme	57	3 581,6	14,1	53	3 704,9	16,7	63	6 335,4	22,0	71,0
Total	632	25 413,5	100,0	552	22 120,1	100,0	651	28 851,6	100,0	30,4

4.6.4 - Evolution des mises en force

Les mises en force au titre de l'exercice 2006 ont enregistré une augmentation par rapport à l'année précédente, atteignant 26,886 MD contre 23,823 MD en 2005, soit une progression de 12,86%.

Les mises en force ont touché 602 opérations de leasing.

Répartition des mises en force par type de bien

(en MD)

Répartition des mises en force par Type	2004		2005		2006		Variations 2006/2005 %
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Leasing Immobilier	2,001	9,23%	3,314	13,91%	2,370	8,81%	-28,49%
Leasing Mobilier	19,690	90,77%	20,509	86,09%	24,516	91,19%	19,54%
Total	21,691	100,00%	23,823	100,00%	26,886	100,00%	12,86%

Répartition sectorielle des Mises en Force

(en 1000 Dt)

Année	2004			2005			2006			Variations 2006/2005 %
	Secteur	Nbre.	Montant	%	Nbre.	Montant	%	Nbre.	Montant	
Agriculture	54	1 390,3	6,4	39	1 057,3	4,4	36	884,0	3,3	-16,4
Industrie	98	4 135,7	19,1	80	4 404,9	18,5	92	4 108,0	15,3	-6,7
Commerce	138	4 413,7	20,3	118	5 547,5	23,3	149	6 034,9	22,4	8,8
Services	41	2 015,9	9,3	38	1 229,3	5,2	36	1 673,3	6,2	36,1
Transport	157	4 731,4	21,8	208	5 775,5	24,2	197	6 522,2	24,3	12,9
Bâtiment et Travaux public	37	2 336,2	10,8	30	1 393,2	5,9	28	1 540,7	5,7	10,6
Tourisme	46	2 667,5	12,3	62	4 415,7	18,5	64	6 122,4	22,8	38,7
Total	571	21 690,7	100,0	575	23 823,4	100,0	602	26 885,5	100,0	12,9

Répartition des mises en force par type de matériel

(en 1000 MD)

	2004		2005		2006		Variations 2006/2005 %
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Equipements spécifiques	2 251,5	10,4	3 113,9	13,1	2 450,0	9,1	-21,3
Equipements d'exploitation	1 924,0	8,9	2 450,1	10,3	1 538,3	5,7	-37,2
Matériel informatique et bureautique	46,8	0,2	363,3	1,5	33,5	0,1	-90,8
Equipements médicaux	280,7	1,3	300,5	1,3	878,2	3,3	192,2
Equipements non spécifiques	19 439,1	89,6	20 709,5	86,9	24 435,5	90,9	18,0
Matériel de transport	14 593,2	67,3	16 280,3	68,3	20 647,1	76,8	26,8
- Matériel de Transport léger	13 610,7	62,7	14 582,5	61,2	17 722,8	65,9	21,5
- Poids lourds	982,5	4,5	1 697,8	7,1	2 924,3	10,9	72,2
Equipements de travaux publics	2 844,9	13,1	1 115,5	4,7	1 418,9	5,3	27,2
Immobilisations	2 001,0	9,2	3 313,7	13,9	2 369,5	8,8	-28,5
Total	21 690,6	100,0	23 823,4	100,0	26 885,5	100,0	12,9

4.6.5 - Evolution de l'encours financier

L'encours financier s'est élevé à 46,368 MD au terme de l'exercice 2006 contre 41,576 MD en 2005, enregistrant une augmentation de 11,5%.

L'encours financier, à fin 2006, se détaille par type de bien, comme suit :

(En 1000 DT)

Evolution de l'encours financier net	2004		2005		2006		Variations 2006/2005 %
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Leasing Immobilier	5 751,0	14,3	7 211,9	17,3	7 807,0	16,8	8,3
Leasing Mobilier	34 564,2	85,7	34 364,0	82,7	38 561,2	83,2	12,2
Total	40 315,2	100,0	41 575,9	100,0	46 368,2	100,0	11,5

L'encours financier, au 31/12/2006, se détaille par secteur d'activité, comme suit :

(En 1000 DT)

Evolution de l'encours financier par secteur d'activité	2004		2005		2006		Variations 2006/2005 %
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Bâtiment et Travaux publics	3 295,7	8,2	3 157,9	7,6	2 891,8	6,2	-8,4
Industrie	9 099,2	22,5	9 089,2	21,9	8 986,4	19,4	-1,1
Tourisme	5 555,2	13,8	6 112,9	14,7	7 931,4	17,1	29,7
Commerce et Services	20 600,0	51,1	21 301,2	51,2	24 856,8	53,6	16,7
Agriculture	1 765,0	4,4	1 914,7	4,6	1 701,8	3,7	-11,1
Total	40 315,2	100,0	41 575,9	100,0	46 368,2	100,0	11,5

Le rapprochement entre l'encours financier et l'encours comptable est comme suit :

En 1000 DT	2004	2005	2006	Variations 2006/2005
Encours financier	40 315	41 576	46 368	11,5
Provisions sur encours financier	-1 268	-1 175	-1 501	27,7
Encours comptable net des provisions	39 047	40 401	44 867	11,1

4.6.6 - Analyse des engagements sur la clientèle

Le total des engagements sur la clientèle a atteint au 31 décembre 2006 la somme de 51,072 MD contre 48,462 MD à la fin de l'année 2005.

Les créances classées sont passées de 13,063 MD en 2005 à 11,481 MD à fin 2006. Les créances classées, en 2006, représentent 22,5% du total des créances contre 27,0% une année auparavant.

Evolution des produits réservés et des provisions :

En 1000 DT	2004	2005	2006
Provisions pour risques	6 161,2	6 770,9	6 411,9
Produits réservés	1 087,2	1 048,7	880,3
Total	7 248,4	7 819,6	7 292,2

Evolution des créances :

Le tableau suivant retrace l'évolution des créances courantes et les créances classées et leur couverture par les agios réservés et les provisions affectées.

En 1000 DT	2004	2005	2006
Créances courantes (Classes 0 et 1)	34 201,3	35 398,5	39 590,9
Créances Classées	12 127,5	13 063,4	11 480,8
Classe 2	1 490,0	1 751,3	1 761,0
Classe 3	994,4	1 976,6	1 346,0
Classe 4	9 643,1	9 335,5	8 373,8
Total des créances*	46 328,8	48 462,0	51 071,7
Ratio des créances classées	26,2%	27,0%	22,5%
Cumul des produits réservés et des provisions	7 248,4	7 819,6	7 292,2
Ratio de couverture des créances classées (Cumul des produits réservés et des provisions/créances classées)	59,8%	59,9%	63,5%

Le rapprochement entre l'encours financier et le total des créances est comme suit :

En 1000 DT	2004	2005	2006
Encours financier	40 315	41 576	46 368
Impayés	8 130	8 616	7 400
Avances reçues des clients	-913	-631	-1 071
Encours global (1)	47 532	49 561	52 697
Total des Créances (2)	46 329	48 462	51 072
Principal Échu différé = [(1)-(2)]	1 203	1 099	1 626

Le principal échu différé représente le principal des loyers pris d'avance et différé sur l'exercice postérieur.

4.7 - Indicateurs semestriels d'activité arrêtés au 30 juin 2007

(En milliers de dinars)	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006	évolution 2007/2006
Montant des mises en forces	14 530	12 010	26 885	21%
total engagements(*)	57 818	51 634	52 047	12%
total des engagements classés	13 708	13 588	11 481	1%
Revenus Bruts de leasing	14 641	12 319	26 057	19%
Revenus Nets de leasing	2 677	2 372	5 048	13%
Produits Nets de leasing	1 383	1 241	2 682	11%
Total charges d'exploitation	869	761	1 562	14%
Répartition de l'encours Financier par secteur(**)	46 544	41 445	44 742	12%
<i>Agriculture et pêches</i>	<i>1 630</i>	<i>1 685</i>	<i>1 638</i>	-3%
<i>BTP</i>	<i>3 473</i>	<i>2 879</i>	<i>2 784</i>	21%
<i>Industries manufacturières</i>	<i>8 987</i>	<i>8 006</i>	<i>8 720</i>	12%
<i>Tourisme</i>	<i>8 752</i>	<i>7 310</i>	<i>7 555</i>	20%
<i>Transport</i>	<i>9 039</i>	<i>7 899</i>	<i>8 758</i>	14%
<i>Services divers</i>	<i>14 663</i>	<i>13 666</i>	<i>15 287</i>	7%
Structure des ressources	36 728	31 728	33 728	16%
<i>Emprunts obligataires</i>	<i>10 000</i>	<i>16 000</i>	<i>10 000</i>	-38%
<i>Emprunts étrangers</i>				
<i>Autres emprunts</i>	<i>26 728</i>	<i>15 728</i>	<i>23 728</i>	70%
Trésorerie nette	3 284	2 843	1 640	16%
<i>Banques et caisse</i>	<i>3 272</i>	<i>2 832</i>	<i>1 629</i>	16%
<i>Placements courants</i>	<i>12</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	9%
Effectif	20	19	20	5%

(*) Y compris les engagements hors bilan sur opérations de leasing moins les produits réservés

(**) Hors principal échu différé

Les mises en force ont augmenté de 21% se traduisant par une augmentation de l'encours financier et des engagements. Le Produit net du Leasing a évolué de 11%, par contre les charges ont évolué de 14% ceci peut être expliqué par les frais du premier rating (30 mD), les frais de commissariat (+10mD) et la prime exceptionnelle servie au personnel (+40mD).

4.8 - Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité

A l'instar de l'ensemble des sociétés du secteur, l'ARAB INTERNATIONAL LEASE, est confrontée au resserrement de la marge suite à l'accroissement de la concurrence et à la capacité de lever les fonds nécessaires au développement de son activité sur le marché.

4.9 - Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

4.10 - Politique d'investissement de la société

A partir du 2^{ème} semestre 2003, l'AIL a entamé un programme de réorganisation de la société basé essentiellement sur :

- L'élaboration et la mise en place d'un manuel de procédure permettant d'améliorer la circulation de l'information, le renforcement d'une entité de contrôle et de suivi du budget et la formalisation des logiciels et applications informatiques utilisés ;
- La création d'une entité chargée du recouvrement dans un but de mieux gérer son portefeuille ;
- La dynamisation de l'action commerciale.

Pour la réalisation de son plan d'action l'Arab International Lease prévoit un investissement annuel de l'ordre de 50 mille dinars.

CHAPITRE 5- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

5.1 - Patrimoine de la société au 31 décembre 2006

Au 31 décembre 2006, les principaux éléments constituant le patrimoine immobilisé de l'Arab International Lease sont les suivants :

5.1.1 - Immobilisations destinées à la location :

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle convenue d'avance.

Ces immobilisations comportent notamment des biens d'équipement industriels, du matériel roulant et des biens immobiliers pour une valeur globale de 44,867 MD, à fin décembre 2006, détaillées comme suit :

(en dinars)

Désignations	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
- Immobilisations en location	84 577 756	(40 837 774)	43 739 982
- Immobilisations, contrats suspendus	4 623 835	(2 537 431)	2 086 404
- Immobilisations, contrats échus	30 908 137	(30 856 166)	51 972
- Immobilisations en cours	489 858		489 858
Totaux	120 599 586	(74 231 371)	46 368 216
- Provisions pour dépréciation		(1 500 903)	(1 500 903)
Soldes au 31 Décembre 2006	120 599 586	(75 732 274)	44 867 313

• Répartition par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

(en dinars)

Désignations	Valeur brute	Valeur nette
- Bâtiment et travaux publics	14 754 088	2 891 767
- Industrie	25 178 771	8 986 487
- Tourisme	18 401 704	7 931 361
- Commerce et services	57 792 486	24 856 837
- Agriculture	4 472 537	1 701 763
Total	120 599 586	46 368 215

• Répartition par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

(en dinars)

Désignations	Valeur brute	Valeur nette
- Equipements	25 992 691	7 399 227
- Matériel Roulant	79 250 116	30 870 808
- Matériel Divers	1 004 665	291 172
Sous Total	106 247 472	38 561 207
- Immobilier	14 352 114	7 807 009
Total	120 599 586	46 368 216

5.1.2 - Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières se présentent comme suit :

(en Dinars)

Désignations	2004	2005	2006
- Titres de participation	1 100 000	1 100 000	1 100 000
- International SICAR (SICAR UIB)	650 000	650 000	650 000
- UNIVERS INVEST SICAR (SICAR BTK)	450 000	450 000	450 000
- Prêts au personnel	175 815	188 373	181 792
- Dépôts et cautionnements versés	305	305	305
Total	1 276 120	1 288 678	1 282 097

Les Participations de l'AIL

L'AIL a des participations auprès de l'international SICAR et l'Univers Invest SICAR. Elle a reçu la somme de 56 250 DT au titre des dividendes relatifs à l'exercice 2005.

Titres de participation	Capital libéré au 31/12/2006	Libération au 31/12/2006	Taux de participation	Provisions constatées au 31/12/2006	Dividendes au titre de l'exercice 2005
- International SICAR (SICAR UIB)	650 000	-	15%	-	29 250
- UNIVERS INVEST SICAR (SICAR BTK)	450 000	-	11.25%	-	27 000

5.2 - Etats financiers comparés au 31 décembre

Les états financiers traduisent un changement de méthode de présentation des frais d'émission des billets de trésorerie qui figuraient antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2006 parmi les autres actifs courants, sous l'intitulé « charges constatées d'avance ». Leur reclassement parmi les autres actifs non courants tel qu'intervenu en 2006 répond aux exigences de la NCT 10 relative aux charges reportées.

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2005, ont été retraités pour les besoins de la comparaison,

5.2.1 - Bilans comparés au 31 décembre

Montants exprimés en dinar tunisien

ACTIFS	Notes	2006	2005	2004
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		49 547	49 547	49 547
Moins: amortissements		(49 547)	(49 405)	(49 073)
	4	0	142	474
Immobilisations corporelles		324 179	342 557	275 802
Moins: amortissements		(189 191)	(172 468)	(134 592)
	5	134 988	170 089	141 210
Immobilisations destinées à la location		120 599 586	103 241 050	93 227 089
Moins: amortissements		(74 231 371)	(61 665 116)	(52 911 937)
Moins: provisions		(1 500 903)	(1 175 086)	(1 268 315)
	6	44 867 313	40 400 847	39 046 837
Immobilisations financières		1 282 097	1 288 678	1 276 120
	7	1 282 097	1 288 678	1 276 120
Total des actifs immobilisés		46 284 398	41 859 756	40 464 641
Autres actifs non courants	8	99 049	146 745*	44 368
Total des actifs non courants		46 383 447	42 006 501	40 509 009
ACTIFS COURANTS				
Clients et comptes rattachés		7 400 052	8 615 929	8 130 279
Moins: provisions et produits réservés		(5 791 323)	(6 644 435)	(5 980 098)
	9	1 608 729	1 971 494	2 150 181
Autres actifs courants	10	1 222 560	1 338 982*	783 247
Placements et autres actifs financiers	11	11 416	480 659	62 988
Liquidités et équivalents de liquidités	12	1 629 160	3 460 682	350 860
Total des actifs courants		4 471 865	7 251 817	3 347 276
TOTAL DES ACTIFS		50 855 311	49 258 318	43 856 285

* : Retraités pour les besoins de la comparaison

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2006	2005	2004
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		975 798	973 138	966 967
Résultats reportés		(682 369)	(1 449 829)	(791 868)
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		10 293 429	9 523 309	10 175 099
Résultat de l'exercice		1 139 956	767 460	(657 961)
Total des capitaux propres avant affectation	13	11 433 385	10 290 769	9 517 138
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	14	19 540 100	20 727 600	13 727 600
Autres Passifs Financiers	15	57 750	62 750	80 340
Total des passifs non courants		19 597 850	20 790 350	13 807 940
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	16	1 528 383	1 657 599	2 007 985
Autres passifs courants	17	3 530 186	2 727 775	2 833 489
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	14 765 506	13 791 825	15 689 733
Total des passifs courants		19 824 076	18 177 199	20 531 207
Total des passifs		39 421 926	38 967 549	34 339 147
Total des capitaux propres et passifs		50 855 311	49 258 318	43 856 285

5.2.2 - Etats de résultats au 31 décembre

Montants exprimés en dinar tunisien

	Notes	2006	2005	2004
Produits d'exploitation				
Revenus Bruts de Leasing		26 056 609	24 089 461	21 457 493
Autres Produits		230 415	154 641	165 529
Variation des produits réservés		33 439	38 535	58 160
Dotations des immobilisations en location		(21 272 068)	(19 600 020)	(17 559 512)
Total des Produits d'exploitation	19	5 048 395	4 682 617	4 121 670
Charges financières nettes	20	(2 436 895)	(2 477 404)	(2 256 163)
Produits des placements	21	70 607	104 088	37 060
PRODUITS NETS		2 682 107	2 309 301	1 902 567
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	22	568 989	532 334	494 006
autres charges d'exploitation	23	399 079	372 766	379 029
dotations aux Amortissements	24	48 145	38 208	39 395
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	25	546 226	609 643	1 605 787
Total des Charges d'exploitation		1 562 439	1 552 951	2 518 217
Résultat d'exploitation		1 119 668	756 350	(615 650)
Autres gains ordinaires	26	50 285	38 498	17 731
Résultats des activités ordinaires avant impôt		1 169 953	794 848	(597 919)
Impôts sur les sociétés	27	(29 997)	(27 388)	(60 042)
Résultats des activités ordinaires après impôt		1 139 956	767 460	(657 961)

5.2.3 - Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

Montants exprimés en dinar tunisien

	2006	2005	2004
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	31 852 171	27 994 604	25 556 068
sommes versés aux fournisseurs	(317 662)	(313 750)	(571 061)
Sommes versés au personnel	(523 865)	(467 582)	(430 096)
Intérêts payés	(2 263 862)	(3 304 964)	(2 280 127)
Impôts et taxes payés	(185 441)	(581 101)	(57 948)
Autres flux liés à l'exploitation	37 000	28 250	32 500
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	28 598 340	23 355 457	22 249 337
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(30 906 794)	(24 919 678)	(24 816 061)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	11 500	0	33
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(22 000)	(39 000)	(65 380)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	3 831	0	5 123
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(30 913 463)	(24 958 678)	(24 876 284)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	0	0	(8 176)
Encaissement provenant des emprunts	13 000 000	17 000 000	9 700 000
Remboursement d'emprunts	(13 000 000)	(9 000 000)	(11 450 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	0	8 000 000	(1 758 176)
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	483 600	(339 585)	(50 000)
Variation de trésorerie	(1 831 522)	6 057 195	(4 435 124)
Trésorerie au début de l'exercice	3 460 682	(2 596 513)	1 838 611
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 629 160	3 460 682	(2 596 513)

5.2.4 - Schéma des soldes intermédiaires de gestion et Notes aux états financiers définitifs arrêtés au 31 décembre 2006



Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : 70 728 450 Fax : 70 728 405
E-mail finor@planet.tn



22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana

Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215
E-mail : neji.fac@planet.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 06 Juin 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE** arrêtés au 31 décembre 2006, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. – Opinion sur les états financiers :

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE**, comprenant le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

2- Le Conseil d'Administration de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Rapports des Commissaires sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2006

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

4- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

5- A notre avis, les états financiers de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE**, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2006, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II. – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'**article 266 (alinéa 1^{er})** du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

2- En application des dispositions de l'**article 266 (alinéa 2)** du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé de défaillances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers

3- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par l'AIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des nouvelles dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

Tunis, le 09 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

FINOR

Mustapha MEDHIOUB



F.A.C

Mohammed Néji HERGLI





Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : 70 728 450 Fax : 70 728 405
E-mail finor@planet.tn



22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana

Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215
E-mail : neji.fac@planet.tn

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
L'ARAB INTERNATIONAL LEASE**

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Au courant de l'exercice 2006, votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune opération spéciale, régie par les dispositions des articles sus indiqués.

Par ailleurs, nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 09 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

F.A.C
Mohammed Néji HERGLI

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
(Montants exprimés en dinars)

	PRODUITS		CHARGES		SOLDES	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Loyers de leasing	26 029 630	24 062 638				
Prélèvements	26 979	26 823	21 272 068	19 600 020		
Variation des intérêts réservés	31 567	22 281				
<u>Revenus bruts de leasing</u>	<u>26 088 176</u>	<u>24 111 742</u>				
Revenus nets de leasing	4 816 108	4 511 722				
Intérêts de retard et sur report	189 412	103 326				
Variation des intérêts de retard réservés	1 872	16 254				
Produits accessoires	41 003	51 315				
<u>Produits d'exploitation</u>	<u>5 048 395</u>	<u>4 682 617</u>				
Marge commerciale (PNB)	2 611 500	2 205 213				
Produits des placements	70 607	104 088				
<u>Sous total</u>	<u>2 682 107</u>	<u>2 309 301</u>				
Excédent brut d'exploitation	1 714 039	1 404 201				
Reprises sur agios & provisions :						
- Suite au recouvrement des créances	1 478 367	930 257				
- Suite à la radiation de créances	1 040 082	-				
Autres produits ordinaires	50 285	38 498				
<u>Sous total</u>	<u>4 282 773</u>	<u>2 372 956</u>				
Amortissements des immobilisations en location			21 272 068	19 600 020		
<u>Total des amortissements</u>			<u>21 272 068</u>	<u>19 600 020</u>		
Charges financières nettes			2 436 895	2 477 404		
<u>Total des charges financières</u>			<u>2 436 895</u>	<u>2 477 404</u>		
Autres charges d'exploitation			399 079	372 766		
Charges de personnel			568 989	532 334		
<u>Sous total</u>			<u>968 068</u>	<u>905 100</u>		
Dotations aux amortissements			48 145	38 208		
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances			2 024 593	1 539 900		
Créances radiées			1 040 082	-		
Impôt sur les sociétés			29 997	27 388		
<u>Sous total</u>			<u>3 142 817</u>	<u>1 605 496</u>		
<u>Résultat des activités ordinaires</u>			<u>1 139 956</u>	<u>767 460</u>		
<u>Résultat net de l'exercice</u>			<u>1 139 956</u>	<u>767 460</u>		
<u>Revenus nets de leasing</u>			<u>4 816 108</u>	<u>4 511 722</u>		
<u>Marge commerciale (PNB)</u>			<u>2 611 500</u>	<u>2 205 213</u>		
<u>Excédent brut d'exploitation</u>			<u>1 714 039</u>	<u>1 404 201</u>		

ARAB INTERNATIONAL LEASE

A.I.L

11, Rue Hédi Nouira - 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'ARAB INTERNATIONAL LEASE « A.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 29 Novembre 1996 avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche, de service ou autres.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (article 16 de la loi n°2001-123 du 28 Décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n° 2004-90 du 31 Décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 Décembre 2005).

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, à l'exception de la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33,3%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	15,0%
- Installations générales	10,0%

22 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle convenue d'avance.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer couru.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

23 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

24 : Politique de provisions

Les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

24-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties

Les garanties retenues comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

2-4-3 La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge |

2-5 : **Comptabilisation des revenus**

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement, trimestriellement ou semestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 : Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (article 16 de la loi n°2001-123 du 28 Décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n° 2004-90 du 31 Décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 Décembre 2005).

2-7 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 3 : CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Les états financiers ci-joints traduisent un changement de méthode de présentation des frais d'émission des billets de trésorerie qui figuraient antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2006 parmi les autres actifs courants, sous l'intitulé "charges constatées d'avance". Leur reclassement parmi les autres actifs non courants tel qu'intervenu en 2006 répond aux exigences de la NCT 10 relative aux charges reportées.

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2005, ont été retraités pour les besoins de la comparaison.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels. Ces immobilisations sont amorties sur une durée de trois ans, selon le mode linéaire.

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Coût d'acquisition des logiciels	49 547	49 547
Amortissements cumulés	(49 547)	(49 405)
Valeur comptable nette	<u>0</u>	<u>142</u>

La dotation de l'exercice au compte d'amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à D : 142.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE

**TABEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006**
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes			Amortissements			Valeur comptable nette	
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de l'exercice		Fin de période
Matériel de transport	20,0%	169 840	350	31 280	138 910	77 174	27 774	73 669	65 242
Equipements de bureau	10,0%	58 389	2 231		60 620	33 939	6 031	39 970	20 650
Matériel informatique	15,0%	87 426	6 580		94 006	51 611	11 211	62 821	31 184
Installations générales	10,0%	26 902	3 741		30 643	9 744	2 987	12 731	17 912
TOTAUX		342 557	12 902	31 280	324 179	172 468	48 003	189 191	134 988

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
- Immobilisations en location	84 577 756	(40 837 774)	43 739 982
- Immobilisations, contrats suspendus	4 623 834	(2 537 431)	2 086 404
- Immobilisations, contrats échus	30 908 137	(30 856 166)	51 972
- Immobilisations en cours	489 858		489 858
Totaux	120 599 586	(74 231 371)	46 368 216
- Provisions pour dépréciation		(1 500 903)	(1 500 903)
Soldes au 31 Décembre 2006	120 599 586	(75 732 274)	44 867 313

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Soldes au 31 Décembre 2005	103 241 050	(61 665 116)	41 575 934
Provisions constituées en couverture de l'encours financier		(1 175 086)	(1 175 086)
Soldes nets de provisions au 31 Décembre 2005	103 241 050	(62 840 202)	40 400 847
Additions de l'exercice			
- Investissements	27 192 965		27 192 965
- Transferts	1 002 353	(463 896)	538 457
- Relocations	104 068		104 068
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la valeur résiduelle	(5 625 747)	5 624 699	(1 048)
- Cessions anticipées	(4 223 474)	3 058 454	(1 165 020)
- Transferts	(1 002 353)	463 896	(538 457)
- Relocations	(89 276)	22 661	(66 615)
Amortissements de l'exercice		(21 272 068)	(21 272 068)
Dotations aux provisions sur encours financier		(371 613)	(371 613)
Reprises de provisions sur encours financier		45 797	45 797
Soldes au 31 Décembre 2006	120 599 586	(75 732 274)	44 867 313

- Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élevant à D : 27 192 965 concernent aussi bien les contrats mis en force que les contrats en cours à la clôture de l'exercice.

- Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à D : 5 625 746 et se rapporte à des contrats ayant une valeur résiduelle de D : 1 048.

- Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de D : 1 165 020.

- La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à D : 21 272 068. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer couru, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
 (Montants exprimés en dinars)

NOT: 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION (SUITE)

6.1 : Analyse par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Valeur nette</u>
Bâtiment et travaux publics	14 754 088	2 891 767
Industrie	25 178 771	8 986 487
Tourisme	18 401 704	7 931 361
Commerces et services	57 792 486	24 856 837
Agriculture	4 472 537	1 701 763
<u>Total</u>	<u>120 599 586</u>	<u>46 368 216</u>

6.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Valeur nette</u>
Equipements	25 992 691	7 399 227
Matériel roulant	79 250 116	30 870 808
Matériel divers	1 004 665	291 172
<u>Sous total</u>	<u>106 247 472</u>	<u>38 561 207</u>
Immobilier	14 352 114	7 807 009
<u>Total</u>	<u>120 599 586</u>	<u>46 368 216</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Titres de participations		
Prêts au personnel	1 100 000	1 100 000
Dépôts et cautionnements versés	181 792	188 373
	305	305
<u>Total</u>	<u>1 282 097</u>	<u>1 288 678</u>

Les titres de participations s'analysent au 31 décembre 2006 comme suit:

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date de souscription</u>
- SICAR BTKD	4 500	100	450 000	2001/2002
- SICAR UIB	6 500	100	650 000	1999/2000
<u>Total</u>			<u>1 100 000</u>	

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
 ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006**
 (Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeurs brutes		Résorptions		Valeur comptable nette
		Début de période	Fin de période	Début de période	Fin de période	
Frais d'émission des obligations	(a)	357 909	370 554	271 879	314 755	55 799
Frais d'émission des billets de trésorerie	(a)	75 418 *	75 418	14 703 *	32 168	43 250
TOTAUX		433 327	445 972	286 582	346 923	99 049

(a): Les frais d'émission sont résorbés sur la durée de remboursement des obligations et/ou billets de trésorerie, et ce, au prorata des intérêts courus.

La dotation de l'exercice aux résorptions des frais d'émission des obligations et des billets de trésorerie, s'élevant à D: 60.340 figure parmi les charges financières.

(*) Les frais d'émission des billets de trésorerie figuraient antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2006 parmi les autres actifs courants, sous l'intitulé "charges constatées d'avance". Leur reclassement parmi les autres actifs non courants, tel qu'intervenu en 2006, répond aux exigences de la NCT 10 relative aux charges reportées. A des fins comparatives, les chiffres correspondants de l'exercice 2005 ont été retraités.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	3 039 316	3 171 544
A déduire :		
- Provisions	(1 248 994)	(1 224 022)
- Produits réservés	(254 299)	(283 910)
<u>Montant net</u>	<u>1 536 023</u>	<u>1 663 612</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	4 360 736	5 444 385
A déduire :		
- Provisions	(3 662 046)	(4 371 758)
- Produits réservés	(625 984)	(764 745)
<u>Montant net</u>	<u>72 706</u>	<u>307 882</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>1 608 729</u>	<u>1 971 494</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (SUITE)

9.1 Clients ordinaires

Les créances détenues sur les clients ordinaires et figurant sous la rubrique des impayés s'analysent par ancienneté de solde comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Inférieur à 1 mois	598 243	657 441
- Entre 1 et 3 mois	712 154	700 249
- Entre 3 et 6 mois	387 828	435 035
- Entre 6 mois et 1 année	445 370	523 360
- Supérieur à 1 année	753 219	833 172
- Frais	146 929	93 851
- Chèques retournés impayés, après la date de clôture	(4 429)	(71 563)
Total des impayés	<u>3 039 316</u>	<u>3 171 545</u>

9.2 Clients en contentieux

Les risques encourus sur les clients en contentieux se détaillent ainsi :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Impayés	1 934 374	5 444 385
- Encours financier	4 360 736	2 308 892
- Avances et acomptes reçus	(86 805)	(36 276)
Total brut	<u>6 208 305</u>	<u>7 717 001</u>
A déduire :		
- Provisions	(4 746 034)	(5 442 526)
- Produits réservés	(625 984)	(764 745)
Total net	<u>836 287</u>	<u>1 509 730</u>

ARB INTERNATIONAL LEASE
AIL

11 Rue Hédi Nouria - 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
(Montants exprimés en dinars)

NOTES : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (SUITE)

9.3 Provisions pour dépréciation

La provision constituée pour la couverture des risques de non recouvrement des créances a été déterminée en conformité avec les normes prudentielles définies par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Solde en début de période	5 595 779	4 892 908
- Repises de la période suite recouvrement des créances	(1 432 570)	(611 030)
- Repises de la période suite radiation des créances	(905 149)	-
- Dotations de la période	1 652 980	1 313 902
<u>Solde en fin de période</u>	<u>4 911 041</u>	<u>5 595 779</u>

9.4 Produits réservés

Les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Solde en début de période	1 048 655	1 087 190
- Transferts en Produits de la période	(171 736)	(229 578)
- Annulations suite à la radiation des créances	(134 933)	-
- Produits réputés réservés en fin de période	138 297	191 043
<u>Solde en fin de période</u>	<u>880 283</u>	<u>1 048 655</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	2006	2005
- Fournisseurs, avances et acomptes	8	10 300
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	21 877	24 181
- Etat, report de TVA	285 295	-
- Etat, TVA gelée (A)	218 913	328 370
- Etat, retenue à la source (voir note 27)	998	1 460
- Etat, acomptes provisionnels (voir note 27)	-	21 634
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés (voir note 27)	27 014	31 307
- Charges constatées d'avance ^(*) (B)	665 497	917 049
- Produits à recevoir des tiers	2 957	2 957
- Compte d'attente	-	1 723
<u>Total</u>	<u>1 222 560</u>	<u>1 338 982</u>

(A) : Le crédit de TVA s'élevant au 31 décembre 1999 à D: 656.740 est régi par les dispositions des articles 53 et suivants de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour la gestion 1999.

En application des dispositions précitées, ce crédit est gelé.

La société a bénéficié des dispositions de l'article 55 prévoyant la restitution du crédit sur trois ans à raison d'un sixième par semestre. Le montant encaissé en 2006 est de D: 109.457

(B) : Ce poste peut être détaillé comme suit:

	2006	2005
Fournitures de bureau et autres	9 015	4 873
Maintenance	111	108
Abonnement ADSL	100	-
Commissions d'aval sur emprunts obligataires	22 242	26 766
Intérêts précomptés sur billets de trésorerie	513 259	714 609
Commissions de placement sur billets de trésorerie	120 770	170 693
<u>Total</u>	<u>665 497</u>	<u>917 049</u>

(*) Les frais d'émission des billets de trésorerie figuraient antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2006 parmi les autres actifs courants sous l'intitulé "charges constatées d'avance". Leur reclassement parmi les autres actifs non courants, tel qu'intervenu en 2006, répond aux exigences de la NCT 10 relative aux charges reportées. A des fins comparatives, les chiffres correspondants de l'exercice 2005 ont été retraités. (Cf. note 3)

ARAB INTERNATIONAL LEASE
AIL
11, Rue Hédi Nouria - 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde des placements et autres actifs financiers s'élevant à D: 11 416, correspond pour D: 11 338 à la valeur liquidative au 31 décembre 2006 de 108 actions Univers SICAV, et pour le reliquat, soit D: 78, à un solde de liquidités disponible chez l'intermédiaire en bourse SCIF.

NOTE 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Banques	1 626 138	3 455 386
- Caisses	3 022	5 296
<u>Total</u>	<u>1 629 160</u>	<u>3 460 682</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Capital social	(A)	10 000 000	10 000 000
- Réserve légale	(B)	101 477	101 477
- Réserve extraordinaire		650 000	650 000
- Réserves pour fonds social	(C)	224 321	221 661
- Résultats reportés		(682 369)	(1 449 829)
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>10 293 429</u>	<u>9 523 309</u>
Résultat de l'exercice (1)		1 139 956	767 460
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>11 433 385</u>	<u>10 290 769</u>
Nombre d'actions (2)		1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1,140	0,767

(A) Au 31 Décembre 2006, le capital social est de DT : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libéré en totalité.

La structure du capital est présentée ci-dessous :

<u>Actionnaire</u>	<u>Capital souscrit et libéré</u>	<u>Pourcentage</u>
Banque Tuniso-Koweïtienne de développement	4 999 900	50,00%
Union International de Banques	1 999 900	20,00%
The Arab Investment Company	2 000 000	20,00%
Société Tunisienne de Banque	500 000	5,00%
Arab Fisheries Company	500 000	5,00%
M. Sahbi KNANI	100	0,001%
M. Boubaker SGHAIER	100	0,001%
<u>Total</u>	<u>10 000 000</u>	<u>100,00%</u>

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de ses résultats distribuables à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2006
 (Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 Décembre 2004	10 000 000	101 477	650 000	215 490	(791 868)	(657 961)	9 517 138
Affectations approuvées par l'A.G.O du 02 juin 2005					(657 961)	657 961	0
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social				6 706			6 706
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes				(536)			(536)
Résultat de l'exercice 2005						767 460	767 460
Soldes au 31 Décembre 2005	10 000 000	101 477	650 000	221 661	(1 449 829)	767 460	10 290 769
Affectations approuvées par l'A.G.O du 06 juin 2006					767 460	(767 460)	0
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social				6 381			6 381
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes				(3 721)			(3 721)
Résultat de l'exercice 2006						1 139 956	1 139 956
Soldes au 31 Décembre 2006	10 000 000	101 477	650 000	224 321	(682 369)	1 139 956	11 433 385

NOTE 14 : EMPRUNTS

TABEAU DES EMPRUNTS
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2006
(Montants exprimés en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêt effectif	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Soldes	Fin de période	
								Echéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BILLETS DE TRESORERIE									
Billet de trésorerie SICAV EPARGNANT	250 000	6,50%	04 janvier 2010	250 000		0	250 000	250 000	0
Billet de trésorerie PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	200 000	6,50%	04 janvier 2010	200 000		0	200 000	200 000	0
Billet de trésorerie TUNISIE SICAV	450 000	6,50%	04 janvier 2010	450 000		0	450 000	450 000	0
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 100 000	6,17%	04 janvier 2010	1 100 000		0	1 100 000	1 100 000	0
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 000 000	6,18%	26 mars 2008	1 000 000		0	1 000 000	1 000 000	0
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 000 000	6,38%	31 mars 2009	1 000 000		0	1 000 000	1 000 000	0
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 000 000	6,59%	16 mars 2010	1 000 000		0	1 000 000	1 000 000	0
Total des billets de trésorerie	5 000 000			5 000 000	0	0	5 000 000	5 000 000	0
CREDITS BANCAIRES									
BEST BANK	5 000 000	TMM+2%	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	5 000 000	10 000 000	5 000 000	10 000 000	0	10 000 000
BTK	3 000 000	TMM+1,75%	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	0	3 000 000		3 000 000	2 812 500	187 500
BEI (*)	5 727 600	8,25%	En bloc le 20 février 2013	5 727 600			5 727 600	5 727 600	0
Total des crédits bancaires	13 000 000			13 000 000	13 000 000	5 000 000	18 727 600	8 540 100	10 187 500
EMPRUNTS OBLIGATAIRES									
AIL 99	10 000 000	7%	Annuellement (2002-2006)	2 000 000		2 000 000	0	0	0
AIL 2000	10 000 000	7%	Annuellement (2002-2006)	2 000 000		2 000 000	0	0	0
AIL 2002	10 000 000	7,4%	Annuellement (2003-2007)	4 000 000		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
AIL 2005	10 000 000	6,50%	Annuellement (2006-2010)	10 000 000		2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
Total des emprunts obligataires	18 000 000			18 000 000	0	8 000 000	10 000 000	6 000 000	4 000 000
TOTAL GENERAL	33 727 600			33 727 600	13 000 000	13 000 000	33 727 600	19 540 100	14 187 500

(*) : Le crédit a été contracté auprès de la banque européenne d'investissement pour un montant en dinars équivalent à EUR: 4.000.000, au taux de 8,25%. Le principal est remboursable en bloc le 20 février 2013 alors que les intérêts sont payables semestriellement.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
 EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 5 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Dépôts et cautionnements reçus	57 750	62 750
	<u>57 750</u>	<u>62 750</u>

NOTE 16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	28 087	1 218
<u>Sous total</u>	<u>28 087</u>	<u>1 218</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>		
- Factures d'achats d'immobilisations	234 787	218 579
- Effet à payer	1 027 424	870 573
- Retenue de garantie	5 288	5 288
- Fournisseurs, factures non parvenues	232 797	561 941
<u>Sous total</u>	<u>1 500 296</u>	<u>1 656 381</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>1 528 383</u>	<u>1 657 599</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	2006	2005
- Avances et acomptes reçus des clients	1 071 026	630 508
- Personnel, provisions pour congés payés	96 046	89 841
- Personnel, autres charges à payer	48 625	45 851
- Etat, retenues sur salaires	10 304	11 210
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	6 284	4 691
- Etat, impôt sur les sociétés (voir note 27)	29 997	27 388
- Etat, autres impôts et taxes à payer	8 043	6 743
- Etat, TVA à payer	-	92 915
- C.N.S.S	20 968	21 479
- Assurance groupe	6 409	5 471
- Autres comptes créditeurs	59 164	64 091
- Diverses charges à payer (A)	216 341	146 940
- Produits constatés d'avance (B)	1 956 979	1 580 648
<u>Total</u>	<u>3 530 186</u>	<u>2 727 775</u>

(A) : Ce poste peut être détaillé comme suit:

	2006	2005
Redevances téléphoniques	3 691	5 000
Honoraires	23 500	21 213
Documentation	390	87
Entretien voitures	50	50
Eau & électricité	930	204
Commissions d'aval sur emprunts obligataires	161 002	120 080
Intérêts des comptes courants bancaires débiteurs	26 778	307
<u>Total</u>	<u>216 341</u>	<u>146 940</u>

(B) : Figurent sous cet intitulé les redevances de crédit bail échues et non courues à la date de clôture de la situation. Leur détail peut être récapitulé comme suit:

	2006	2005
Principal échû et différé contenu dans les redevances de crédit bail	1 627 796	1 282 136
Intérêts échûs et différés contenus dans les redevances de crédit bail	329 183	298 512
<u>Total</u>	<u>1 956 979</u>	<u>1 580 648</u>

AR3 INTERNATIONAL LEASE
AIL
11, rue Hédi Nouira - 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 8 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	4 000 000	8 000 000
- Echéances à moins d'un an sur certificats de leasing	10 000 000	5 000 000
- Echéances à moins d'un an sur crédits bancaires	187 500	-
<u>Sous total (voir note 14)</u>	<u>14 187 500</u>	<u>13 000 000</u>
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	439 419	719 018
- Intérêts courus sur certificats de leasing	138 587	72 807
<u>Total</u>	<u>14 765 506</u>	<u>13 791 825</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
 EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 19 : PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

		2006	2005
- Loyers du leasing		26 029 630	24 062 638
- Prélèvements		26 979	26 823
	<u>Revenus bruts de leasing</u>	<u>26 056 609</u>	<u>24 089 461</u>
	(A)		
- Intérêts de retard		189 412	103 326
- Intérêts intercalaires		12 613	26 337
- Frais de dossier		28 390	24 978
	<u>Total des autres produits</u>	<u>230 415</u>	<u>154 641</u>
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		169 822	205 197
Intérêts de retard antérieurs		1 914	24 381
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers		(138 255)	(182 916)
Intérêts de retard		(42)	(8 127)
	<u>Variation des produits réservés</u>	<u>33 439</u>	<u>38 535</u>
A déduire :			
- Dotations aux amortissements des immobilisations données en location	(B)	(21 272 068)	(19 600 020)
	<u>Total des produits d'exploitation</u>	<u>5 048 395</u>	<u>4 682 617</u>
- Encours financiers des contrats :			
- Au début de l'exercice		40 295 129	39 111 530
- A la fin de l'exercice		44 252 840	40 295 129
- Moyenne	(D)	42 273 985	39 703 330
- Produits de l'exercice	(A) - (B) = (C)	4 784 541	4 489 441
- Taux moyen	(C) / (D)	11,32%	11,31%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	2006	2005
- Intérêts et commissions sur emprunts obligataires	1 029 954	1 217 810
- Intérêts des crédits bancaires	498 144	570 817
- Intérêts des certificats de leasing	502 891	346 410
- Intérêts et commissions sur billets de trésorerie	272 858	238 995
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de renversement des emprunts et des billets de trésorerie	60 340	38 720
<u>Total des charges financières</u>	<u>2 364 187</u>	<u>2 412 752</u>
	(A)	
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	75 609	66 032
- Autres produits financiers	(2 902)	(1 380)
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>72 707</u>	<u>64 652</u>
<u>Total général</u>	<u>2 436 895</u>	<u>2 477 404</u>
- Encours des emprunts		
. Au début de l'exercice	33 727 600	25 727 600
. A la fin de l'exercice	33 727 600	33 727 600
. Moyenne	33 727 600	29 727 600
	(B)	
- Taux moyen	7,01%	8,12%
	(A) / (B)	

ARIS INTERNATIONAL LEASE
 AIL
 11, Le Hédi Noura - 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Plusvalues sur cession des placements	703	61 279
- Plusvalue potentielle sur placements	-	13 380
- Moins values sur cession des placements	(26 828)	-
- Moins value potentielle sur placements	(17)	-
- Dividendes	96 749	29 429
<u>Total</u>	<u>70 607</u>	<u>104 088</u>

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Salaires et compléments de salaires	275 320	253 915
- Charges connexes aux salaires	128 489	122 581
- Cotisations de sécurité sociale	74 483	67 811
- Autres charges sociales	90 697	88 027
<u>Total</u>	<u>568 989</u>	<u>532 334</u>

ARIS INTERNATIONAL LEASE
 AIL
 11, Le Hédi Noura - 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	2006	2005
- Achat de matières et fournitures	34 413	28 172
<u>Total des achats</u>	<u>34 413</u>	<u>28 172</u>
- Locations	79 743	79 551
- Entretien et réparations	5 053	8 800
- Primes d'assurances	8 183	7 608
- Autres	7 745	8 626
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>100 724</u>	<u>104 585</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	47 495	48 309
- Publicités, publications, relations publiques	15 082	9 916
- Cotisations et dons	25 208	13 150
- Déplacements, missions et réceptions	36 207	44 341
- Frais postaux et de télécommunications	22 422	21 989
- Services bancaires et assimilés	19 443	20 558
- Frais sur actions	-	3 500
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>165 857</u>	<u>161 763</u>
- Jetons de présence	25 000	12 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>25 000</u>	<u>12 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	10 419	9 609
- T.C.I	59 982	54 775
- Droits d'enregistrement et de timbres	1 516	763
- Autres impôts et taxes	1 168	1 099
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>73 085</u>	<u>66 246</u>
<u>Total général</u>	<u>399 079</u>	<u>372 766</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	142	332
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	48 003	37 876
<u>Total</u>	<u>48 145</u>	<u>38 208</u>

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions et le résultat des créances radiées se détaillent ainsi :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	2 024 593	1 539 900
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 478 367)	(930 257)
- Créances radiées	1 040 082	-
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(905 149)	-
- Annulation de produits réservés :		
• Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	(119 095)	-
• Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	(15 838)	-
	<u>546 226</u>	<u>609 643</u>

ARB INTERNATIONAL LEASE
AIL
11,Rue Hédi Nouria - 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
(Montants exprimés en dinars)

NOTÉ 26 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	47 517	36 248
- Autres	2 768	2 250
<u>Total</u>	<u>50 285</u>	<u>38 498</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
 (Montants exprimés en dinars)

NOTE 27 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	2006	2005
Résultat comptable	1 169 953	794 848
A réintégrer		
- Dotations aux provisions	2 024 593	1 539 900
- Reprises sur provisions fiscales	397 816	155 438
- Provisions fiscales 2003 pour affaires en cours	869 993	767 273
- Provisions pour congés payés 2006/2005	6 205	9 401
- Diverses charges non déductibles	1 041	-
A déduire		
- Provisions fiscales 2003 pour affaires en cours	869 993	767 273
- Reprises sur provisions comptables	1 478 367	930 258
- Dividendes et tantièmes	96 749	29 429
Bénéfice fiscal avant provisions	<u>2 024 593</u>	<u>1 539 900</u>
Provisions pour créances douteuses déductibles à hauteur de 100%	(2 024 593)	(1 539 900)
Résultat fiscal	<u>0</u>	<u>0</u>
Impôts sur les sociétés (Minimum d'impôt : 0,1% du chiffres d'affaires brut)	<u>29 997</u>	<u>27 388</u>
A imputer		
- Excédent d'impôt antérieur	(27 014)	(31 308)
- Acomptes provisionnels payés	-	(21 634)
- Retenues à la source	(998)	(1 460)
Impôt à payer (à reporter)	<u>1 985</u>	<u>(27 014)</u>

Note complémentaire relative à l'état de flux de trésorerie 2006

encaissements reçus des clients		31 852 171.057
41	Clients & comptes rattachés	31 851 653.500
77	Gains extraordinaires	517.557
sommes versées aux fournisseurs		-317 662.415
401	Fournisseurs d'exploitation	-297 672.868
461	Compte d'attente	1 157.796
471	Charges constatées d'avance	-22 242.205
615	Entretiens et réparations	831.232
616	Primes d'assurances	263.630
sommes versées aux personnel		-523 865.130
421	Personnel- avances & acceptés	-9 367.374
425	Personnel- rémunérations dues	-214 110.710
4321	IR P P	-66 295.321
433	Etat contributions à payer	-11 753.633
451		-108 958.793
453	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-113 379.299
intérêts payés		-2 263 862.206
627	Services bancaires et assimilés	-18 922.924
651	Charges d'intérêts	-2 247 680.350
750	Intérêts créditeur des comptes courants bancaires	2 741.068
Impôts & taxes payés		-185 440.909
4322	Retenue à la source	-18 482.014
434	Etat-impôts sur les bénéfices	-998.213
436	Etat taxes sur le chiffre d'affaires	-159 828.182
439	Autres impôts, taxes & versements assimilés	-6 132.500
Autres flux liés à l'exploitation		37 000.000
733	Jetons de présence et rémunérations d'administrateurs	2 250.000
751	Produits des participations	56 250.000
44	Société du groupe & actionnaires	-21 500.000
décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation corporelles ou incorporelles		-30 906 793.783
24	Immobilisations données en location	-131 497.367
404	Fournisseurs d'immobilisations	-21 461 987.252
405	Fournisseurs - d'immobilisation - effets à payer	-9 313 309.164
encaissement provenant de la cession d'immobilisation corporelles ou incorporelles		11 500.000
736	Produits nets sur cessions d'immobilisations et autres gains sur éléments non récurrents	11 500.000
décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation financière		-22 000.000
26	Autres immobilisations financières	-22 000.000
encaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation financière		3 831.265
26	Autres immobilisations financières	3 831.265
encaissements provenant des emprunts		13 000 000.000
16	Emprunts et dettes assimilées	13 000 000.000
remboursement d'emprunts		-13 000 000.000
50	Emprunts et autres dettes financières courants	-13 000 000.000



ARAB INTERNATIONAL LEASE

A.I.L

11, Rue Hédi Nouria - 1001 - Tunis

**INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES
AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

RAB INTERNATIONAL LEASE

A.I.L

11, Rue Hédi Nouira - 1001 - Tunis

I- APPLICATION DE LA CIRCULAIRE N° 91-24 DE LA BCT EN MATIERE DE DIVISION, COUVERTURE DES RISQUES ET SUIVI DES ENGAGEMENTS

Note 1 : DIVISION ET COUVERTURE DES RISQUES

11 Application de l'article 1^{er}

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux, à 5% des fonds propres nets s'élève à DT : 2.565.377 (A)

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux, à 15% des fonds propres nets s'élève à DT : Néant (B)

Le montant des fonds propres nets s'élève à DT : 11.334.336 (C) (cf note 3)

(A) / (C) = 0,22 Inférieur à 5

(B) / (C) = 0 Inférieur à 2

Conclusion : article 1^{er} respecté

12 Application de l'article 2

Bénéficiaires dont les risques encourus excèdent 25% des fonds propres nets : Néant

Conclusion : article 2 respecté

13 Application de l'article 3

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10%, s'élève à DT : Néant (A)

Le montant des fonds propres nets s'élève à DT : 11.334.336 (B) (cf note 3)

(A) / (B) = 0 Inférieur à 3

Conclusion : article 3 respecté

1.4 Application de l'article 4

Fonds propres nets / Risques encourus = 25,58 % (1) Supérieur à 8%

(1) Voir note 3

Conclusion : article 4 respecté

Note 2 : SUIVI DES ENGAGEMENTS

1.1 Classification des actifs

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes clients. La situation du client n'est pas prise en compte en tant que critère d'évaluation du portefeuille de la société.

Les contrats de leasing ne confèrent pas un droit de regard sur les documents comptables et la situation financière du client.

Ainsi, pour les anciens dossiers relatifs aux clients qui sont en règle dans le paiement de leurs loyers, la société ne dispose pas, le plus souvent d'informations récentes sur la situation financière du client.

2.2 Comptabilisation des revenus

Les intérêts inclus dans les loyers et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés au bilan sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

2.3 Evaluation des garanties

La société s'est conformée à l'article 10 de la circulaire n° 91-24 de la BCT, pour l'évaluation des garanties.

Les garanties retenues sont :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

Par ailleurs, et pour l'évaluation des biens en location, les principes retenus sont les suivants, selon la nature du bien :

- Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

2.4 Affectation des provisions

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées pour chaque client, en appliquant le taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur le client et de la valeur du bien en leasing.

Les taux de provision par classe sont :

. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Note 3 : RESPECT DE L'ARTICLE 4 DE LA CIRCULAIRE 91-24

3.1 RISQUES ENCOURUS SELON LA CIRCULAIRE 93-08

ANNEE 2006

	Engagements bruts	Pondération	Risques encourus
Risques encourus sur la clientèle (Leasing mobilier)	43 829 890		37 747 680
Risques encourus sur la clientèle (Leasing immobilier)	8 217 767		3 982 809
Immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société	134 988	100%	134 988
Titres de participation	1 100 000	100%	1 100 000
Autres immobilisations financières	203 974	100%	203 974
Titres de transaction et de placement	11 338	100%	11 338
Créances sur l'Etat	532 220	0%	-
Autres actifs courants	668 462	100%	668 462
Banques et caisses	1 629 238	20%	325 848
TOTAL DES RISQUES ENCOURUS	56 327 877		44 175 099

3.2 FONDS PROPRES NETS DE LA SOCIETE

Capital social	+	10 000 000
Réserves	+	975 798
Résultats reportés	+	(682 369)
Résultat de l'exercice	+	1 139 956
Autres actifs non courants	-	(99 049)
TOTAL DES FONDS PROPRES NETS DE BASE	A	11 334 336
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	B	-
TOTAL DES FONDS PROPRES NETS	A+B	11 334 336
<u>3.3 FONDS PROPRES NETS / RISQUES ENCOURUS</u>		25.66%

Note 4-1 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

LEASING MOBILIER

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	27 674 922	4 920 213	1 309 779	669 031	2 123 109	36 657 053
Contrats en cours de MEF	410 197	0	0	0	79 661	489 858
Impayés	226 557	517 795	401 141	452 302	5 074 813	6 672 607
Avances reçues	(909 115)	(1 749)	0	0	(113 970)	(1 024 835)
ENCOURS GLOBAL	27 402 560	5 436 258	1 710 920	1 121 333	7 163 612	42 834 683
Produits réservés	0	0	43 243	44 574	597 593	685 410
TOTAL BILAN	27 402 560	5 436 258	1 667 677	1 076 759	6 566 019	42 149 274
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	1 591 993	71 999	16 624	0	0	1 680 616
TOTAL HORS BILAN	1 591 993	71 999	16 624	0	0	1 680 616
TOTAL ENGAGEMENTS	28 994 553	5 508 258	1 684 301	1 076 759	6 566 019	43 829 890
Garanties imputables sur risques encourus	46 250	8 000	2 000	0	1 500	57 750
Garanties non imputables sur risques encourus	37 488 736	5 474 620	1 609 619	918 825	1 482 875	46 974 675
Provisions sur encours financiers	0	0	2 474	3 891	1 493 934	1 500 298
Provisions sur impayés	0	0	57 644	157 669	4 440 020	4 655 334
TOTAL DE LA COUVERTURE	37 534 986	5 482 620	1 671 737	1 080 384	7 418 329	53 188 057
Risques encourus négatifs	74 801	0	0	0	56 371	131 172
RISQUES ENCOURUS	29 023 104	5 500 258	1 622 183	915 200	686 936	37 747 680

II – LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 1 : LES ENGAGEMENTS DONNES

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

-Engagements sur opérations de leasing	1.856.216
-intérêts sur emprunts obligataires	1.179.000
-intérêts sur crédit BEI	2.906.624
-intérêts sur certificats de leasing BEST Bank	72.524
<u>Total des engagements donnés</u>	<u>6.014.364</u>

Note 2 : LES ENGAGEMENTS RECUS

Les principaux engagements reçus concernent :

- Les intérêts non échus sur opérations de leasing pour une valeur de	D : 6.871.742.
- Les garanties réelles reçues des clients pour un montant de	D : 1.001.400.
- Les avals reçus des banques sur emprunts obligataires et billets de trésorerie pour un montant de	D : 16.179.000.

III – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice 2006, les transactions avec les parties liées se résument comme suit :

BTKD

Le montant décaissé au titre des prestations fournies par la BTKD s'élève à D : 224.980 et se détaille comme suit :

Commissions d'aval sur emprunts obligataires et billets de trésorerie	47.346
Commissions bancaires sur versements effets	12.178
Commissions bancaires sur versements chèques	1.201
Intérêts sur découverts bancaires	74.364
Intérêts sur crédit bancaire	28.216
Charges locatives	51.675
Jetons de présence	10.000
<u>Total</u>	<u>224.980</u>

Le montant encaissé au titre des intérêts créditeurs s'élève à D : 1.955.

UIB

Le montant décaissé au titre des prestations fournies par l'UIB s'élève à D : 15.343 et se détaille comme suit :

Commissions d'aval sur emprunts obligataires	10.343
Jetons de présence	5.000
<u>Total</u>	<u>15.343</u>

5.3 - Engagements hors bilan des trois dernières années

	2004	2005	2006
Engagements donnés			
Engagements sur opérations de leasing	1 433 391	1 050 834	1 856 216
Intérêts sur emprunts obligataires	1 198 000	2 128 250	1 179 000
Intérêts sur crédits BEI	3 895 372	3 376 302	2 906 624
Intérêts sur certificats de leasing BEST Bank		49 693	72 524
Total	6 526 763	6 605 079	6 014 364

	2004	2005	2006
Engagements reçus			
Intérêts à échoir sur crédit de leasing	6 321 838	7 093 901	6 871 742
Hypothèques	1 959 000	1 001 400	1 001 400
Avais bancaires sur emprunts obligataires	15 728 000	20 128 250	16 179 000
Total	24 008 838	28 223 551	24 052 142

5.4 - Engagements financiers au 31 décembre 2006

(en dinar)

TYPE D'ENGAGEMENT	VALEUR TOTALE	TIERS	DIRIGEANTS	ENTREPRISES LIEES	ASSOCIE	PROVISIONS
1) Engagements donnés						
a. Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres Garanties						
b. Garanties réelles						
- Hypothèques						
- Nantissements						
c. Effets escomptés et non échus						
d. Créances à l'exportation mobilisées						
e. Abondant de créance						
f. Engagement sur titre non libéré						
g. Engagement par signature/ leasing	1 856 216	1 856 216				
h. Engagement / intérêts d'emprunts	4 158 148	4 158 148				
TOTAL	6 014 364	6 014 364				
2) Engagements reçus						
a. Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval	16 179 000	7 967 300		8 211 700		
- Autres Garanties						
b. Garanties réelles						
- Hypothèques	1 001 400	1 001 400				
- Nantissement						
c. Effets escomptés et non échus						
d. Créances à l'exportation mobilisées						
e. Engagement / intérêts à échoir sur les crédits de leasing	6 871 742	6 871 742				
TOTAL	24 052 142	15 840 442		8 211 700		
3) Engagements réciproques						
- Emprunt obtenu non encore encaissé						
- Crédit consenti non encore versé						
- Opération de portage						
- Crédit documentaire						
- Commande d'immobilisation						
- Commande de longue durée						
- Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective.						
TOTAL						

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES	MONTANT GARANTI	VALEUR COMPTABLE DES BIENS DONNES EN GARANTIE	PROVISION
- Emprunt obligataire			
- Emprunt d'investissement			
- Emprunt courant de gestion			
- Autres			

5.5 - Encours des crédits contractés par l'AIL au 31 décembre 2006

5.5.1 - Encours des emprunts obligataires émis par l'AIL

(en DT)

Emprunts Obligataires	Montants	Échéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2006
AIL 2002	10 000 000	01/07/2007	7,4%	5 ans	2 000 000
AIL 2005	10 000 000	15/08/2010	6,5%	5 ans	8 000 000
Total	20 000 000				10 000 000

5.5.2 - Encours des emprunts bancaires contractés par l'AIL

(En DT)

Crédits Bancaires	Echéance	Durée	Montants	Taux d'intérêt	Encours au 31/12/2006
BEST BANK*			10 000 000	TMM+2%	10 000 000
BTK**	31/12/2012	5 ans	3 000 000	TMM+1,75%	3 000 000
BEI***	20/02/2013	10 ans	5 727 600	8,25%	5 727 600
Total			18 727 600		18 727 600

(*) Crédit renouvelable tous les 3 mois.

(**) Remboursable trimestriellement tous sur 5 ans dont une année de franchise.

(***) : Le crédit a été contracté auprès de la Banque européenne d'investissement pour un montant en dinars équivalent à 4.000.000 EUR, au taux de 8,25%. Le principal est remboursable en bloc le 20 février 2013 alors que les intérêts sont payables semestriellement.

5.5.3 - Encours des billets de trésorerie émis par l'AIL

Souscripteur	Echéance	Durée	Montants (en DT)	Taux d'intérêt	Encours au 31/12/2006
Placement Obligataire SICAV	04/01/2010	360 jours	200 000	6,50%	200 000
SICAV L'EPARGNANT	04/01/2010	360 jours	250 000	6,50%	250 000
TUNISIE SICAV	04/01/2010	360 jours	450 000	6,50%	450 000
BH Obligataire SICAV	04/01/2010	360 jours	1 100 000	6,17%	1 100 000
BH Obligataire SICAV	26/03/2008	1100 jours	1 000 000	6,18%	1 000 000
BH Obligataire SICAV	31/08/2009	1470 jours	1 000 000	6,38%	1 000 000
BH Obligataire SICAV	16/03/2010	1820 jours	1 000 000	6,59%	1 000 000
Total			5 000 000		5 000 000

5.6 - Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire AIL 2005

Obligataires	Nombre de	Nombre	Montant
	souscripteurs	d'obligations	souscrit en dinars
SICAV	13	68 000	6 800 000
SICAR	1	10 000	1 000 000
Assurances	2	19 000	1 900 000
Personnes Physiques	2	3000	300 000
TOTAL	18	100 000	10 000 000

L'emprunt « AIL 2005 » a été totalement souscrit au taux fixe 6,5%.

5.7 - Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre

Montants exprimés en dinar tunisien

	PRODUITS				CHARGES				SOLDES		
	2006	2005	2004		2006	2005	2004		2006	2005	2004
Loyers de leasing	26 029 630	24 062 638	21 431 933	Amortissements des immobilisations en location	21 272 068	19 600 020	17 559 512				
Préloyers	26 979	26 823	25 560								
Variation des intérêts réservés	31 567	22 281	69 304								
REVENUS BRUTS DE LEASING	26 088 176	24 111 742	21 526 797	Total des Amortissements	21 272 068	19 600 020	17 559 512	Revenus nets de Leasing	4 816 108	4 511 722	3 967 285
Revenus nets de Leasing	4 816 108	4 511 722	3 967 285	Charges Financières Nettes	2 436 895	2 477 404	2 256 163				
Intérêts de retard et sur report	189 412	103 326	126 516								
Variation des intérêts de retard réservés	1 872	16 254	(11 144)								
Produits Accessoires	41 003	51 315	39 013								
PRODUIT D'EXPLOITATION	5 048 395	4 682 617	4 121 670	Total de charges financière	2 436 895	2 477 404	2 256 163	Marge Commerciale (PNB)	2 611 500	2 205 213	1 865 507
Marge Commerciale (PNB)	2 611 500	2 205 213	1 865 507	Autres charges d'exploitation	399 079	372 766	379 029				
Produits des placements	70 607	104 088	37 060	Charges de personnel	568 989	532 334	494 006				
Sous Total	2 682 107	2 309 301	1 902 567	Sous Total	968 068	905 100	873 035	Excédent Brut d'Exploitation	1 714 039	1 404 201	1 029 532
Excédent Brut d'Exploitation	1 714 039	1 404 201	1 029 532	Dotations aux amortissements	48 145	38 208	39 395				
Reprises sur provisions :	2 518 449	930 257	320 281	Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	2 024 593	1 539 900	1 926 068				
- suite au recouvrement des créances	1 478 367	930 257	320 281	Créances radiées	1 040 082	0	0				
- suite à la radiation des créances	1 040 082	0	0	Autres pertes ordinaires	0	0	0				
Autres produits ordinaires	50 285	38 498	17 731	Impôts sur les sociétés	29 997	27 388	60 042				
Sous Total	4 282 773	2 372 956	1 367 544	Sous Total	3 142 817	1 605 496	2 025 505	Résultat des activités ordinaires	1 139 956	767 460	(657 961)
								Résultat net de l'exercice	1 139 956	767 460	(657 961)

(*) : Le poste « variation des produits réservés » figurant au compte de résultat peut être retrouvé à partir du solde intermédiaire de gestion en faisant la somme des poste « Variation des intérêts réservés » et « Variation des intérêts de retard réservés » (1)+(2).

5.8 - Tableau de mouvement des capitaux propres

Montants exprimés en dinar tunisien

	Capital Social	Réserves Légales	Réserves Extraordinaires	Réserves pour Fonds Social	Autres Réserves	Résultats reportés	Résultats de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2004	10 000 000	101 477	650 000	215 490	0	(791 868)	(657 961)	9 517 138
Affectation approuvées par l'AGO du 2 juin 2005						(657 961)	657 961	0
Intérêts des prêts sur le fonds social				6 706				6 706
Bonification d'intérêt sur prêts accordés par d'autres organismes				(536)				(536)
Résultat de l'exercice 2005							767 460	767 460
Solde au 31 décembre 2005	10 000 000	101 477	650 000	221 660	0	(1 449 829)	767 460	10 290 768
Affectation approuvées par l'AGO du 6 juin 2006						767 460	(767 460)	0
Intérêts des prêts sur le fonds social				6 381				6 381
Bonification d'intérêt sur prêts accordés par d'autres organismes				(3 721)				(3 721)
Résultat de l'exercice 2006							1 139 956	1 139 956
Solde au 31 décembre 2006	10 000 000	101 477	650 000	224 320	0	(682 369)	1 139 956	11 433 384
Affectation approuvées par l'AGO du 6 juin 2007		22 879				717 077	(739 956)	0
Réserves pour risques bancaire généraux					400 000		(400 000)	0
Solde après affectation des résultats	10 000 000	124 356	650 000	224 320	400 000	34 707	0	11 433 384

5.9 - Affectation des résultats des trois derniers exercices

Montants exprimés en dinar tunisien

	2 004	2 005	2 006
Bénéfice net de l'exercice	(657 961,681)	767 459,686	1 139 956,009
+ Report à nouveau	(791 867,638)	(1 449 829,319)	(682 369,633)
= Total	(1 449 829,319)	(682 369,633)	457 586,376
- Réserves légales	0,000	0,000	22 879,319
Solde	(1 449 829,319)	(682 369,633)	434 707,057
Réserves pour risques bancaire généraux	0,000	0,000	400 000,000
Fons Social	0,000	0,000	0,000
Résultats reportés	(1 449 829,319)	(682 369,633)	34 707,057

5.10 - Evolution du revenu net de leasing et du résultat d'exploitation

Montants exprimés en dinar tunisien

	2004	2005	2006
Produits d'exploitation	4 121 670	4 682 617	5 048 395
Résultat d'exploitation	(615 650)	756 350	1 119 668
PRODUITS NETS	1 902 567	2 309 301	2 682 107
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Produits d'Exploitation / Action	4,122	4,683	5,048
Résultat d'exploitation / Action	(0,616)	0,756	1,120
Produis Nets / Action	1,903	2,309	2,682

5.11 - Evolution du résultat net

Montants exprimés en dinar tunisien

	2004	2005	2006
Résultats Avant Impôts	(597 919)	794 848	1 169 953
Impôts sur les sociétés	(60 042)	(27 388)	(29 997)
Résultats Nets d'Impôts	(657 961)	767 460	1 139 956
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultats par Action Avant Impôts	(0,598)	0,795	1,170
Résultats par Action Nets d'Impôts	(0,658)	0,767	1,140
Résultats Avant Impôts / Capital Social	-5,98%	7,95%	11,70%
Résultats Nets d'Impôts / Capital Social	-6,58%	7,67%	11,40%

5.12 - Evolution des dividendes

La société n'a pas distribué de dividendes au titre des exercices 2002, 2003 et 2004.

5.13 - Evolution de la marge brute d'autofinancement

Montants exprimés en dinar tunisien

	2004	2005	2006
Résultat Net de l'exercice	(657 961)	767 460	1 139 956
dotations aux Amortissements	39 395	38 208	48 145
Dotations nettes aux provisions	1 605 787	609 643	546 226
Marge Brute d'Autofinancement	987 221	1 415 311	1 734 327

5.14 - Evolution de la structure financière

Montants exprimés en dinar tunisien

	2004	2005	2006
Capitaux propres avant affectation (1)	9 517 138	10 290 769	11 433 385
Passifs non courants (2)	13 807 940	20 790 350	19 597 850
Capitaux Permanents (1) + (2)	23 325 078	31 081 119	31 031 235
Total des actifs non courants (3)	40 509 009	42 006 501	46 383 447
Fonds de Roulement Net (1) + (2) - (3)	(17 183 931)	(10 925 382)	(15 352 212)

5.15 - Indicateurs de gestion et ratios

Indicateurs de gestion :

(En Dinar)

Désignation	2004	2005	2006
Revenus bruts de leasing	21 457 493	24 089 461	26 056 609
Produit net	1 902 567	2 309 301	2 682 107
Résultat d'exploitation	(615 650)	756 350	1 119 668
Résultat net de la période (1)	(657 961)	767 460	1 139 956
Engagements (immobilisations en location nettes + immobilisations financières nettes + clients bruts) (2)	48 453 236	50 305 454	53 549 462
Fonds Propres (avant résultat net) (3)	10 175 099	9 523 309	10 293 429
Clients et Comptes Rattachés (4)	8 130 279	8 615 929	7 400 052
Créances classées (5)	12 127 485	13 063 444	11 480 789
Produits réservés (6)	1 087 190	1 048 655	880 283
Total provisions (7)	6 161 223	6 770 866	6 411 944
Emprunts et concours bancaires moyens (moyenne des concours bancaires et emprunts entre l'année N et l'année N-1) (8)	28 915 630	31 968 379	34 412 516
Charges financière (9)	2 256 163	2 477 404	2 436 895
Capitaux permanents (10)	23 325 078	31 081 119	31 031 235
Fonds propres nets (11)	9 472 770	10 144 024	11 334 336
Total actif pondéré (12)	39 311 497	41 835 645	44 175 099

Ratios :

Ratios propres aux sociétés de leasing	2004	2005	2006
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	21,0%	18,9%	19,2%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	-6,5%	8,1%	11,1%
Couverture client (6)+(7)/(4)	89,2%	90,8%	98,5%
Risque portefeuille (4)/(2)	16,8%	17,1%	13,8%
Taux de créances classées (5)/(2)	25,0%	26,0%	21,4%
Ratios de Couverture des Créances Classées (6)+(7)/(5)	59,8%	59,9%	63,5%
Taux de financement apparent (9)/(8)	7,8%	7,7%	7,1%
Ratios des fonds propres selon circulaire 99-04 de la BCT = (Fonds propres nets)/(Total Actif pondéré) (11)/(12)*	24,1%	24,2%	25,7%

* Ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (Banques, sociétés de leasing...) que les fonds propres nets de l'institution représentent au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Ratios de structure	2004	2005	2006
Actifs non courants / Total bilan	92,4%	85,3%	91,2%
Immob. Destinées à la location / Total Bilan	89,0%	82,0%	88,2%
Actifs courant / Total Bilan	7,6%	14,7%	8,8%
Passifs non courants / Total bilan	31,5%	42,2%	38,5%
Passifs courants / Total Bilan	46,8%	36,9%	39,0%
Passifs / Total Bilan	78,3%	79,1%	77,5%
Capitaux permanents / Total Bilan	53,2%	63,1%	61,0%

Ratios de Gestion	2004	2005	2006
Charges de personnel / Total des produits d'exploitation	12,0%	11,4%	11,3%
Produit Net/Total des produits d'exploitation	46,2%	49,3%	53,1%
Total des produits d'exploitation/Capitaux propres avant affectation	43,3%	45,5%	44,2%

Ratio de solvabilité	2004	2005	2006
Capitaux propres (avant affectation) / passifs non courants	68,9%	49,5%	58,3%
Capitaux propres (avant affectation) / Capitaux permanents	40,8%	33,1%	36,8%

Ratio de liquidité	2004	2005	2006
Produit Net/Revenu brut de leasing	8,9%	9,6%	10,3%
Actifs courants / passifs courants	16,3%	39,9%	22,6%
Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs courants	1,7%	19,0%	8,2%

CHAPITRE 6- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

6.1 - Conseil d'Administration

6.1.1 - Membres des organes d'administration

MEMBRE	REPRESENTE PAR	MANDAT	ADRESSE
PRESIDENT			
Sahbi KNANI*	Lui même *	2006-2008	Tunis
ADMINSITRATEURS			
Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK	Wahid MALLEK	2006-2008	Tunis
	Chokri BEN AYED	2006-2008	Tunis
	Mohamed Ali MLOUKA	2006-2008	Tunis
	Boubaker ESSGHAIER	2006-2008	Tunis
Union Internationale de Banques –UIB*	Sahbi KNANI*	2006-2008	Tunis
	Taher HEDRICHE	2006-2008	Tunis
The Arab Investment Company - TAIC	Mohamed Lamine DIDI	2006-2008	A. Saoudite
	Abdellatif WASSIF	2006-2008	Tunis
The Arab Fisheries Company - AFC	Mohamed Khaled ABBOUDI	2006-2008	A. Saoudite
Société Tunisienne des Banques-STB	Mohamed TRIFA	2006-2008	Tunis

(*) L'AGO, tenue le 06/06/2006, a désigné monsieur Sahbi KNANI comme représentant de l'UIB au conseil d'administration de l'AIL. Le conseil d'administration de la société, réuni le même jour, a décidé d'élire monsieur Sahbi KNANI comme président du conseil d'administration de la société. Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 208 du code des sociétés commerciales qui exige la qualité d'administrateur pour le président du conseil d'administration. En vue de régulariser cette situation, une AGO sera tenue en date du 10/09/2007.

6.1.2 - Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

- Monsieur Sahbi KNANI : Président du Conseil
- Monsieur Chokri BEN AYED : Directeur Général

6.1.3 - Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années

MEMBRE	FONCTIONS EN DEHORS DE LA SOCIETE DURANT LES TROIS DERNIERES ANNEES
Président du Conseil Sahbi KNANI	Directeur central du crédit (UIB)
Directeur Général Chokri BEN AYED	Détaché de la BTK depuis l'année 2003

6.1.4 - Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

ADMINISTRATEURS PERSONNES PHYSIQUES	MANDATS D'ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIETES
Sahbi KNANI	- International Recouvrement IRC
Chokri BEN AYED	- International SICAR - Univers Invest SICAR - Tunis Center - SCIF - STPI

6.1.5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

MEMBRE	REPRESENTE PAR	FONCTION AU SEIN DE LA SOCIETE QU'IL REPRESENTE
Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK	Wahid MALLEK	Directeur Central de l'Audit Interne et du Contrôle Général
	Mohamed Ali MLOUKA	Directeur Central du Suivi des Crédits et du Recouvrement
	Boubaker ESSGHAIER	Directeur Central Financier et des Participations
Union Internationale de Banques -UIB	Sahbi KNANI	Directeur Central Du Crédit
	Taher HEDRICHE	Directeur Central De la Trésorerie
The Arab Investment Company - TAIC	Mohamed Lamine DIDI	Loan Manager
	Abdellatif WASSIF	Directeur du Bureau de Tunis
The Arab Fisheries Company - AFC	Mohamed Khaled ABBOODI	Président Directeur Général
Société Tunisienne des Banques- STB	Mohamed TRIFA	Directeur Central des Filiales

6.2 - Intérêts des dirigeants dans la société

6.2.1 - Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2006

- Rémunération des membres du Conseil d'Administration : 12 000 dinars nets par an sous forme de jetons de présence.
- Avantage en nature accordé aux membres des organes d'administration : Deux billets d'avion pour les deux administrateurs saoudiens pour assister au conseil d'administration de la société soit une valeur de 19 500 dinars et 9 375 dinars à titre de remboursement des frais de déplacements
- Rémunération des membres de direction : 85 449 dinars brut par an.
- Avantages en nature accordés aux membres de Direction : Une voiture de fonction pour le Directeur Général soit 8 778 dinars par an.

6.2.2 - Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

- Opérations spéciales conclues avec les administrateurs de l'AIL : Néant

6.3 - Commissaires aux Comptes

Commissaire aux Comptes	Adresse	Mandat
FINOR Société d'expertise comptable Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie représentée par monsieur Mustapha MEDHIOUB	Immeuble International City Center - Tour des bureaux Centre Urbain Nord - 1082 Tunis. Tél: 70728450 Fax: 70728405 E-mail: finor@planet.tn	2006, 2007 et 2008*
Financial Auditing & Consulting Société d'expertise comptable Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI	22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 - 2087 Ariana Tél: 71 230666 Fax: 71 234215 E-mail : neji.faC@planet.tn	2006, 2007 et 2008**

* Mandat renouvelé par l'AGO du 6 juin 2006

** Deuxième Commissaire aux Comptes nommé par l'AGO du 6 juin 2006

6.4 - Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec :

6.4.1 - Les membres du conseil d'administration ou de direction :

Au cours de l'exercice 2006, les transactions avec les parties liées se résument comme suit:

La Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK :

Le montant décaissé au titre des prestations fournies par la BTK s'élève à 224 980 dinars et se détaille comme suit :

- Commissions d'aval sur emprunts obligataires et billets de trésorerie	47 346
- Commissions bancaires sur versements effets	12 178
- Commissions bancaires sur versements chèques	1 201
- Intérêts sur découverts bancaires	74 364
- Intérêts sur crédit bancaire	28 216
- Charges locatives	51 675
- Jetons de présence	10 000
Total	224 980

Le montant encaissé au titre des intérêts créditeurs s'élève à 1 955 dinars.

Le montant des prestations fournies par la BTK au titre d'affectation d'un cadre salarié de la Banque en tant que Directeur Général de l'AIL s'élève à 80 mDT.

L'Union Internationale de Banques -UIB

Le montant décaissé au titre des prestations fournies par l'UIB s'élève à 15 343 dinars et se détaille comme suit:

- Commissions d'aval sur emprunts obligataires	10 343
- Jetons de présence	5 000
Total	15 343

La société n'entretient pas de relations avec les autres administrateurs.

6.4.2 - Un candidat à un poste de membre du conseil ou avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital :

Néant

CHAPITRE 7- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

7.1 - Evolution récente et orientation

7.1.1 - Evolution récente

Durant le premier semestre de l'année 2007, l'AIL a enregistré une nette amélioration au niveau de ses indicateurs d'activité par rapport à la même période de l'année 2006.

En effet, les engagements de l'AIL, au titre du premier semestre 2007, ont atteint 15,787 MD contre 15,058 MD, au 30/06/2006, soit une augmentation de 4,8%.

Le volume des engagements destinés au leasing immobilier totalise 1,119 MD, à fin juin 2007, contre 0,288 MD durant le premier semestre 2006 soit une nette augmentation de 288,5%.

Du côté leasing mobilier, le volume des engagements a atteint la somme de 14,668 MD, durant le premier semestre 2007, contre 14,770 MD durant la même période de l'année précédente soit une légère baisse de 0,7%.

Répartition des Engagements par Type

En MDT	31/12/2006	30/06/2006	30/06/2007	Variation Juin 2007/juin 2006
Leasing Immobilier	2,619	0,288	1,119	288,5%
Leasing mobilier	26,233	14,770	14,668	-0,7%
	28,852	15,058	15,787	4,8%

Répartition des Engagements par secteur

En 1000 DT	31/12/2006		30/06/2006		30/06/2007		Variation Juin 2007/juin 2006
	Nbre.	Montant	Nbre.	Montant	Nbre.	Montant	
Agriculture	39	949,8	18	392,3	28	610,2	55,5%
Industrie	98	4 693,8	49	1 675,6	35	2 129,6	27,1%
Commerce	158	6 203,0	65	2 190,6	68	2 157,9	-1,5%
Autres Services	39	1 971,3	64	3 632,8	69	4 191,4	15,4%
Transport	225	7 134,9	141	5 137,5	78	4 050,4	-21,2%
Bâtiment et Travaux publics	29	1 563,4	17	823,6	17	1 383,8	68,0%
Tourisme	63	6 335,4	10	1 205,2	12	1 264,4	4,9%
Total	651	28 851,6	364	15 057,6	307	15 787,7	4,8%

De même, les mises en force ont évolué de 20,7% passant de 12,010 MD au 30/06/2006 à 14,496 MD au 30/06/2007.

Répartition des mises en force par Type

En MDT	31/12/2006	30/06/2006	30/06/2007	Variation Juin 2007/juin 2006
Equipements spécifiques	2,450	1,017	1,560	<i>53,4%</i>
Equipements d'exploitation	1,538	0,405	1,323	<i>226,7%</i>
Matériel informatique et bureautique	0,034	0,000	0,030	-
Equipements médicaux	0,878	0,612	0,207	<i>-66,2%</i>
Equipements non spécifiques	24,436	10,993	12,970	<i>18,0%</i>
Matériel de transport	20,647	10,320	10,526	<i>2,0%</i>
- Matériel de Transport léger	<i>17,723</i>	<i>9,198</i>	<i>8,603</i>	<i>-6,5%</i>
- Poids lourds	<i>2,924</i>	<i>1,122</i>	<i>1,923</i>	<i>71,4%</i>
Equipements de travaux publics	1,419	0,458	1,250	<i>172,9%</i>
Immobilisations	2,370	0,215	1,194	<i>455,4%</i>
Total	26,886	12,010	14,530	<i>21,0%</i>

Répartition des mises en force par secteur

En 1000 DT	31/12/2006		30/06/2006		30/06/2007		Variation Juin 2007/juin 2006
	Nbre.	Montant	Nbre.	Montant	Nbre.	Montant	
Agriculture	36	884,0	13	297,6	28	633,1	<i>112,7%</i>
Industrie	92	4 108,0	42	1 497,1	34	1 803,1	<i>20,4%</i>
Commerce	149	6 034,9	21	2 037,3	59	1 918,6	<i>-5,8%</i>
Services	36	1 673,3	60	3 011,4	54	3 571,0	<i>18,6%</i>
Transport	197	6 522,2	97	4 107,2	95	4 297,5	<i>4,6%</i>
Bâtiment et Travaux public	28	1 540,7	16	630,9	19	1 448,5	<i>129,6%</i>
Tourisme	64	6 122,4	7	428,9	10	858,5	<i>100,2%</i>
Total	602	26 885,5	256	12 010,4	299	14 530,3	<i>21,0%</i>

Les encours financiers ont atteint 46,458 MD durant les six premiers mois de l'année 2007 contre 42,925 MD durant la même période en 2006, soit une évolution de 8,2%.

Evolution de l'encours financier net

En 1000 DT	31/12/2006	30/06/2006	30/06/2007	Variation Juin 2007/juin 2006
Leasing Immobilier	7 807,0	6 148,3	7 739,8	<i>25,9%</i>
Leasing Mobilier	38 561,2	36 776,7	38 718,0	<i>5,3%</i>
Total	46 368,2	42 925,0	46 457,8	<i>8,2%</i>

7.1.2 - Orientations stratégiques

- Réduire le niveau des impayés et celui des provisions, ainsi que le taux d'actif classé pour être conforme aux exigences de Bâle 2 en matière de couverture de risque.

Ainsi la société a entamé en 2006 un programme basé sur :

- le recouvrement des créances classées par la récupération et la vente des biens.
 - la radiation des créances de 4 millions de dinars sur 4 ans (programme approuvé par le C.A du 18/10/2006)
 - plus de vigilance au niveau du recouvrement (l'équipe du recouvrement a été consolidée par le recrutement d'un cadre en décembre 2006)
- continuer la politique de maîtrise du coût des ressources.

7.2 - Perspectives d'avenir

7.2.1 - Hypothèses de base

Les hypothèses et les prévisions concernant l'exploitation de l'AIL durant les prochaines années (telles que présentées au prospectus d'émission de l'emprunt obligataire AIL 2007) sont différentes de celles publiées dans le document de référence AIL 2004 (enregistré par le CMF sous le n° 05.002 en date du 11 août 2005). Les différences découlent de l'actualisation des dites prévisions sur la base des réalisations de l'année 2006.

Les changements au niveau des hypothèses portent sur :

- La révision à la baisse du plan de financement de la société en fonction des nouveaux besoins de la société ;
- L'actualisation du volume des mises en force de la société selon les réalisations de l'année 2006. en effet, les mises en force réalisées par la société ont atteint la somme de 26,9 millions de dinars soit une augmentation de 7,5% par rapport aux chiffres prévisionnels ;
- Les dotations nettes annuelles des provisions ont été estimées à 1 million de dinars par an. Sur la base des réalisations des années 2005 et 2006 les dotations aux provisions ont été revues à la baisse et ont été attachées à l'encours nette des immobilisations destinées à la location avec une proportion de 1,25% ;
- L'évolution des revenus bruts de leasing est estimée, pour les cinq prochaines années, à 7% au lieu de 10% l'an.

La société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions, l'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts seront insérés au niveau du rapport annuel.

La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

Compte tenu de toutes ces nouvelles données, les hypothèses de base de l'exploitation prévisionnelle de l'AIL se détaillent comme suit :

1. Les mises en force :

Le volume des mises en force, sa répartition par type, les taux et durées moyens se présentent comme il est indiqué au tableau suivant :

INVESTISSEMENT	PROPORTION (%)	TAUX (%)	DUREE (mois)	MISES EN FORCE (en 1000 DT)				
				2007	2008	2009	2010	2011
LEASING MOBILIER	85			23 800	25 500	27 200	28 900	30 600
Matériel roulant léger	30	12,50	42	8 400	9 000	9 600	10 200	10 800
Matériel roulant lourd	15	12,00	48	4 200	4 500	4 800	5 100	5 400
Matériel roulant utilitaire	25	12,75	42	7 000	7 500	8 000	8 500	9 000
Equipements	10	12,00	48	2 800	3 000	3 200	3 400	3 600
Autres	5	12,50	36	1 400	1 500	1 600	1 700	1 800
LEASING IMMOBILIER	15	11,25	84	4 200	4 500	4 800	5 100	5 400
TOTAL	100			28 000	30 000	32 000	34 000	36 000
Evolutions				4,1%	7,1%	6,7%	6,3%	5,9%

2. Revenus bruts de leasing :

Les revenus bruts de leasing ont été estimés sur la base d'une évolution annuelle de 7%.

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Revenus bruts de leasing	26 320	28 162	30 134	32 243	34 500	36 915
Evolution	-	7%	7%	7%	7%	7%

3. Dotations aux amortissements des immobilisations en location :

Il a été supposé que l'amortissement financier représente 80,8% du revenu du leasing en 2007 et augmenterait de 0,05%, au cours de la période 2008-2011, traduisant la baisse des taux de sortie sous l'effet de la concurrence.

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(21 272)	22 755	24 363	26 085	27 928	29 901	
Evolution		80,8%	80,8%	80,85%	80,90%	80,95%	81,00%

4. Couverture des risques :

Les provisions ont été calculées sur la base de 1,25% de l'encours.

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dotation aux provisions	546	597	636	677	721	768
Evolution		9,3%	6,5%	6,5%	6,5%	6,5%

5. Frais de personnel

Les frais de personnel ont été calculés sur la base d'une augmentation moyenne de 8% l'an.

6. Autres charges

Les autres charges évolueront de 5% l'an.

7. Impôts

La société disposait d'une réserve de provisions ayant subi l'impôt qui a été utilisée en grande partie en 2005 et 2006. la charge d'impôt sur les sociétés a été estimée sur la base d'un taux effectif de 20% pour l'exercice 2007 et 25% pour les exercices ultérieurs, compte tenu des reprises de provisions.

8. Le refinancement :

Pour financer son activité prévisionnelle, l'AIL, retient comme mode de financement extérieur le recours aux emprunts obligataires, aux crédits relais, aux billets de trésorerie et aux découverts bancaires.

Les besoins en ressources sont déterminés de manière à avoir une structure financière saine :

- La durée moyenne de remboursement est fixée à 5 ans.
- Le coût moyen des ressources est estimé à 7,5 % l'an pour l'année 2007. le cout moyen de la ressource connaîtra une augmentation annuelle de 5 points de base suit a une anticipation à la hausse des taux d'intérêts.

Le tableau suivant retrace les emprunts futurs de la société :

Année	2007	2008	2009	2010	2011
Montant (en 1000 DT)	15 000	9 000	11 000	16 000	14 000
Durée	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans

Il est utile de préciser que les termes de ces crédits futurs peuvent être modifiés selon les conditions du marché financier au moment de leur mise en application.

9. Charges financières :

La méthode de l'encours moyen base de calcul des charges des intérêts prévisionnels a été adoptée pour tenir compte de l'échelonnement sur toute l'année aussi bien des remboursements que des utilisations des crédits.

	Montant (1000 DT)	Remboursements (en 1000 DT)				
		2007	2008	2009	2010	2011
Encours AIL 2002	4 000	2 000				
Crédit BEI	5 728	5 728				
Certificat de leasing BEST BANK	3 000	2 000				
EO AIL 2005	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	
Certificat de leasing BEST BANK	2 000	2 000				
BILLETS DE TRESORERIE 2005	5 000		1 000	1 000	3 000	
crédit BTK	3 000	188	750	750	750	562
Emprunts 2007	15 000		3 000	3 000	3 000	3 000
Emprunts 2008	9 000			1 800	1 800	1 800
Emprunts 2009	11 000				2 200	2 200
Emprunts 2010	16 000					3 200
Emprunts 2011	14 000					
Remboursements par an		13 916	6 750	8 550	12 750	10 762

	2007	2008	2009	2010	2011
ENCOURS FIN DE PERIODE	34 812	37 062	39 512	42 762	46 000
Encours moyen	34 270	35 937	38 287	41 137	44 381
Taux de rémunération	7,05%	7,10%	7,15%	7,20%	7,25%
Charges d'intérêts	2 416	2 552	2 738	2 962	3 218

10. Distribution des dividendes.

L'AIL envisage de reprendre la distribution des dividendes à partir de l'exercice 2007 selon le tableau suivant :

	2007	2008	2009	2010	2011
Dividendes (en 1000 DT)	300	500	700	800	800
% du capital	3%	5%	7%	8%	8%

7.2.2 - Bilans prévisionnels

Montants exprimés en mille dinars tunisiens

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
ACTIFS NON COURANTS	46 383	49 362	52 477	55 760	59 340	63 101
Immobilisations propres	135	135	143	119	130	131
Immobilisations en location	44 867	47 783	50 889	54 197	57 720	61 472
Immobilisations financières	1 282	1 282	1 282	1 282	1 282	1 282
Autres actifs non courants	99	162	163	162	208	216
ACTIFS COURANTS	4 472	4 084	4 282	4 422	4 204	4 077
Clients et comptes rattachés	7 400	6 782	6 403	6 225	7 015	7 790
Provisions et produits réservés	(5 791)	(5 388)	(5 024)	(4 702)	(5 423)	(6 192)
	1 609	1 393	1 379	1 523	1 592	1 599
Autres actifs courants, placements et autres actifs financiers	1 234	1 314	1 400	1 491	1 587	1 691
Liquidités et équivalents de liquidités	1 629	1 376	1 503	1 408	1 025	788
TOTAL DES ACTIFS	50 855	53 446	56 759	60 181	63 544	67 178

CAPITAUX PROPRES	11 433	12 525	13 332	13 997	14 540	15 018
Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Réserves	975	1 398	1 453	1 508	1 566	1 628
Résultats reportés	(682)	35	773	1 324	1 731	2 112
Résultats différés						
Résultat net de l'exercice	1 140	1 092	1 107	1 165	1 243	1 278
PASSIFS NON COURANTS	19 598	28 122	28 572	26 822	32 060	33 060
Emprunts	19 540	28 062	28 512	26 762	32 000	33 000
Autres passifs courants	58	60	60	60	60	60
PASSIFS COURANTS	19 824	12 799	14 854	19 362	16 944	19 099
Fournisseurs et comptes rattachés	1 529	1 652	1 770	1 888	2 006	2 124
Autres passifs courants	3 530	4 397	4 534	4 724	4 176	3 975
Concours bancaires et autres passifs financiers	14 765	6 750	8 550	12 750	10 762	13 000
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	50 855	53 446	56 759	60 181	63 544	67 178

7.2.3 - Comptes d'exploitation prévisionnels

Montants exprimés en mille dinars tunisiens

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Revenus bruts de leasing(*)	26 320	28 162	30 134	32 243	34 500	36 915
Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(21 272)	(22 755)	(24 363)	(26 085)	(27 928)	(29 901)
Total des produits d'exploitation	5 049	5 408	5 771	6 159	6 573	7 015
Charges financières nettes	(2 367)	(2 416)	(2 552)	(2 738)	(2 962)	(3 218)
PRODUIT NET	2 682	2 992	3 220	3 422	3 611	3 797
Charges de personnel	569	615	664	717	774	836
Autres charges d'exploitation	399	419	440	462	485	509
Dotations aux amortissements	48	50	62	74	39	49
Dotations aux provisions	546	597	636	677	721	768
Total des Charges d'exploitation	1 562	1 681	1 802	1 930	2 020	2 163
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 120	1 311	1 418	1 492	1 592	1 634
Autres produits	50	54	58	62	66	70
RESULTAT AVANT IMPOT	1 170	1 365	1 476	1 553	1 657	1 705
Impôt (**)	(30)	(273)	(369)	(388)	(414)	(426)
RESULTAT APRES IMPOT	1 140	1 092	1 107	1 165	1 243	1 278

(*) Y compris les autres produits (les intérêts de retard, les intérêts intercalaires et les frais de dossier) et la variation des produits réservés.

(**) Compte tenu d'un solde de provision défiscalisé.

7.2.4 - Etats des flux de trésorerie prévisionnels

Montants exprimés en mille dinars tunisiens

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	31 852	33 850	35 936	38 225	39 920	42 785
Intérêts payés	(2 264)	(2 416)	(2 552)	(2 738)	(2 962)	(3 218)
Sommes versés au personnel	(524)	(615)	(664)	(717)	(774)	(836)
Sommes versés aux fournisseurs	(318)	(340)	(364)	(390)	(417)	(446)
Impôts payés	(185)	(442)	(550)	(582)	(621)	(648)
Autres flux liés à l'exploitation	58*	64	70	77	85	93
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	28 619	30 101	31 877	33 877	35 230	37 731
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	(13)*	(50)	(70)	(50)	(50)	(50)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(30 901)*	(31 388)	(33 630)	(35 872)	(38 114)	(40 356)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(30 914)	(31 438)	(33 700)	(35 922)	(38 164)	(40 406)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Dividendes et autres distributions	(21)*		(300)	(500)	(700)	(800)
Encaissements provenant des emprunts	8 000*	15 000	9 000	11 000	16 000	14 000
Remboursement d'emprunts	(8 000)*	(13 916)	(6 750)	(8 550)	(12 750)	(10 762)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(21)	1 084	1 950	1 950	2 550	2 438
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de placement	484					
Variation de trésorerie	(1 832)	(253)	127	(95)	(384)	(237)
Trésorerie au début de l'exercice	3 461	1 629	1 376	1 503	1 408	1 025
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 629	1 376	1 503	1 408	1 025	788

(*) Pour les besoins de la projection financière les chiffres de l'état des flux de trésorerie relatif à l'exercice 2006 ont été retraités comme suit :

- Les autres flux liés à l'exploitation ont été majorés de 21 mille dinars représentant la somme des jetons de présence accordés aux administrateurs de la société qui ont été attachés au flux de trésorerie liés aux activités de financement dans la rubrique « dividendes et autres distributions »
- les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont été répartis entre les flux destinés pour l'acquisition d'immobilisations propres et ceux destinés à la location au lieu d'être répartie par type d'immobilisations.
- Les flux de trésorerie liés aux encaissements provenant des emprunts sont de 13 MD dont 5 MD représentent le crédit BEST renouvelable tous les trois mois, d'où les flux réels encaissés des emprunts est de 8 MD.
- De même, les flux de trésorerie liés aux décaissements d'emprunts sont de 13 MD dont 5 MD représentent le crédit BEST renouvelable tous les trois mois, d'où les flux réels décaissés des emprunts est de 8 MD.

Finor

NEXIA
INTERNATIONAL

Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : 70 728 450 Fax : 70 728 405
E-mail finor@planet.tn

**Financial
Auditing &
Consulting**

22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2067 Ariana

Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215
E-mail : neji.fac@planet.tn

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE

Nous avons examiné les projections financières de l'ARAB INTERNATIONAL LEASE couvrant la période 2007-2011, telles qu'annexées au présent rapport, selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces projections et les hypothèses présentées dans la note 3 sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction.

Ces projections ont été préparées pour émettre un emprunt obligataire de 10 millions de dinars. Les projections ont été préparées sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que ces projections ne peuvent pas être utilisées à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les projections, étant toutefois rappelé qu'elles reposent sur des hypothèses théoriques. A notre avis, ces projections sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et les états de résultats prévisionnels sont présentés conformément au système comptable des entreprises.

Même si les événements sous-tendant les hypothèses retenues se produisent, les réalisations peuvent néanmoins différer des projections de manière significative, dès lors que tous les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 25 juin 2007

Les Commissaires aux Comptes

FINOR

Mustapha MEDHIOUB



F.A.C

Mohammed Néji HERGLI





**PROJECTIONS FINANCIERES
2007-2011**

Note 1-SITUATION ACTUELLE :

1.1 Présentation de la société

L'AIL a été promue en 1996 par la BTK. Elle a été dotée d'un capital de 10 millions de dinars. Les actionnaires de la société sont :

- BTK: 50%
- UIB : 20%
- T'AIC: 20%
- ARAB FISHERIES: 5%
- STB: 5%

1.2 Marché du leasing : rétrospective (Part de la société)

Constituée fin 1996, l'activité de l'A.I.L a évolué comme suit :

Mise en force	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
AIL (MDT)	4.2	11.5	14.9	21.4	20.6	15.6	16.6	21.7	23.8	26.9
Secteur(MDT)	221	295	393	439	499	462	420	492	447	530
Part (%)	1.9	3.9	3.8	4.9	4.2	3.4	3.9	4.4	5.3	5.1

1.3 Principaux indicateurs financiers: en MDT

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Produit d'exploitation net	3.370	3.947	3.748	3.937	4.122	4.683
Charges d'exploitation	1.438	1.342	2.526	1.697	2.518	1.553
<i>Dont dotations aux provisions</i>	<i>0.676</i>	<i>0.943</i>	<i>1.750</i>	<i>0.872</i>	<i>1.606</i>	<i>0.610</i>
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>1.932</i>	<i>2.604</i>	<i>1.222</i>	<i>2.240</i>	<i>1.605</i>	<i>3.133</i>
Charges financières	1.361	1.914	2.264	2.205	2.256	2.477
Produits des placements+autres	0.042	0.028	0.021	0.168	0.054	0.142
Résultat avant impôt	0.613	0.719	(1.021)	0.203	(0.597)	0.795
Résultat après impôt	0.482	0.546	(1.072)	0.102	(0.658)	0.768

Note 2. SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE 2006 :

Pour l'année 2006, l'activité de la société a poursuivi son évolution et sa part de marché a atteint 5%.

(en 1000 Dinars)	Budget 2006	real 2006	% real	real 2005	2006/2005
Engagements	25.000	28.852	114,4%	22.120	130,4%
Mises en force	25.000	26.885	107,5%	23.823	112,9%

La répartition sectorielle traduit globalement l'orientation du Conseil d'Administration :

	Réalizations 2005		Budget 2006		Réalizations 2006		% Réal Budget	2006/2005
IMMOBILIER	3314	14%	3750	15%	2370	9%	63%	72%
Roulant	16280	68%	17500	70%	20647	77%	118%	127%
<i>taxi et louages</i>	<i>5339</i>	<i>22%</i>	<i>3750</i>	<i>15%</i>	<i>4458</i>	<i>17%</i>	<i>119%</i>	<i>83%</i>
<i>voitures de service</i>	<i>3407</i>	<i>14%</i>	<i>3750</i>	<i>15%</i>	<i>4151</i>	<i>15%</i>	<i>111%</i>	<i>122%</i>
<i>location</i>	<i>2028</i>	<i>9%</i>	<i>1250</i>	<i>5%</i>	<i>5001</i>	<i>19%</i>	<i>400%</i>	<i>247%</i>
<i>fourgonnettes</i>	<i>1308</i>	<i>5%</i>	<i>2500</i>	<i>10%</i>	<i>1445</i>	<i>5%</i>	<i>58%</i>	<i>110%</i>
<i>camionnettes</i>	<i>1860</i>	<i>8%</i>	<i>2500</i>	<i>10%</i>	<i>2245</i>	<i>8%</i>	<i>90%</i>	<i>121%</i>
<i>camions 3,5 T</i>	<i>640</i>	<i>3%</i>	<i>1250</i>	<i>5%</i>	<i>423</i>	<i>2%</i>	<i>34%</i>	<i>66%</i>
<i>lourd et bus</i>	<i>1698</i>	<i>7%</i>	<i>2500</i>	<i>10%</i>	<i>2924</i>	<i>11%</i>	<i>117%</i>	<i>172%</i>
Engins TP	1115	5%	1250	5%	1419	5%	114%	127%
Equipements	3114	13%	2500	10%	2450	9%	98%	79%
Total	23823	100%	25000	100%	26886	100%	108%	113%

Les Résultats de l'exercice 2006 se présentent comme suit :

Année	2005	2006	Structure	Evolution
Produits d'exploitation bruts	24.283	26.320		8.4 %
Produits d'exploitation nets	4.683	5.048	100%	7.8 %
Charges financières nettes	2.374	2.364	46.8%	-0.6 %
Marge nette	2.309	2.684	53.2%	16.2 %
Charges d'exploitation	1.553	1.562	30.9%	0.6 %
<i>Dont dotations aux provisions</i>	<i>0.610</i>	<i>0.546</i>	<i>10.8%</i>	<i>-10.5%</i>
Résultat d'exploitation	0.756	1.121	22.2%	48.3 %
Autres gains	0.038	0.049	1.0%	28.9 %
Résultat avant impôts	0.795	1.170	23.2%	47.1 %
Résultat après impôts	0.768	1.140	22.6%	48.4 %

Le résultat net représente 11.4% du capital et 22.6% du produit d'exploitation net conséquence de l'amélioration du recouvrement et d'une maîtrise des charges financières.

Note 3. PROJECTIONS FINANCIERES : (hypothèses)

3.1 Mises en force : Evolution des mises en force : (une évolution prudente et sélective) :

La moyenne de croissance des mise en forces sur la période 1998-2006 était de 7.5% l'an. Nous avons adopté une croissance moyenne du secteur de 6.5% l'an ; dans lequel L'AIL conserve sa part de marché de 5% soit (en MDT)

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Secteur	530	564	601	640	682	726
Mise en force (AIL)	26.9	28	30	32	34	36

Page 3/6

3.2 Ressources

Pour réaliser ce programme, la société aura à mobiliser annuellement les crédits et emprunts supplémentaires suivants :

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Crédits (MDT)	8	15	9	11	16	14

Durant le mois de juillet 2007 la société va émettre un emprunt obligataire de 10 millions de dinars :

Les conditions sont :

Durée : 5ans

Taux : fixe 6.875% l'an

Cet emprunt obligataire permettrait :

- De consolider la part « ressources à taux fixes ».
- De réduire les charges financières en remboursant le crédit rétrocédé (5.7 MDT) remboursable en une seule échéance en 2013 à 8.25%
- De consolider les fonds permanents en remboursant partiellement les certificats de leasing BEST à TMM+2 renouvelables tout les 3 mois.

3.3 Revenus

Il a été supposé que les revenus de leasing augmenteront de 7% l'an et que l'amortissement financier représente 80.8% du revenu du leasing en 2007 et augmenterait de 0.05% traduisant la baisse des taux de sortie sous l'effet de la concurrence.

3.4 Provisions

Les provisions ont été calculées sur la base de 1.25% de l'encours.

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011
provisions (MDT)	546	597	636	677	721	768

3.5 Frais de personnel

Les frais de personnel ont été calculés sur la base d'une augmentation moyenne de 8% l'an.

3.6 Autres charges

Les autres charges évolueront de 5% l'an.

3.7 Impôt sur les bénéfices

La société disposait d'une réserve de provisions ayant subi l'impôt qui a été utilisée en grande partie en 2005 et 2006. Nous avons estimé la charge d'impôt sur les sociétés sur la base d'un taux effectif de 20% pour l'exercice 2007 et de 25% pour les exercices ultérieurs, compte tenu des reprises de provisions.

Page 4/6

Note 4. LES OBJECTIFS :

- Réduire le niveau des impayés et celui des provisions, ainsi que le taux d'actifs classés pour être conforme aux exigences de Bâle II en matière de couverture de risques.

Ainsi la société a entamé en 2006 un programme basé sur :

- le recouvrement sur les créances classées par la récupération et la vente des biens.
 - la radiation des créances de 4 millions de dinars sur 4 ans (programme approuvé par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 18/10/2006)
 - plus de vigilance au niveau du recouvrement (l'équipe du recouvrement a été consolidée par le recrutement d'un cadre en décembre 2006)
- Continuer la politique de maîtrise du coût des ressources.
 - Reprendre la distribution des dividendes à partir de 2007.

Note 5. COMPTES D'EXPLOITATION :

Les résultats attendus se présentent comme suit (en MDT)

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Mises en force	23 823	26 886	28 000	30 000	32 000	34 000	36 000
Revenus bruts de leasing	24 283	26 320	28 162	30 134	32 243	34 500	36 915
Revenus nets de leasing	4 683	5 048	5 408	5 771	6 159	6 573	7 015
Charges d'exploitation	1 533	1 562	1 681	1 802	1 930	2 020	2 163
<i>Dont Dotation aux provisions</i>	<i>610</i>	<i>546</i>	<i>597</i>	<i>636</i>	<i>677</i>	<i>721</i>	<i>768</i>
Charges financières nettes	2 374	2 366	2 416	2 552	2 738	2 962	3 218
Résultat d'exploitation	757	1 121	1 311	1 418	1 492	1 592	1 634
Autres produits	38	50	54	58	62	66	70
Résultat avant impôt	795	1 170	1 365	1 476	1 553	1 657	1 705
<i>Impôt sur les bénéfices</i>	<i>(28)</i>	<i>(30)</i>	<i>(273)</i>	<i>(369)</i>	<i>(388)</i>	<i>(414)</i>	<i>(427)</i>
Résultat net de l'exercice	767	1 140	1 092	1 107	1 165	1 243	1 278
<i>Dividendes</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>300</i>	<i>500</i>	<i>700</i>	<i>700</i>	<i>800</i>

En termes d'actifs classés et de couverture de risques, l'évolution attendue est la suivante :

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
% des actifs classés	40.5	32.2	25.9	26.5	21.7	18	15.4	14.6	14	13.5
Taux de couverture	29.4	42.3	59.3	59.9	63.3	69.4	74.0	78.7	82.6	85.6

Note 6. ETATS DE RESULTATS PREVISIONNELS :

Compte tenu des hypothèses décrites, ci-avant, les états de résultats prévisionnels pour la période 2007-2011 se présentent comme suit :

Année	2007	2008	2009	2010	2011
Revenus bruts de leasing	28 162	30 134	32 243	34 500	36 915
Revenus nets de leasing	5 408	5 771	6 159	6 573	7 015
Charges d'exploitation	1 681	1 802	1 930	2 020	2 163
<i>Dont Dotation aux provisions</i>	<i>597</i>	<i>636</i>	<i>677</i>	<i>721</i>	<i>768</i>
Charges financières nettes	2 416	2 552	2 738	2 962	3 218
Résultat d'exploitation	1 311	1 418	1 492	1 592	1 634
Autres gains ordinaires	54	58	62	66	70
Résultat des activités ordinaires avant impôt	1 365	1 476	1 553	1 657	1 705
<i>Impôt sur les bénéfices</i>	<i>(273)</i>	<i>(369)</i>	<i>(388)</i>	<i>(414)</i>	<i>(427)</i>
Résultat des activités ordinaires après impôt	1 092	1 107	1 165	1 243	1 278

7.2.5 - Etats des cashflows prévisionnels

Montants exprimés en mille dinars tunisiens

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Résultat Net	1 140	1 092	1 107	1 165	1 243	1 278
Amortissements Financiers	21 272	22 755	24 363	26 085	27 928	29 901
Dotations aux amortissements	48	50	62	74	39	49
Dotations aux provisions	546	597	636	677	721	768
Cashflows prévisionnels	23 006	24 495	26 168	28 001	29 931	31 997

7.2.6 - Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels

En 1000 DT

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Résultat net de la période (1)	1 140	1 092	1 107	1 165	1 243	1 278
Engagements (immobilisations en location nettes + immobilisations financières nettes + clients brut) (2)	53 549	55 847	58 574	61 704	66 017	70 544
Fonds propres (avant résultat net) (3)	10 293	11 433	12 225	12 832	13 297	13 740
Clients et comptes rattachés (4)	7 400	6 782	6 403	6 225	7 015	7 790
Créances classés (5)	11 481	12 000	12 000	12 000	13 000	13 000
Produits réservés (6)	880	880	880	880	880	880
Total provisions (7)	6 412	7 009	7 645	8 322	9 043	9 811
Emprunts et concours bancaires moyens (moyenne des concours bancaires et emprunts entre l'année N et l'année N-1) (8)	34 413	34 559	35 937	38 287	41 137	44 381
Charges Financières (9)	2 367	2 416	2 552	2 738	2 962	3 218
Capitaux permanents (10)	31 031	40 647	41 904	40 819	46 600	48 078

* : Le programme de réorganisation de la société, mis en place en 2005, dont Le renforcement de l'entité chargée des recouvrements fait partie, permettra à la société de limiter ses créances classées à un niveau de 12 MD pour les années prochaines.

Ratios propres aux sociétés de leasing	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Fonds propres sur engagements (3)/(2)	19,2%	20,5%	20,9%	20,8%	20,1%	19,5%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	11,1%	9,6%	9,1%	9,1%	9,3%	9,3%
Couverture client (6)+(7)/(4)	98,5%	116,3%	133,1%	147,8%	141,4%	137,2%
Risque portefeuille (4)/(2)	13,8%	12,1%	10,9%	10,1%	10,6%	11,0%
Taux de créances classées (5)/(2)	21,4%	21,5%	20,5%	19,4%	19,7%	18,4%
Ratio de couverture des créances classées (6) + (7) / (5)	63,5%	65,7%	71,0%	76,7%	76,3%	82,2%
Taux de financement apparents (9)/(8)	6,9%	7,0%	7,1%	7,2%	7,2%	7,3%

Ratios de structure	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Actifs non courants / Total bilan	91,2%	92,4%	92,5%	92,7%	93,4%	93,9%
Immo. Destinées à la location / Total bilan	88,2%	89,4%	89,7%	90,1%	90,8%	91,5%
Actifs courants / Total bilan	8,8%	7,6%	7,5%	7,3%	6,6%	6,1%
Passifs non courants / Total bilan	38,5%	52,6%	50,3%	44,6%	50,5%	49,2%
Passifs courants / Total bilan	39,0%	23,9%	26,2%	32,2%	26,7%	28,4%
Passif sur Total Bilan	77,5%	76,6%	76,5%	76,7%	77,1%	77,6%
Capitaux permanents / Total bilan	61,0%	76,1%	73,8%	67,8%	73,3%	71,6%

Ratios de gestion	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Charges de personnel / Total des produits d'exploitation	11,3%	11,4%	11,5%	11,6%	11,8%	11,9%
Produit net / Total des produits d'exploitation	53,1%	55,3%	55,8%	55,6%	54,9%	54,1%
Total des produits d'exploitation / capitaux propres avant affectation	44,2%	43,2%	43,3%	44,0%	45,2%	46,7%

Ratios de solvabilité	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Capitaux propres avant résultat / passifs non courants	52,5%	40,7%	42,8%	47,8%	41,5%	41,6%
Capitaux propres avant résultat / capitaux permanents	33,2%	28,1%	29,2%	31,4%	28,5%	28,6%

Ratio de liquidité	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Actifs courants / passifs courants	22,6%	31,9%	28,8%	22,8%	24,8%	21,3%
Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs courants	8,2%	10,8%	10,1%	7,3%	6,0%	4,1%

7.2.7 - Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par l'AIL

(En 1000 DT)

Emprunts		2006	2007	2008	2009	2010	2011
AIL 1999	Intérêts	140	0	0	0	0	0
	Capital	2 000	0	0	0	0	0
AIL 2000	Intérêts	140	0	0	0	0	0
	Capital	2 000	0	0	0	0	0
AIL 2002	Intérêts	296	148	0	0	0	0
	Capital	2 000	2 000	0	0	0	0
AIL 2005	Intérêts	650	520	390	260	130	0
	Capital	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	0
AIL 2007	Intérêts	-	-	688	550	413	275
	Capital	-	-	2 000	2 000	2 000	2 000
Total des remboursements		9 226	4 668	5 078	4 810	4 543	2 275
Cash Flow prévisionnels		23 006	24 495	26 168	28 001	29 931	31 997
Remboursements/Cash Flow prévisionnels		40,10%	19,06%	19,40%	17,18%	15,18%	7,11%

Ce tableau tient compte des emprunts déjà émis par l'AIL et de l'emprunt obligataire du présent prospectus mais ne prend pas en considération les emprunts obligataires non encore émis.

Société Anonyme au capital de 10 000 000 de dinars
 Siège social : 11, Rue Hédi Nouira - 1001 TUNIS-
 R.C. : N° B111820/1996

Objet : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche ou de services.

EMPRUNT OBLIGATAIRE AIL 2007 DE 10.000.000 DE DINARS

Divisé en 100.000 obligations de 100 dinars chacune
 Taux d'intérêt : 6,875%
 Durée : 5 ans

Remboursement annuel constant à partir de la première année
 Emis par appel public à l'épargne

La présente émission a reçu la note «BBB(tun)» à long terme avec perspective d'évolution
 « Stable » par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 29 juin 2007

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2007
 Délibération du Conseil d'Administration du 6 juin 2007

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N°07.576..... du ..30 AOUT 2007.....

Notice légale publiée au JORT n° 82 du 04/09/2007

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné(s) (Nom Prénom).....
 Pièce d'identité.....Sexe⁽¹⁾ M F
 Agissant pour le compte de Qualité.....
 NationalitéProfession
 Adresse

Déclare (ons) souscrire à
 obligations nominatives de l'emprunt "AIL 2007" au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance unique à partir du
 et remboursables annuellement le à raison de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale majorée des intérêts annuels échus calculés au taux de 6,875% brut l'an.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués.

Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tout moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

- en espèces
 par chèque n° du tiré sur Agence
 par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°
 ouvert à Agence

la somme de (en toutes lettres)
 représentant le montant des obligations souscrites, soit Obligations.

*Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession,
 le second servant de souche*

Tunis, le 2007

Signature⁽²⁾

(1) Cocher la case correspondante

(2) faire précéder la signature de la mention " Lu et Approuvé "

Société Anonyme au capital de 10 000 000 de dinars
Siège social : 11, Rue Hédi Nouira - 1001 TUNIS-
R.C. : N° B111820/1996

COPIE

Objet : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche ou de services.

EMPRUNT OBLIGATAIRE AIL 2007 DE 10.000.000 DE DINARS

Divisé en 100.000 obligations de 100 dinars chacune
Taux d'intérêt : 6,875%
Durée : 5 ans

Remboursement annuel constant à partir de la première année
Emis par appel public à l'épargne

La présente émission a reçu la note «BBB(tun)» à long terme avec perspective d'évolution
« Stable » par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 29 juin 2007

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2007
Délibération du Conseil d'Administration du 6 juin 2007

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N°07..576..... du ...30.AOÛT..2007....

Notice légale publiée au JORT n° 82 du 04/09/2007

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné(s) (Nom Prénom).....
Pièce d'identité.....Sexe⁽¹⁾ M F
Agissant pour le compte de Qualité.....
Nationalité Profession
Adresse

Déclare (ons) souscrire à
obligations nominatives de l'emprunt "AIL 2007" au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance unique à partir du
et remboursables annuellement le à raison de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale majorée des intérêts annuels échus calculés au taux de 6,875% brut l'an.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués.

Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tout moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

- en espèces
 par chèque n° du tiré sur Agence
 par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°
ouvert à Agence

la somme de (en toutes lettres)
représentant le montant des obligations souscrites, soit Obligations.

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession,
le second servant de souche

Tunis, le 2007

Signature⁽²⁾

(1) Cocher la case correspondante

(2) faire précéder la signature de la mention " Lu et Approuvé "